

HISTOIRE

DES PREMIERS

PEUPLES LIBRES

QUI ONT HABITE

LA FRANCE.

HISTOIRE

DES PREMIERS

PEUPLES LIBRES

QUI ONT HABITÉ

LA FRANCE.

Par J. Ch. Laveaux.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez { Moutardier, Libraire, quai des Augustins. Deroy, Libraire, rue Haute-Feuille, n°. 21. J. Ch. Laveaux, Imprimeur à Charenton.

An VI de la République Française. (1798.)

HISTOIRE
DES PREMIERS
PEUPLES LIBRES
QUI ONT HABITÉ
LA FRANCE.

LIVRE CINQUIÈME.

Révolutions opérées dans la Celtique, après la conquête de César. Mœurs, lois, usages, agriculture, commerce, opinions, religion, christianisme, sciences et arts. Conclusion.

Les peuples de la Celtique, indépendans jusqu'à la conquête de César; réunis par les chaînes magiques de la superstition; attachés depuis une longue suite de siècles à l'énorme rocher de

leurs antiques usages ; fiers de leur ancienne bravoure qui avoit répandu la terreur chez toutes les nations, d'une longue suite d'exploits, qui avoient gravé leur noms sur tous les monumens ; les peuples de la Celtique se trouvèrent tout-à-coup asservis à une puissance immense, qui les contenoit au-dedans, et les menaçoit de toutes parts au-dehors. La Celtique ne fut plus sous le nom de Gaule, qu'une province du plus grand empire que l'on eût jamais vu sur la terre.

Avec le despotisme des Romains, se répandirent dans les Gaules, comme autant de torrens, de nouvelles mœurs, de nouvelles lois, de nouveaux usages, de nouvelles opinions, de nouvelles langues, des sciences et des arts de toute espèce, une religion nouvelle. D'autant plus facilement ces torrens inondèrent toutes les contrées de la Celtique, que la plus grande partie des anciens habitans étoit détruite ou dis-

persée en esclavage, une autre partie avilie par la misère et l'impuissance, une autre séduite par les trompeurs appâts des mœurs et de la corruption nouvelles. D'autant plus puissant étoit l'empire de tout espèce de ces nouveaux maîtres, sur chaque partie de leur domination, que ces parties réunies pour la servitude, restoient toujours divisées pour l'énergie commune, et que les anciennes barrières, formées par les différences d'origine, de langues, de mœurs, d'usages et de religions, subsistoient dans toute leur force, et devoient subsister jusqu'à ce que le despotisme eût pris une assiette ferme et une attitude imposante.

Les gouverneurs et leur suite fastueuse, les receveurs des tributs et leurs nombreux suppôts, les légions avec leurs chefs, les peuples des colonies avec leurs divinités, leurs prêtres, et tout l'attirail de leur culte, transportèrent au milieu de la Gaule dévastée, une

image toujours vivante de la grandeur et des vices de Rome. Cet appareil pompeux, accompagné de tout ce que la magie du pouvoir et de l'autorité pouvoit lui prêter de respectable et d'imposant, suivi de tous les attraits du luxe et des plaisirs de toute espèce, dut frapper également et l'esclave avide de nouveautés qui ne haït jamais les maîtres de ses tyrans, et le riche avide de nouvelles jouissances, et le pauvre qui par de nouvelles sources de gains et de profits voyoit s'éloigner la crainte de l'esclavage, et l'ame vile dont les passions étouffoient l'amour fier de la patrie. Les chefs seuls accoutumés à l'orgueil de la domination, regrettèrent une indépendance dont les avantages n'étoient que pour eux ; et à la fin même, entraînés par le torrent irrésistible des opinions et de l'habitude, ils se prosternèrent devant l'idole, et employèrent leur vie à lui faire ou à lui préparer des sacrifices.

La Gaule prit une nouvelle forme, une forme plus brillante. L'empire romain étoit composé de presque toutes les provinces, qui, dans les trois parties du monde, avoient fait quelques progrès dans l'agriculture, dans les arts, dans les sciences, dans toutes les branches de la sagesse et de l'industrie humaine. La réunion de toutes ces provinces en un seul état, leur rapport commun à un centre unique, le concours mutuel de la capitale dans les provinces, et des provinces dans la capitale, le luxe insatiable des Romains dont les besoins infinis attiroient toutes les productions de la nature, toutes les créations des arts, furent autant de causes qui, favorisées par de longues paix, établirent bientôt une communication entre toutes les provinces, réveillèrent l'activité de quelques-unes, donnèrent à d'autres des directions et des impulsions nouvelles, firent passer l'industrie de l'orient dans les contrées

de l'occident, et formèrent enfin une industrie générale de toutes les industries particulières.

Cette révolution fut plus sensible qu'ailleurs dans la Gaule nouvellement conquise, parce que la culture n'y avoit fait encore que de foibles progrès, retardés par les anciens préjugés qui n'admettoient que la gloire des armes, par les troubles toujours renaissans des cités jalouses et guerrieres, par la fureur d'attaquer ou la nécessité de se défendre sans cesse. Les Gaulois forcés de quitter leurs armes, séparés des hommes belliqueux de la nation, que les Romains distribuoient prudemment dans les garnisons éloignées, s'attachèrent insensiblement à l'agriculture. Devenue plus nécessaire à cause de l'accroissement considérable de population, plus avantageuse à cause des nouvelles liaisons qui facilitoient une exportation lucrative, elle conduisoit à l'aisance et aux commodités de la vie ; objet le

plus cher des vœux humains, chez les peuples qui n'ont plus de patrie. Les anciennes vertus domestiques encore étrangères au luxe amollissant des Romains, facilitèrent les progrès de cet art bienfaisant qui aime des ames pures et amies de la nature, et qui attache par d'innocens plaisirs, ceux qui ont eu le bonheur de lui consacrer leurs vies. Les femmes gauloises aussi bonnes mères que tendres épouses, entretenoient dans les familles cette douce union qui échauffe et soutient les travaux de l'industrie; elles ne craignoient point de multiplier sur la terre, des hommes auxquels la terre ne refusoit jamais la nourriture (1).

---

(1) *Quamquam et illa loca incoluntur, majore hominum copia quam accuratione; nam et mulieres faecundae sunt et educatrices bonae; et viri bello quam agriculturae meliores: nostro tamen tempore coguntur, positis armis, agros colere.* (Strab. liv. IV. p. 177. 1778.

Depuis long-tems la Gaule narbonnoise n'étoit plus distinguée de l'Italie, et toutes les productions cultivées dans la seconde, se retrouvoient abondamment dans la première.

Sous les règnes d'Auguste et de Tibère, l'agriculture avoit déjà fait des progrès si rapides, dans tout le reste de la Gaule, qu'à l'exception des bois et des marais, on ne trouvoit pas un morceau de terre qui ne fût en valeur (1).

La fécondité particulière du sol, secondoit merveilleusement ici le travail

---

(1) *Profert narbonensis Gallia, omnia fructuum genera quae in Italia nascuntur. Inde versus septentrionem, solum omnium rerum oleo et ficu demtis, ferax invenies . . . Nihil in ea otiosum est, nisi qua paludes aut sylvae obstant.* (Strab. l. IV. p. 177.)

(Narbonensis) *agrorum cultu, virorum morumque dignatione, amplitudine opum, nulli provinciarum postferenda, breviterque Italia verius, quam provincia.* (Plin. Hist. n. liv. III. c. 4.)

et l'industrie du cultivateur ; et tandis que les campagnes produisoient des moissons fertiles, les côteaux des vendanges abondantes ; de grasses prairies, d'immenses forêts de chênes, et des eaux pures, dispersées comme à souhait, dans toute la Gaule, offroient par-tout la nourriture et la salubrité, aux nombreux troupeaux qu'ils entretenoient (1).

Les Gaulois ne s'étoient pas contentés de suivre dans l'agriculture, les usages

---

(1) *Galliae . . . . felices praepinguibus glebis, accommodae proventibus fructuariis, pleraeque consitae vitibus et arbustis, omni ad usum animantium fœtu beatissimae* (Jul. Solin. dans Bouquet. I. p. 97.)

Reliqua omnis Gallia (Celtica) *multum fert frumenti, milii, glandis, ac omnigenum alit pecus* (Strab. l. IV. p. 177.).

(Gallia Celtica) *Terra est frumenti praecipue et pabuli ferax, et amaena lucis immanibus.* (Pompon. Mela. liv. III. c. 2.)

Galliarum glandiferae maxime arbores ... (Plin. l. XVI. c. 8.)

des Grecs et des Romains leurs maîtres ; ils avancèrent eux-mêmes les progrès de l'art par des expériences et des procédés particuliers. Ils trouvèrent dans cette période, l'art d'amender la terre par la terre même, et les premiers de tous les peuples, ils employèrent la marne et le mélange des terres de toute espèce, pour engraisser les champs ou réparer leurs forces épuisées (1). C'est à eux que les Romains durent l'invention des cribles de toute espèce, si commodes pour la préparation des grains et des farines (2) ; celle des vaisseaux

(1) *Alia est ratio, quam Britannia, et Gallia invenère alendi eam (terram) ipsa; quod genus vocant margam.* (Plin. l. XVII. 6.) *Ubios gentium solos novimus, qui fertilissimum agrum colentes, quacumque terra intra tres pedes effosa et pedali crassitudine laetificent . . . Hedui et Pictones calce ubertimos fecere agros : quae sane et oleis et vitibus utilissima reperitur.* (Plin. l. XXV. 6, 8.)

(2) *Criborum genera Galli e cetis equorum invenere.* (Plin. l. XVIII c. 2.)

de bois entourés de cercles, où les vins se conservent mieux que dans des outres, et qui rendent leur manipulation beaucoup plus facile (1).

Sur le sol de la Gaule, on vit naître en abondance tous les grains cultivés en Italie; quelques-uns même s'y perfectionnèrent au point de former de nouvelles espèces, qui surpassoient celles de toutes les autres provinces de l'empire. Tel fut particulièrement le blé que les Romains appeloient *far*, dont ils faisoient le plus grand usage, et qu'ils cultivoient de préférence. Le *far* de la Gaule se distinguoit également et par sa beauté et par la quantité de pain qu'on pouvoit en tirer (2).

---

(1) *Circa Alpes* (Vina) *ligneis vasis condunt circulisque cingunt.* (Plin. Hist. l. XXVIII. c. 12.

(2) *Galliae quoque suum genus farris dedere : quod illic* bracem *vocant; apud nos* sandalam, *nitidissimi grani. Et alia differentia est, quod fere quaternis libris plus reddit*

Du tems de Pline, la culture de la vigne s'étendoit depuis les côtes de la Méditerranée, jusqu'à la Belgique; et parmi les vins estimés, on distinguoit les vins doux de la Narbonnoise, que les Vocontiens sur-tout savoient préparer d'une manière particulière, ceux de Marseille, de Béziers, d'Auvergne, du pays des Séquaniens, des Arvernes, et des environs de Vienne. Ce dernier sur-tout, qui avoit un goût de poix, étoit fort estimé des Romains, qui le payoient très-cher (1). L'an 71, on découvrit dans les environs d'*Alba Helvia* (Viviers), aux pays des Elviens, une vigne dont la fleur ne duroit qu'un jour, et qui par conséquent étoit moins exposée que les autres espèces, aux acci-

---

panis quam far aliud (Plin. Hist. l. XVIII. 7.) Il est incertain à quelle espèce de nos grains modernes, il faut rapporter le *far* des anciens.

(1) Plin. Hist. l. XIV. c. 1, 2, 6, 9. Plutar. Symposiac. l. V. quest. 3.

dens ordinaires de la fleuraison. Bientôt elle fut cultivée dans toute la Narbonnoise (1).

Un tyran arrêta tout-à-coup la culture de cette plante précieuse. Domitien fit arracher toutes les vignes des Gaules, ou du moins une très-grande partie. Soit que son intention ait été, comme le croit Montesquieu (2), d'ôter aux peuples voisins, un appât qui pouvoit les attirer dans l'empire ; soit qu'il ait cru, comme le pensent quelques autres (3), que la trop grande quantité de vignes dans les Gaules, diminuoit assez l'abondance des blés, pour pouvoir causer dans l'empire une disette de cette dernière

---

(1) *Septimo hinc anno, in Narbonensis provinciae, Alba Helvia, inventa est vitis uno die deflorescens ; ob id tutissima. Narbonicam vocant quam nunc tota provincia conserit.* (Plin. Hist. l. XIV. c. 3.)

(2) Esprit des Lois. l. XXI. c. 15.

(3) Bouche essai sur l'Hist. de Prov. I. p. 6.

denrée ; cet édit prouvera toujours à quel point les Gaulois avoient déjà porté la culture de cette plante (1).

Avec la culture des plantes utiles, celles des plantes de luxe et d'agrément avoit aussi passé dans les Gaules, et s'étoit répandue dans toutes les contrées. Les Romains y avoient apporté leur goût pour la magnificence des jardins et des maisons de campagne. Le platane qu'ils faisoient venir de l'Asie et qu'ils cultivoient à grands frais, pour en faire l'ornement de leurs maisons de plaisance, avoit déjà passée jusques chez les Morins, le peuple le plus septentrional de la Gaule ; et l'impôt que le gouvernement avoit mis sur l'ombre de ce bel arbre, n'empêchoit pas les riches Gaulois d'en faire leurs délices, et de le multiplier autour de leurs habitations (2).

(1) Sueton. in Domit. c. 7. Philostrate in vita Apollonii. l. 6. c. 42.

(1) *Jam ad marinos usqus pervecta* (pla-

Les mêmes causes qui avoient avancé dans les Gaules les progrès de l'agriculture, jointes à ces progrès eux-mêmes; y rendirent bientôt le commerce aussi florissant que pouvoient le permettre les maximes du gouvernement. Jamais le commerce n'avoit été l'objet du gouvernement des Romains. Cet objet fut les conquêtes sous la république royale et consulaire, l'établissement et le maintien de la tyrannie sous les empereurs. Lorsque l'empire eut englouti presque toutes les nations commerçantes, le commerce intérieur fut favorisé par les restes de l'ancienne activité des peuples, qui se communiqua bientôt à ceux qui n'avoient été que guerriers; il le fut par les besoins immenses de la capitale et de l'Italie, par la grande quantité de fleuves navigables, de canaux, de

---

tanus) *ac tributarium etiam detinens solum, ut gentes rectigal et pro umbra pendent.* (Plin. liv. XII. c. 1.)

ports, de magasins publics, et sur-tout par ces grandes et belles routes que construisirent soigneusement les Romains pour la communication de toutes ces parties de l'empire. Il fut gêné par les monopoles du prince et de ses favoris, par une grande quantité de péages établis dans l'intérieur du pays. Le commerce extérieur étoit regardé comme nuisible et dangereux ; des prohibitions sévères gênoient les exportations. Depuis qu'il n'existoit plus de citoyens, ou pour mieux dire, depuis que ceux que l'on appeloit citoyens n'étoient plus que des esclaves, on redoutoit les peuples libres voisins de l'empire ; et loin de chercher à les amollir par les mœurs des Romains, comme dans les tems où l'esprit public de ces derniers promettoit toujours la supériorité et les triomphes, on faisoit tout alors pour élever entre eux et l'empire un mur de séparation ; parce que l'esprit public de ces peuples étoit renforcé par leurs confédérations, et qu'il

ne

ne restoit plus aux Romains que leur corruption.

D'après ces craintes et ces maximes, les exportations étoient gênées, sur-tout du côté de la Germanie; et en tirant des peuples qui l'habitoient autant d'esclaves qu'il étoit possible, on avoit soin de ne point leur fournir des objets propres à augmenter leurs ressources militaires, ou à les attirer par l'appât de quelques jouissances nouvelles.

Ce que la politique faisoit vers le Rhin et le Danube, les haines et les inimitiés nationales l'avoient fait depuis long-tems entre les Parthes et les Romains; et ces deux peuples combattant sans cesse, non pour la domination, mais pour la destruction, n'eurent aucun commerce entre eux.

L'Arabie et l'Inde étoient, pour ainsi dire, les seules contrées où les Romains fissent un commerce extérieur considérable. L'or de Rome passoit chez les Arabes qui avoient peu de besoins et

tiroient de grandes richesses de leurs mers et de leurs forêts (1). Depuis que l'établissement de l'empire des Parthes avoit rompu entre l'orient et l'occident les anciennes communications commerciales, qui s'opéroient par les terres et les fleuves, et par la mer Caspienne et le Pont-Euxin, l'Egypte étoit devenue le centre du commerce de l'Inde ; et les Romains maîtres de cette riche province, y employoient, du tems de Strabon, cent vingt navires à ce commerce (2).

---

(1) Plin. l. VII. c. 28. (Strab. l. XVI.)

(2) Tous les ans, vers le solstice d'été, une flotte de 120 vaisseaux partoit de Myoshormos, port d'Egypte situé sur la mer Rouge. A l'aide des moussons elle traversoit l'océan en 40 jours. La côte de Malabar et l'île de Taprobane (Ceylan), étoient le terme ordinaire de cette navigation ; et les marchands des régions de l'Asie les plus éloignées, s'y rendoient pour y attendre l'arrivée des sujets de Rome. Le retour de la flotte d'Egypte étoit fixé au mois de décembre ou de

L'insidieux Auguste avoit eu soin de retenir le gouvernement de l'Egypte ; et après qu'il y eût fait faire tous les travaux et toutes les réparations qui pouvoient en faciliter le commerce ; il s'y forma une source de richesses pour les

---

janvier. Aussitôt ces riches cargaisons transportées sur des chameaux, depuis la mer Rouge jusqu'au Nil, descendoient ce fleuve et abordoient au port d'Alexandrie ; de-là elles affluoient dans la capitale de l'empire. (Plin. Hist. liv. VI. Strab. liv. XVII).

Les objets des marchandises de l'orient étoient la soie qui se vendoit au poids de l'or, les pierres précieuses, parmi lesquelles la perle tenoit le premier rang après le diamant. Les deux grandes pêches de perles étoient les mêmes qu'à présent, Ormus et le cap Comorin. Autant que nous pouvons comparer la géographie ancienne avec la moderne, Rome tiroit ses diamans de la mine de Jumelpar, le Bengale. C'étoit encore différentes espèces d'aromates que l'on brûloit dans les temples et dans les pompes funèbres.

tyrans, et pour les peuples une source de corruption et de misère. Tous les ans, cinquante millions de sesterces, étoient irrévocablement englouties dans l'Inde, pour des marchandises de ce pays; et l'immense profit de ces marchandises, vendues le centuple à Rome (1),

---

(1) Joseph. de bell. Jud. liv. II. c. 16. § 14. *Nullo anno imperii nostri minus H. S. quingenties* (i. e. Sestertium quingenties centena millia) *exhauriente India et merces remittente, quae apud nos centuplicato veneant.* (Plin. Hist. n. l. VI. c. 23.) Et en comptant les marchandises que l'on tiroit de l'Arabie et de la Sérique : *minimaque computatione millies centena millia sestertium annis omnibus India et Seres, peninsulaque illa imperio nostro adimunt. Tanto nobis deliciae, et faeminae constant.* (l. XII. c. 18).

Ces sommes étoient énormes, dans un tems sur-tout, où l'or de l'Amérique ne circuloit pas encore. Il n'est pas étonnant d'après cela, que les Romains se soient vus obligés d'augmenter chez eux la valeur numérique des monnoies. (Esprit. des Lois l. XXI. c. 16.)

passoit par les mains des négocians d'Alexandrie, pour rentrer en grande partie dans celles du tyran, qui tiroit de cette ville de plus grands revenus en un mois que de la Judée en une année entière, par le moyen des monopoles, et autres droits exorbitans qu'il avoit mis sur les marchandises précieuses de l'Inde, et sur-tout par le double droit de passage qu'il exigeoit sur les marchandises, soit qu'elles entrassent dans les ports de l'Egypte à leur retour de l'Ethyopie ou de l'Inde, soit qu'elles en sortissent pour être distribuées dans le reste de l'empire (1).

Auguste avoit caché avec le plus grand

---

(1) *Nunc maximae classes usque in Indiam et extrema Æthiopiae transmittunt : unde praeciosissimae merces in Ægyptum advehuntur, ac rursum in alia exportantur loca ex Ægypto ut duplicia hinc vectigalia exigantur : unum rerum quae importantur, altera earum quae exportantur : caeterum praeciosarum mercium gravia sunt itidem*

soin, cette source de richesses, qui lui fournissoit, aux dépens des peuples, les moyens de multiplier les chaînes des peuples. Il ne confioit le gouvernement de l'Egypte qu'à des amis intimes; il avoit défendu à tous les sénateurs et chevaliers romains, de mettre, sans permission, le pied dans cette province (1);

---

vectigalia cum et monopolia ibi sint. (Strab. l. XVII. p. 1149.)

Srabon dit au même endroit, d'après une oraison de Cicéron, « que du tems de Ptolémée Aulète, père de Cléopâtre, les revenus de l'Egypte montoient ordinairement à douze mille cinq cents talens par an. Or, continue ce geographe, si ce prince avec une mauvaise administration, tiroit une si grande somme de cette province, que ne doit-elle pas rapporter sous la vigilante administration des Romains, et après avoir étendu son commercé jusque dans l'Inde et le pays des Troglodytes? Auparavant, à peine vingt navires osoient-ils passer le golfe Arabique, et avancer leur proue hors de son embouchure ».

(1) *Augustus inter alia dominationis ar-*

et par la même raison, sans doute, il laissa tout ce commerce, entre les mains des seuls Egyptiens, qui par reconnoissance lui élevèrent un temple à Limyrica (1). Du tems de Pline seulement, on commençoit à connoître la route que tenoient les vaisseaux égyptiens qui alloient chercher les marchandises de l'Inde (2). D'Alexandrie, on alloit par le Nil jusqu'à Coptus, puis par terre jusqu'à Myoshormos, et là commençoit proprement le voyage de l'Inde, vers la fin du mois de juin. On

---

cana vetitis, nisi permissu ingredi senatoribus aut equitibus Romanis illustribus, seposuit Ægyptum. (Tacit. ann. II. c. 59.)

(1) *Nam sola fere Alexandria, et recipit istas merces et foras emittit.* (Strab. l. XVII. p. 1149.) Dans la table de Peutinger, on trouve un temple d'Auguste entre Tundis et Muziris.

(2) *Nec pigebit totum cursum ab Ægypto exponere, num demum certa notitia patescente.* (Plin. VI. 23.)

y employoit quelques mois, parce que la chaleur brûlante ne permettoit pas de naviguer pendant le jour. En route, les vaisseaux pour prendre des rafraîchissemens relâchoient à Océlis ou à Comocoïm en Arabie; puis aux îles fortunées et à celle de Dioscorides (Socotera), d'où ils voguoient à pleines voiles vers l'Inde (1).

Au mois de décembre, ils repartoient avec leurs marchandises, relâchoient çà et là sur les côtes de l'Arabie, où ils échangeoient quelques productions de l'Inde contre l'encens et quelques autres marchandises du pays; puis ils revenoient à Alexandrie environ un an après leur départ (2).

D'Alexandrie, les marchandises de

(1) Voy. Plin. Hist. nat. VI. 23. Arrianus in periplo maris Erythræi. p. 32. edit. Huds. in geogr. minor. t. I.

(2) *Ex India navigant mense Ægyptio Tybi, nostro decembri* (Plin. Hist. nat. VI. 23.)

l'Inde étoient transportées par les négocians de cette ville jusqu'à Puteoli (Poussol) (1). D'où les Romains les expédioient dans toutes les autres parties de leur empire.

Quelque fût donc l'activité des Gaulois et leurs dispositions pour le commerce, ils ne pouvoient être que passifs à l'égard de celui de l'Inde, et ils étoient obligés de recevoir des Romains toutes les marchandises qui venoient de ce pays. Mais un avantage qu'ils avoient au-dessus des habitans de plusieurs autres provinces de l'empire, c'est que les productions naturelles de la Gaule, étant considérablement multipliées par l'augmentation des bras, et par les nouveaux ressorts de l'industrie, ils trouvoient sur leur propre sol, beaucoup plus qu'il ne falloit pour payer les marchandises de l'Inde, dont l'usage étoit d'ailleurs beaucoup moindre chez

(1) Philo. in flaccum p. 968. édit. Franc.

eux que chez les Romains ; leurs mœurs étant moins corrompues, leur luxe moins extravagant et moins général. Si les Romains fournissoient aux Gaulois des épiceries, des aromates, des pierres précieuses, et quelques vases de grand prix ; les Gaulois de leur côté, fournissoient constamment à Rome, à l'Italie et à plusieurs autres contrées, des productions naturelles ou des marchandises manufacturées.

La manie des jardins immenses établie par le luxe, autour de Rome, et dans presque toute l'Italie, ayant arraché à l'agriculture de ces contrées une grande partie des terres, la subsistance des maîtres du monde dépendoit de l'activité et de l'industrie des peuples qui vivoient sous leur domination. La fertile Gaule concourut bientôt, avec la Sicile et l'Egypte, à leur fournir l'immense quantité de blé dont ils avoient besoin (1);

(1) *Ex his generis* (tritici) *quæ Romam*

avec moins de concurrence, elle leur fournissoit des bestiaux qu'elle nourrissoit en abondance. Les Séquaniens et les Belges trouvoient une source intarissable de richesses dans leurs nombreux troupeaux. Habiles dans l'art de fumer, de saler et de préparer diversement la chair des porcs, ils lui donnoient par ces préparations, des qualités nouvelles, la préservoient pendant long-tems de la corruption, et la vendoient aux Romains et aux autres habitans de l'Italie qui en faisoient une grande consommation (1). Les vins de la Gaule, dont quelques-uns avoient des

---

invehuntur, levissimum est gallicum, (Plin. Hist. nat. l. XVIII. c. 7.)

(1) *Ex his optima suilla salsamenta Romam perferuntur.* (Strab. l. IV. p. 192.) *Tam copiosi autem sunt iis* (Belgis) *pecudum et suum greges, ut sagorum et salsamentorum copiam, non Romae tantum suppeditent, sed et plerisque Italiae partibus.* (Strab. l. IV. p. 197.) *Optimae quidem pernae ex Gallia.* Athen. l. XIV c. 21.

qualités très-estimées, mais opiniâtrément attachées au terroir et au climat qui les produisoit (1), formèrent une autre branche de commerce très-considérable, que la défense de Domitien ne détruisit probablement que pour le nord. Les Romains estimoient beaucoup aussi les fromages de Nismes et du Gévaudan (2), la saumure d'Antibes, (3) les huîtres des environs de Médoc (4), le

(1) *Et aliquibus* (vitibus) *tantus locorum amor, ut omnem in his gloriam suam relinquant, nec usquam transeant totae. Quod et in Rhoetica Allobrogicaque, quam supra picatam appellavimus evenit, domi nobilibus nec agnoscendis alibi.* (Plin. Hist. nat. l. XIV. c. 2.)

(2) *Laus caseo Romae, ubi omnium gentium bona cominus judicantur, e provinciis Nemaunensi praecipua, lesurae gabalicique pagi.* (Plin. Hist. nat. XI. 42.)

(3) *Muria Antipolis* (laudatur) Plin. XXXI. 8.)

(4) (Ostrea) *Cizicena majora lucrinis, dulciora Britannicis, suaviora Medulis* (Plin.

chervi du Rhin (1), les carottes de toute la Gaule (2), et une espèce de pomme que l'on nommoit pomme gauloise (3).

Aux productions de la terre cultivée, se joignoient, pour enrichir les Gaulois, plusieurs autres productions naturelles, telles que les bois de leurs immenses forêts, les métaux qu'ils tiroient de leurs fleuves et de leurs mines ; et dont quelques-uns tels que l'or, passoient pour les

---

l. XXXII. c. 6.) Les huîtres de cette contrée sont encore fort estimées aujourd'hui.

(1) L'empereur Tibère en faisoit venir tous les ans une provision des environs de Gelb-Castel, situé sur le Rhin, à peu de distance de Nuis. *Sicer ipsum Tiberius princeps nobilitavit; flagitans omnibus annis è Germania Gelduba ubi generositas praecipua* Plin. l. XIX. c. 51.

(2) *Est et quartum genus in eadem similitudine pastinacae, quam nostri Gallicam vocant* (Ib.).

(3) *Nationum habent cognomen Gallica et Asiatica mala.* (Plin. l. XV. c. 12.)

meilleurs de tous ceux que l'on connoissoit alors (1); le nard qui tenoit le

---

(1) Les Gaulois avoient de l'or, de l'argent, du fer, du cuivre et du plomb.

Tectosages ad Pyrenam accedunt, et septentrionalem Cemmenorum montium partem nonnihil attingunt, aurique divitem colunt terram (Strab. IV. 187.)

Tarbelli vero hunc sinum habent (Aquitaniæ) *apud quos optima sunt auri metalla; in fossis enim non alte actis inveniuntur auri laminae manum implentes, aliquando exigua indigentes repurgatione: reliquum ramenta et glebae sunt, ipse quoque non multum operis desiderantes.* (Ib. IV. 190.)

Apud Petrocorios et Bituriges Cubos, ferri sunt praeclara metalla . . . Argenti metalla Ruteni habent et Gabales. (Ib. IV. 191.)

Asserunt Galli sua metalla esse praestantiora tum in Cemmeno monte, tum sub ipsa Pyrenem. (Strab. III. p. 146.)

Omni auro inest argentum vario pondere, alibi dena, alibi nona, alibi octava parte. In uno tantum Galliae metallo, quod vocant albicratense; tricesima sexta portio inveni-

second rang après celui de Syrie (1), le corail que l'on pêchoit vers les îles Stécades (2), l'ochre que l'on tire aujourd'hui du Berri, et dont les peintres faisoient un aussi grand usage que de celui de l'Attique (3).

De plusieurs productions naturelles, l'industrie des Gaulois sut former aussi

---

tur: ideo cæteris praeest. (Plin. l. XXXIII. chap. 4.)

Proximum bonitate fuit (æs) *salustianum in centronum Alpino tractu, non longi et ipsum aevi. Successitque ei Livianum in Gallia.* (Plin. XXXIV. 2.)

Nigro plumbo ad fistulas laminasque utimur, laboriosus in Hispania erato, totasque per Gallias. (Ib. 17.)

(1) *In nostro orbe proxime laudatur* (Nardum) *Syriacum mox Gallicum.* (Plin. Hist. XII. 12.)

(2) (Curalium) *Laudatissimum in Gallico sinu circa Staecadas insulas* (Plin. XXXII. 12.)

(3) (Pigmentum) *quod lucidum vocant, Gallia veniens, hoc autem et attico ad lumina utuntur.* (Plin. l. XXXIII. 12.)

de nouveaux objets de commerce. Ils passent pour les inventeurs de la toile, et l'on en fabriquoit dans toutes les Gaules (1). De leurs laines, ils faisoient des étoffes et des matelats. Cette première espèce de manufacture fut perfectionnée par eux, la seconde est de leur invention. Les couleurs qu'ils savoient donner à leurs tapis, les faisoient distinguer de ceux des Parthes ; et les manufacturiers des Gaules en inventant l'art de former dans le tissu de leurs étoffes des figures de diverses couleurs, distinguées les unes des autres, surpassèrent ceux d'Alexandrie, qui ne savoient encore faire que des étoffes rayées (1). Ils

(1) *Galliae universae tela texunt* (Plin. Hist. l. XVIII. c. 1.)

(1) (Lana) *Istriae Liburniaeque pilo propior quam lanae, pexis aliena vestibus et quam salacia scutulato textu commendat in Lusitania. Similis circa piscenas provinciae Narbonensis : similis et in Ægypto, ex qua vestis detrita usu pingitur, rursusque aevo*

savoient

savoient avec le suc de leurs plantes imiter toutes les couleurs, pour embellir leurs toiles et leurs étoffes ; et leur pourpre étoit plus éclatante, et beaucoup moins chère que celle des Phéniciens ; elle auroit surpassé cette dernière à tous égards, s'ils eussent trouvé le secret de lui faire supporter l'eau (1).

---

durat. Est et hirtae pilo crasso in tapetis antiquissima gratia : jam certe priscos iis usus, Homerus auctor est. Aliter haec Galli pingunt, aliter Parthorum gentes. Lanae et per se coactam vestem faciunt . . . . ahenis polientium extractae, in tomenti usum veniunt : nec facile dixerim quid ea citate cœperit.

Pluribus vero liciis texere, quae polymita appellant, Alexandria instituit ; scutulis dividere, Gallia. (Plin. l. VIII, c. 48).

In culcitis praecipuam gloriam Cadurci obtinent. Galliarum hoc et tomenta pariter inventum. (Plin. l. XIX, c. 1).

(1) *Transalpina Gallia herbis tyrium atque conchylium tingit, omnesque alios colores. Nec quaerit in profundis murices, seque*

Chez eux, comme en Italie et en Espagne, le sable mêlé avec le nître étoit transformé en vetre (1); et par l'invention d'un savon propre à donner aux cheveux une couleur rousse, ils avoient su mettre à contribution le luxe et la coquetterie des dames romaines, qui

---

objiciendo escam, dum praeripit belluis marinis, intacta etiam amoris scrutatur vada, ut inveniat per quod facilius matrona adultero placeat, corruptor insidietur nuptae. Stans et in sicco carpit, quo fruges modo; sed et culpa non ablui usu: alioqui fulgentius instrui poterat luxuria, certe innocentius. (Plin. Hist. nat. l. XXII, c. 2).

(1) *In Vulturno mari Italiae arena alba nascens . . . . pila mola que teritur. Dein miscetur tribus partibus nitri pondere vel mensura, ac liquata in alias fornaces transfunditur. Ibi fit massa quae vocatur ammonitrum; atque haec recoquitur, et fit vitrum purum ac massa vitri candidi. Jam vero per Gallias Hispaniasque simili modo arenae temperantur.* (Plin. Hist. nat. l. XXXVI, c. 26).

croyoient embellir leur chevelure par cette couleur empruntée (1).

Outre les facilités que les fleuves et les deux mers procuroient aux Gaulois pour l'étendue de leur commerce et leur communication entre eux, les Romains avec des dépenses immenses et des travaux opiniâtres avoient établi des grands chemins qui s'étendant depuis la capitale, jusqu'au fond de chacune des provinces, sembloient ne faire de tout l'empire qu'une seule ville réunie par une multitude de rues. Les Gaules participèrent à cet avantage. Un grand chemin construit après la dernière guerre d'Afrique, s'étendoit depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes, et formoit une communication entre le midi de la Gaule, l'Espagne et l'Italie; un autre qui dut son existence à Domitius Ænobarbus,

(1) *Prodest et sapo : Galliarum hoc inventum rutilandis capillis : fit ex sebo et cinere.* (Plin. l. XXVIII, c. 12).

alloit d'Arles à Milan. Auguste qui avoit le plus grand intérêt à se procurer les moyens de porter rapidement ses troupes vers tous les points de l'empire, ne négligea rien pour augmenter ou perfectionner par tout les voies militaires. Il fit percer des grands chemins par les Alpes, avec des peines infinies. Deux de ces routes venoient jusqu'à Lyon; et dans le même tems, Agrippa prenant cette ville pour un nouveau centre de communication, fit construire dans toutes les Gaules des grands chemins qui venoient y aboutir. Quatre de ces routes formoient comme des branches principales desquelles partoient une multitude de rameaux, qui lioient à droite et à gauche toutes les villes, tous les bourgs, tous les endroits considérables. Une de ces routes principales passoit par les montagnes d'Auvergne, et pénétroit jusqu'au fond de l'Aquitaine; une autre régnoit le long du Rhin, et alloit aboutir à la mer d'Allemagne; une

troisième s'étendoit du midi au nord, jusqu'au port Iccius (Boulogne), dans le pays des Morins, passage le plus commode des Gaules en Angleterre (1), et ne laissoit plus entre la Gaule et la Bretagne que le passage en mer le plus étroit ; la quatrième, enfin, suivoit le cours du Rhône, et conduisoit jusqu'à Marseille (2).

Par le moyen de ces routes, toutes les marchandises pouvoient circuler aisément dans tous les marchés, dans toutes les villes, dans les moindres endroits des Gaules : elles pouvoient parvenir aisément jusqu'aux différens ports des fleuves et des mers, pour être transportées dans d'autres contrées, où des routes semblables leur offroient encore les mêmes facilités.

Après Marseille et Narbonne, Lyon

(1) Ces. de bell. Gall. liv. V. 2.

(2) Voy. Hist. des grands chemins de l'empire romain, par Bergier.

étoit la ville la plus commerçante des Gaules ; les Romains y avoient établi leur étape générale pour les Gaules ; ils y battoient de la monnoie d'or et d'argent, et elle étoit devenue une des villes les plus fréquentées de toute la province (1). Les autres marchés principaux étoient Narbonne, Arles, Bordeaux (Burdigala), Orléans (Genabum) chez les Carnutes, et quelques autres (2).

---

(1) *Post Narbonem haec urbs maxime omnium Gallicarum hominum frequentia pollet ; praefecti enim Romanorum eo utuntur emporio, monetamque ibi tam auream quam argenteam cudunt.* (Strab. l. IV, p. 192).

(2) *Maximum eorum quae ibi locorum sunt emporium* (Narbonne). Strab. IV, 181.

Ad Rhodanum vero urbs est et emporium haud exiguum Arelatae. (Ibid.)

Habet emporium Burdigala, impositum paludi marinae, quam Garumnae ostium efficit. (Ibid. 190).

Ligeris autem Genabum praeterfluens, quod est Carnutum emporium. (Ib. IV, 191).

Il fut donc aisé aux Gaulois de s'enrichir par le commerce. La proximité de la Grande-Bretagne, qui ne commença à être civilisée que vers le milieu de cette période, leur offroit sur-tout une riche voie d'exportations ; et malgré les maximes du gouvernement, qui tendoient à rompre toute communication avec la Germanie, le commerce des Gaulois chez ces peuples ne laissa pas d'être quelquefois considérable : soit que ces maximes fussent négligées dans des tems de troubles ou de guerres civiles, sous des règnes foibles ou insoucians ; soit que les Germains obtinssent par la terreur de leurs armes ce qu'on leur refusoit par politique ; soit enfin que le commerce eût toujours été permis avec quelques peuples particuliers de la Germanie, sur la fidélité desquels les Romains croyoient pouvoir compter. (1).

Les Gaules ne tiroient guère de la Bre-

(1) Voy. Tacit. Germ. c. 41).

tagne que de l'étaim, des peaux, des esclaves et des chiens de chasse (1); elles ne tiroient guères de la Germanie que des esclaves et des pelleteries, et fournissoient aux Germains une grande quantité de toiles ornées de raies couleur de pourpre, et dont les femmes de ce pays faisoient leur plus précieux ajustement. A la fin, les Germains apprirent d'eux à fabriquer aussi ces toiles; mais du tems de Pline, cet art étoit encore nouveau parmi eux (2).

(1) *Efferuntur praeter haec ex ea insula pelles, mancipia et canes ad venationem naturali praestantes facultate.* (Strab IV, 199).

Stannum ex Britannia Massiliam afferri ait Posidonius. (Strab. III, 147).

(2) *Fœminae* (Germanorum) *saepius lineis amictibus velantur, eosque purpura variant.* (Tacit. Germ. c. 17).

Galliae universae tela texunt, jamquidem et Trans-Rhenani hostes; nec pulchriorem aliam vestem eorum fœminae novere. (Plin. Hist. nat. l. XVIII, c. 1).

Les Gaulois ne s'appliquèrent pas avec moins d'ardeur aux sciences et aux arts, qu'au commerce et aux manufactures.

Auparavant une seule voie étoit ouverte à la considération et à la gloire, la voie des armes. Mille voies s'offrirent alors à l'esprit actif et ambitieux des Gaulois de toutes les classes : l'éloquence qui s'établissoit un empire sur les esprits, et conduisoit aux premières charges du gouvernement; la jurisprudence qui attiroit la confiance des citoyens, et rendoit propre à plusieurs places distinguées; la poésie qui offroit les appas séduisans de la faveur du prince, de l'admiration des peuples et d'une célébrité sans bornes; la philosophie qui s'élevoit au-dessus des tyrans, et sembloit, dans les ames fortes, suppléer à la liberté perdue; l'histoire, qui jamais n'offrit un champ plus vaste, des scènes plus magnifiques et plus variées, et que les Romains savoient orner des charmes de l'éloquence; en un mot, tous les genres

de littérature et d'instruction, tous les arts et toutes les sciences qui jamais ne furent récompensés par autant de gloire, de considération et d'avantages de toute espèce.

On vit donc les Gaulois se porter avec ardeur vers l'étude des sciences et des arts, secondés par leurs dispositions naturelles; par la vivacité de leur esprit; par leur aptitude ingénieuse à tout ce qu'ils vouloient entreprendre (1); par cette heureuse inquiétude qui caractérisa toujours les peuples de ce beau climat, et leur fit toujours conserver, même au milieu de l'esclavage et de la barbarie, quelqu'étincelle sacrée propre à rallumer dans l'univers le flambeau des plus utiles vérités.

Ils étudièrent la langue grecque qui avoit transmis aux Romains les sciences et les arts; la langue latine, que les

(1) *Genus summae solertiae*. (Ces. de bell. Gall. l. VII. p. 289).

Romains avaient appliquée aux sciences et aux belles-lettres, et qui, cultivée par des hommes de génie, dans les tems brillans de la république, étoit parvenue alors au plus haut degré de perfection, et ne le cédoit plus à la première (1).

La langue grecque introduite dans le midi de la Celtique par les Phocéens de Marseille et leurs colonies, cultivée par les savans de ces colonies, commune dans toute la Gaule narbonnoise, depuis que cette province étoit devenue semblable à l'Italie, la langue grecque se répandit bien plus rapidement encore dans le reste de la Celtique, lorsque celle-ci fut soumise à ces mêmes Romains.

(1) *Volcae Rhodano vicini sunt, oppositos habentes in altera ripa Salyas et Cavaros. Horum nomen obtinet, ita ut omnes qui eam colunt regionem barbari, Cavari appellentur : quamquam ne barbari quidem adhuc sunt, plerique jam omnes romanam formam linguamque et vitae rationem, quidam etiam civitatem adepti.* (Strab. IV, 186.)

Alors la barrière fut rompue entre l'ancienne et la nouvelle province ; le commerce facilité par leur réunion sous un même gouvernement ; les obstacles adoucis par la repression de l'ancien système politique et religieux ; le goût excité par la perspective des avantages ; les facilités multipliées par la multitude de Romains instruits, qui se répandirent avec autant d'éclat que de supériorité sur toute la surface des Gaules ; par le concours des Grecs mêmes devenus Romains, que le commerce, les colonies nationales, et mille autres circonstances attiroient ou fixoient dans ces contrées ; par le voisinage et la célébrité des écoles de Marseille, que l'on pouvoit fréquenter alors sans sortir de son pays, et à laquelle aboutirent bientôt des routes commodes construites par le nouveau gouvernement dans toutes les parties de la Gaule.

Sous Caligula, cette langue avoit déjà fait tant de progrès dans la nouvelle province, que les pièces des jeux litté-

raires qui se célébroient annuellement à Lyon, dans le temple d'Auguste, pouvoient être écrites en grec ou en latin, au choix des concurrens, et que la multitude qui assistoit à la lecture de ces pièces décidoit de leur mérite et proclamoit les vainqueurs ; chose impossible, si la langue savante des Romains n'eût été familière au plus grand nombre. On ne se contentoit pas de l'entendre et de la parler ; plusieurs savans la cultivoient d'une manière particulière. Vers la fin du premier siècle, un Gaulois de nation, Favorin, écrivit des ouvrages en grec ; plus tard, Lucien voyageant dans les Gaules, y trouva un philosophe de cette nation, qui parloit aussi facilement le grec que sa langue naturelle : (1) et nous verrons bientôt que les premières églises chrétiennes établies à Vienne, à Lyon, et dans plusieurs autres contrées des Gaules, furent fondées par des Grecs, et

(1) Luc. Herc. Gall.

ne se servirent pendant long-tems que de leur langue maternelle, soit pour le culte, soit dans tous les écrits relatifs à leur religion (1).

Avec plus de rapidité encore se répandit la langue latine, d'une utilité beaucoup plus générale, d'une nécessité indispensable pour ceux qui vouloient sortir de la classe ordinaire, pour tous mêmes, par leur état de sujets ou de concitoyens qui formoit entre eux et les Romains une multitude de rapports de toute espèce. En moins d'un demi-siècle cette langue devint la langue vulgaire des Gaules. Sous le règne d'Adrien, les vieillards, les femmes et les jeunes gens faisoient déjà, dans la ville de Vienne, leurs délices des poésies latines; au commencement du second siècle, nous trouvons à Lyon des libraires qui vendoient des livres latins écrits par des auteurs Gaulois ou étrangers; et dans le cours

(1) Hist. litt. l. 1., 230

de cette période, les Gaulois avoient déjà acquis une si grande réputation de délicatesse et de goût, que les meilleurs écrivains de Rome étoient extrêmement flattés de leur approbation et de leurs suffrages (1).

(1) Le poëte Martial ayant appris qu'à Vienne hommes et femmes, jeunes et vieux lisoient ses poésies, préféroit cet honneur à toutes les faveurs de la fortune; voici comme il s'exprime:

Fertur habere meos, si vera est fama, libellos
Inter delicias pulchra Vienna suas.
Me legit omnis ibi senior, juvenisque, puerque,
Et coram tetrico casta puella viro.
Hoc ego maluerim, quam si mea carmina cantent
Qui Nilum ex ipso protinus ore bibunt;
Quam meus hispano si me Tagus impleat auro,
Pascat et Hybla meas, pascat Hymettos apes.

L. 7, Ep. 87.

Pline le jeune écrivant à Geminius, son ami, qui vivoit à Lyon, lui témoigne toute la joie

L'histoire nous a conservé les noms de plusieurs Gaulois célèbres dans tous les genres, qui, dans le cours de cette période ont honoré également et Rome et leur patrie. L'éloquence, fille de la liberté, n'avoit pas été ignorée des Gaulois, sous les formes républicaines de leurs anciens gouvernemens. Dans les derniers tems mêmes, les restes de ce gouvernement primitif appeloient encore leurs prêtres et leurs nobles à des discussions importantes, les portoient à s'exercer dans l'art de parler en public, dans l'art de persuader et de convaincre; et nous avons vu quelques morceaux pleins de force et d'énergie que les historiens disent avoir été prononcés dans leurs assemblées politiques et militaires. L'art secondant ces dispositions, de

qu'il éprouve de savoir que ses ouvrages sont lus dans cette ville des Gaules, et qu'on les y estime autant qu'ils l'étoient en Italie. (Plin. l. 9, Ep. II, p. *566*).

grands

grands orateurs sortirent de la Gaule narbonnoise, sous les anciennes influences de Marseille et de Rome libre; et sous Rome asservie, des orateurs gaulois, dans le fond de l'ancienne Celtique, osèrent encore agiter, dans une assemblée, la grande question de la liberté (1), question dont depuis long-tems le nom seul glaçoit d'effroi tout le sénat de Rome (2).

(1) Dans l'assemblée tenue dans la cité des Rémois, pendant la guerre des Bataves, au moment où l'on avoit appris l'approche d'une armée romaine commandée par Cerialis.

(2) La harangue que Cerialis fit aux Tréviriens et aux Lingons pendant la guerre des Bataves, prouve que l'amour de l'éloquence avait passé jusqu'aux cités septentrionales... *Sed quia apud vos verba plurimum valent, bonaque ac mala non sua natura, sed vocibus seditiosorum aestimantur, statui pauca disserere.* (Tacit. Hist. l. IV, c. 73). Le reproche que fait ici Cerialis à ceux auxquels il s'adresse, ne prouve point que l'éloquence

Parmi les orateurs célèbres que produisirent les Gaules pendant cette période, on nomme Vibius Gallus qui, sous Auguste, à l'époque où la bassesse et la flatterie commençoient à enchaîner l'éloquence, ne laissa aucun nom entre Cicéron et lui; Agrotas de Marseille qui ne plaidant qu'en grec, sembloit prouver par la force et l'énergie de son style, que sa patrie conservoit encore quelques traces de cet ancien caractère républicain, disparu depuis long-tems de la Grèce proprement dite; Votienus Montanus, admiré pour ses talens rares qu'il sembloit ne devoir qu'à la nature, plus admirable encore par son courage contre la tyrannie, qui lui procura l'honneur

---

fût dégénérée chez ces peuples en vaines déclamations. Le Romain parloit le langage de tous les tyrans, qui traitent de déclamations tous les discours où l'on parle de liberté, et de sédition tout ce qui tend à détruire leur tyrannie.

d'encourir l'indignation de Tibère ; Clodius Quirinalis et Ursulus, celèbres dans les écoles des Gaules et de Rome ; Domitius Afer, qui, sous les trois tyrans successeurs d'Auguste, fut regardé comme le premier des orateurs, et auroit mérité peut-être l'honneur que lui fait Quintilien, son disciple, de le mettre à côté des plus grands orateurs de l'antiquité, si la corruption du gouvernement qui gangrenoit toute justice, ne lui eût fait regarder l'éloquence comme un vil métier, propre à défendre également le crime et l'innocence ; si la basse jalousie de Caligula n'eût forcé ses talens à se replier sur eux-mêmes, et à ramper devant le féroce orgueil de la tyrannie.

Dans des tems moins malheureux, sous le règne de Vespasien, ce sont encore les Gaulois qui tiennent à Rome le sceptre de l'éloquence. Tels furent Gabinien, regardé comme le prince de l'éloquence de son tems ; Julius Secundus, qui fit

briller à Rome les talens qu'il avoit acquis dans l'école de Lyon ; Marcus Aper, qui ne vouloit rien devoir qu'à la force de son propre génie, et sur le mérite duquel l'opinion des savans se peint d'un seul trait ; c'est qu'un grand nombre lui attribuent le fameux *Dialogue des Orateurs*, que l'on attribue également à Tacite et à Quintilien, et que l'on croit également digne de tous les trois.

Sous les règnes de Trajan, d'Adrien et d'Antonin, on remarque encore Tribonius Rufinus, de Vienne, digne d'être l'ami de Pline le jeune, et que ce dernier loue dans ses écrits comme un homme d'un mérite extraordinaire ; Favorin, dont le vaste génie embrassoit également l'éloquence, l'histoire et la philosophie ; Fronton, regardé sous Adrien comme le plus célèbre avocat de Rome, qui fut choisi pour enseigner l'éloquence à Marc-Aurèle, et auquel le genre humain dut en grande partie les qualités extraordi-

naires de cet empereur ; puisque de son propre aveu , c'est Fronton qui lui fit haïr les vices des princes, et goûter le charme des vertus privées.

Les Gaules ne le cédèrent point non plus aux autres provinces de l'empire, pour la poésie et l'histoire. Le règne d'Auguste qui fut le beau siècle de la poésie, nous montre à côté de Virgile et d'Horace, Cornelius Gallus, Terentius Varron et Julius Montanus, dont les poésies ne sont pas venues jusqu'à nous, mais du mérite desquelles nous pouvons assez juger, par les éloges de ceux de leurs contemporains dont les ouvrages ont fait les délices de la postérité. C'est dans Virgile, Horace, Ovide, Prosperce et autres, que nous apprenons la réputation dont jouissoient à Rome ces poëtes gaulois, et le cas que les gens du meilleur goût faisoient de leurs productions. Varron fut, au rapport de Velleius Paterculus, un des plus beaux génies qui aient illustré le siècle d'Auguste ;

et Virgile lui-même, ce prince des poëtes latins, n'a pas dédaigné de le prendre quelquefois pour modèle. Plus tard, on trouve encore Pétrone, né aux environs de Marseille, à qui son esprit et son goût valurent le titre d'arbitre de l'élégance (1); à qui l'on pardonne d'avoir été le favori de Néron, en faveur de la satyre sanglante qu'il nous a laissée contre les vices honteux de ce tyran; Antonius Primus, que Martial cite comme un des plus beaux esprits de son tems (2); Sanctius Augurinus, dont Pline le jeune fait l'éloge le plus pompeux. Les noms de Trogue Pompée, du même Terentius Varron dont nous venons de parler, et de L. Annœus Julius Florus, que la Gaule peut avec raison disputer à l'Espagne, prouvent assez que, dans cette période, les Gaulois cultivèrent l'histoire avec succès, et su-

---

(1) Tacit. Ann. l. 16, 18.

(2) Mart. 1, 9, Epig. 100.

rent même y acquérir une réputation distinguée.

La médecine qui sembloit ne devoir faire dans les Gaules que des progrès très-lents, parce que de tems immémorial elle y étoit enchaînée aux superstitions, rompit cependant de bonne heure ses fers honteux sous le gouvernement des Romains (1); et outre Démosthène, Crinos et Charmis qui étoient de Marseille, on voit paroître à Lyon, au commencement du second siècle, un médecin célèbre, Abascante, qui écrivoit sur son art, et dont les ouvrages parvinrent à la connoissance de Gallien, qui avoue même en avoir profité (2).

La Gaule n'auroit pu produire tant

(1) Les villes et les particuliers faisoient venir de Marseille des médecins et des sophistes; (*nam et privatim et publice à civitatibus medici . . . . conducuntur. . . .* Strab. l. IV, p. 181).

(2) Gall. de Ant. l. II, c. 12, p. 235.

d'hommes célèbres dans tous les genres, si le goût des sciences n'y eût été répandu; s'il n'y eût eu dans ses principales villes de bonnes écoles, propres à former les jeunes gens dans toutes les disciplines, et à leur ouvrir dignement la carrière de la gloire littéraire. L'école de Marseille qui, dans la période précédente avoit jeté parmi les Celtes les premières semences libres des sciences et des arts, étend dans celle-ci sa réputation dans l'Italie et dans toutes les provinces de l'empire; et tandis que la jeunesse la plus distinguée de Rome accourt dans cette ville comme à la source de la science, du goût et de la sagesse, les Gaulois s'y portent avec une nouvelle ardeur, ou attirent chez eux des savans de cette ville, excités par l'exemple de leurs maîtres, pressés par leurs nouveaux besoins, poussés par leur activité naturelle, qui cherche des alimens nouveaux. La gloire d'Athènes a passé dans les Gaules; augmentée de l'ancienne gloire de Marseille,

elle offre dans cette ville ce que jamais on n'avoit vu réuni dans la Grèce même, le commerce, l'opulence, les sciences et les arts, avec l'austérité des vertus publiques et la sagesse de l'administration (1).

Bientôt, à l'imitation de Marseille, des écoles établies dans les principales villes des Gaules, multiplièrent les moyens d'instruction, et les mirent à la

(1) *Et hodie nobilissimis etiam Romanorum persuasit, ut discendi studio pro Atheniensi peregrinatione, Massiliensem amplecterentur; quos cum vident Galli, quia in pace vivitur, ipsi quoque labentes otium huic vitae instituto impendunt, non privatim modo sed et publice; nam et privatim et publice à civitatibus, ut medici ita etiam sophistae conducuntur. Porro frugalitatis ac modestiae Massiliensium non minimum est argumentum, quod apud eos maxima dos est centum aurei, et ultra quinque in vestitum, ac totidem in ornatum aureum insumere non licet.* (Strab. liv. IV. p. 181). *Locum graeca comitate, et provinciali parsimonia mistum ac bene compositum.* (Tacit. vit. ag. 4).

portée de tous les Gaulois. Des savans appelés de Marseille par les villes et les particuliers, donnèrent une nouvelle forme à l'éducation publique et particulière (1).

Autun, l'antique école des druides, fit place à de célèbres écoles d'éloquence, de jurisprudence et de belles-lettres, où la jeune noblesse des Gaules venoit prendre des connoissances et du goût, et déjà sous le règne de Tibère ces écoles étoient florissantes (2). A Vienne, les ouvrages

---

(1) Claude, dans le discours qu'il fit au sénat pour demander que les Gaulois y fussent admis, dit : *Num italicus senator provinciali potior est ? Num pœnitet insignes viros è Gallia narbonensi trantivisse ?* (Tacit. An. l. II, n. 24).

Les Romains tiroient des Gaules et leurs meilleurs soldats, et leurs meilleurs hommes d'état.

(2) *Augustodunum, caput gentis, armatis cohortibus Sacrovir occupaverat, nobilissimam Galliarum sobolem, liberalibus stu-*

de Martial n'auroient pas été lus si généralement, et ce poëte n'auroit pas mis tant de prix au jugement des Viennois, si cette ville n'eût pas eu depuis long-tems des écoles propres à inspirer à tous ses habitans le goût et l'amour des lettres.

Dès le premier siècle de l'ère chrétienne, Toulouse avoit une école d'éloquence où un Statius Surculus enseignoit avec réputation (1); et les jeux littéraires établis à Lyon sous Caligula, célébrés avec un si grand concours, nous font croire que les écoles qu'on y trouve dans la suite, suivirent de près, ou précédèrent même cet établissement. Enfin les Gaules s'élevèrent jusqu'à la gloire de Rome, pour les sciences et les belles-lettres, et elles les portèrent dans la Bretagne, jus-

---

diis ibi operatam, ut eo pignore parentes propinquosque eorum adjungeret. (Tacit. Ann. l. III, 43).

(1) Histoire littéraire de la France, l. I, p. 136.

qu'alors inculte et barbare (1) ; et lorsque les Romains, accablés sous le double joug de la tyrannie et de leurs vices, virent leurs lauriers littéraires se flétrir et tomber, les Gaules moins corrompues soutinrent encore pendant quelque tems l'ancienne gloire de l'empire, et ne laissèrent jamais s'éteindre entièrement le flambeau de l'esprit humain.

Marseille avoit répandu dans les Gaules les arts en même tems que les sciences et les belles-lettres ; et les Gaulois, dont l'adresse et l'industrie naturelle étoient excitées par l'amour de l'élégance et de la parure, surpassèrent bientôt, dans cette partie, les Marseillois et les Romains. Ils excellèrent sur-tout dans la

---

(1) *Gallia causidicos docuit facunda Britannos.*
Juven. Satyr. 15, v. 111.

C'est Agricola, né à Fréjus et élevé à Marseille, qui fut le premier instituteur des belles-lettres dans la Bretagne. (Tacit. in vit. Agricol. 21).

ciselure et la gravure, et dans l'art de travailler les métaux avec un fini précieux. Ayant inventé l'art d'étamer et d'argenter, ils furent les premiers qui donnèrent aux métaux communs l'apparence des métaux fins et précieux; et bientôt leurs meubles, leurs ustensiles, leurs voitures, et plusieurs autres ouvrages de leurs mains brillèrent d'un éclat nouveau et emprunté, et offrirent toute la pompe de l'opulence, sans en supposer même la réalité (1).

Zénodore, statuaire et ciseleur gaulois, qui vivoit sous le règne de Néron, surpassa dans ces arts tous les artistes de son tems. Les Romains admiroient ses ouvrages de ciselure, et sur-tout deux coupes qu'il avoit travaillées d'après Calamide, et qui étoient si parfaitement imitées, qu'on avoit de la peine à distinguer les copies des originaux. Une statue colossale qu'il fit dans la capitale

---

(1) Plin. l. XXXIV. c. 17.

de l'Auvergne, et une autre de la même espèce à Rome, ne donnent pas, à la vérité, une idée bien avantageuse du goût des Romains et des Gaulois, dans ce siècle de boursoufflure et de fausse grandeur, mais elles n'en prouvent pas moins le génie et l'habileté de l'artiste, l'estime générale dont il jouissoit au-dessus de tous les autres artistes de son tems, l'amour des Gaulois pour les arts, et l'ardeur des cités pour se distinguer par des monumens extraordinaires en ce genre. Le colosse d'Auvergne représentoit Mercure; il coûta quatre millions à la cité, et l'artiste y travailla pendant dix ans. Celui de Rome, qui devoit être consacré à Néron, et qui le fut au soleil, après la mort du tyran, avoit cent dix à cent vingt pieds de hauteur (1).

Les Romains, maîtres de la Celtique, n'eurent pas l'imprudence de renverser

(1) Plin. l. XXXIV. c. 7. Hist. litt. de la France, t. II, p. 138. 139.

tout-à-coup la religion des peuples vaincus. Fidèles aux principes de leur ancienne politique, ils travaillèrent à concilier les opinions, se rapprochèrent du culte des Celtes, pour engager les Celtes à se rapprocher de leur culte : les deux religions se mêlèrent insensiblement et n'en firent plus qu'une. C'est peut-être à cette politique qu'il faut attribuer l'affectation de César à trouver chez les Celtes Mercure, Apollon, Mars, et la plupart des autres principales divinités romaines. Cette assertion étoit contraire à ce qu'on pensoit à Rome de la religion des Gaulois ; et César eut soin de l'adoucir, en disant que les Celtes avoient de ces divinités presque les mêmes idées que les autres nations (1).

Auguste, plus politique encore que son père, adora lui-même les dieux des Gaulois ; il éleva et consacra un temple

---

(1) *De iis eandem fere quam reliquae gentes habent opinionem.* (Ces. Com.)

à Circius, vent de bise, qui soufflait avec impétuosité dans la Gaule narbonnoise (1). Bientôt les Gaulois, de leur côté, se prêtèrent au culte établi chez les Romains; et nous avons vu les députés de soixante cités, élever à ce même Auguste un autel et un temple. Nous trouvons dans la cité des Ubiens un autel de la même espèce (2); et il n'est pas douteux que la flatterie n'ait multiplié ces sortes d'établissemens; ce qui multiplia les temples et les statues, non-seulement dans les colonies romaines, mais même dans les cités. Il ne faudroit pas en conclure cependant que les Gaulois adoptassent entièrement le culte des Romains; ils ne faisoient qu'associer les dieux nouveaux aux anciens dieux, ou que donner aux anciens des noms romains, des temples et des

(1) *Divus certè Augustus templum illi* (Circio) *quum in Gallia moraretur, et vovit et fecit.* (Senec. Quest. nat. l. V, c. 17).

(2) V. Lips. annot. in Tacit. ann. l. I, c. *57.*

statues

statues, qui gardoient toujours quelque trace de leur origine : les opinions changèrent peu; l'extérieur seul étoit changé (1).

Mais outre la prépondérance du peuple vainqueur, outre l'exemple des colonies qui offroient de toutes parts le culte des dieux romains dans les cités des Gaules; outre le mélange des deux peuples par les alliances, le service militaire et les emplois civils, des causes inhérentes à la nature même des deux

(1) Les statues de Mercure et de quelques autres dieux des Gaulois étoient sans sexe; reste de l'opinion où étoient les Celtes que les dieux ne ressembloient point aux hommes. (*V. Mart. Relig. des Gaul.*)

Denis d'Halicarnasse, qui vivoit sous Auguste, dit que les Celtes n'avoient encore rien voulu changer à leur religion. *Nec potuit longa saeculorum series ad hanc usque diem efficere, ut patrios deorum cultus dedicerent, aut impie transgrederentur, vel Ægypti, vel Afri, vel Celtae, vel Scythae, vel Indi.* (L. VII, p. 457).

religions, les portoient à se rapprocher et à se confondre. La religion des Celtes et celle des Romains avoient une origine commune. Ce que nous savons de la doctrine des Celtes, ressemble beaucoup à ce que l'on trouve dans l'ancienne religion des Egyptiens. Les Grecs avoient puisé leur religion chez les Egyptiens; les Romains chez les Grecs, dans un tems où cette religion, parée de toutes les séduisantes fictions des poëtes, n'offroit, pour ainsi dire, aucune trace extérieure de son origine. Les mœurs, la philosophie, le mélange des nations, leur caractère et mille autres circonstances, contribuèrent encore à épaissir le voile qui couvroit les premiers principes. Cependant ils n'avoient pas dis paru entièrement; chez les Grecs et les Romains, ils s'étoient conservés dans ce qu'on appelloit les grands et les petits mystères, et dans ces mystères se retrouvoient les principes de la religion des Celtes.

La théologie secrète des Romains comme celle des druides n'admettoit qu'un seul dieu, cause première et source de toutes choses, maître et conservateur de l'univers, avec lequel on ne sauroit allier aucune idée corporelle (1). Elle ren-

(1) La doctrine d'un seul dieu spirituel et invisible, maître et conservateur de l'univers, étoit enseignée dans les grands mystères des Grecs et des Romains. Eusèbe nous a conservé, à ce sujet, un passage d'Orphée dont voici des fragmens :

Je veux parler à ceux auxquels il est permis de parler !
Mais fermez la porte aux profanes,
Qui fuient les lois justes que la divinité a prescrites
à tous pour règle.
Mais toi, Musée, fils de la lune brillante, écoute !
Car je dis librement la vérité : que les anciens préjugés
De ton esprit, ne t'arrachent pas aux délices de
l'éternité.

On voit clairement ici qu'il s'agit de vérités qui doivent rester cachées aux étrangers,

fermoit, comme celle des druides, la physique, la philosophie, la médecine, et la politique (1). De même que la

et qui sont opposées aux anciennes erreurs et aux préjugés communs.

Vois le créateur unique de l'univers,
L'immortel, c'est ainsi que l'ancienne doctrine nous le révèle.
Il est un, et n'a de cause que lui-même, et tout se fait par lui :
Il se répand dans tous les êtres; jamais l'œil d'aucun mortel
Ne l'a vu, et ce n'est qu'en esprit qu'on peut le connoître.
Il n'y en a aucun autre hors lui.

(*Euseb. præpar. Evang. l. III. p.* 664. *édit. Paris* 1628.)

Cette doctrine d'un seul dieu s'étoit conservée chez les Egyptiens, malgré leurs nombreuses superstitions. (*Cudw. syst. intell. c. VI* §. 18. *p.* 358. *et suiv.*) C'est chez eux que Pythagore l'avoit puisée. Plutarque dit que par son *Monas* il n'entendoit autre chose qu'un dieu unique. (*De placitis philos. l. I. c.* 7).

(1) Chez les Egyptiens, la religion secrète

doctrine secrète des Celtes, elle n'étoit enseignée qu'à quelques prêtres et à quelques grands, et après des préparations et des épreuves longues et sévères. Enfin ce qui la rapprochoit davantage de la philosophie des druides, et préparoit en quelque façon la réunion des deux religions, c'est qu'en enseignant l'existence d'un seul dieu, elle admettoit aussi des esprits intermédiaires, ministres de ses volontés, et répandus dans tous les objets de la nature, comme les forêts, les rivières, les montagnes, que les Romains vénéroient de même que les Celtes;

---

expliquoit les mystères de la physique, de la philosophie, de la médecine, de la politique et de la théologie. Cette religion secrète passa chez les Grecs dans sa pureté; il n'y a que la religion extérieure et populaire qui éprouva des changemens.

Clément d'Alexandrie dit expressément que les grands mystères embrassoient généralement tout, et qu'on pouvoit y voir et y comprendre la nature et ses œuvres. (*Strom. l. V*).

et qu'elle déclaroit que les autres divinités, telles que Jupiter, Mercure, Apollon, etc., n'étoient autre chose que des hommes morts (1).

---

(1) On reprochoit à Eschile d'avoir trahi les mystères dans son Prométhée; et le seul passage de cette pièce qui puisse avoir quelque rapport aux mystères, c'est celui où il fait sentir que les dieux n'étoient que des hommes morts.

Selon Diodore de Sicile, une ancienne loi des Crétois ordonnoit d'initier aux mystères tous ceux qui le demanderoient; et ils disoient publiquement que les dieux n'étoient autre chose que des hommes morts, qui, à cause des services qu'ils avoient rendus à l'humanité, avoient été mis au nombre des dieux, et ils montroient publiquement chez eux le tombeau de Jupiter. Les prêtres irrités de cette liberté des Crétois, publièrent qu'ils étoient des impies. (*Calimach. Him. in Jov.*)

Un passage de Cicéron prouve la même chose au sujet des mystères chez les Romains. « Si j'osois, dit-il, pénétrer dans l'antiquité, et en tirer ce que les auteurs grecs ont in-

Les prêtres de bonne-foi et les grands de la Celtique retrouvèrent donc dans les grands mystères de la religion des Romains, le fonds de la doctrine qu'ils avoient apprise dans leur religion la plus secrète : ils y voyoient disparoître la partie populaire de cette religion qui auroit pu les choquer ; rien ne les empêchoit de s'y attacher.

Dans les petits mystères de la religion des Romains, mystères auxquels tous les particuliers étoient obligés de se faire initier ; les Celtes du peuple retrouvoient encore la doctrine qu'ils avoient reçue des druides : l'immortalité ou l'éternité des ames humaines, les peines et les

---

diqué, on verroit que les dieux mêmes, que l'on dit de la première classe, se sont élevés au ciel du milieu de nous. Demandez de qui sont les tombeaux que l'on montre dans la Grèce? » *Souviens-toi, puisque tu es initié, de ce qui est enseigné là-dessus dans les mystères, et tu comprendras enfin jusqu'où cela s'étend.* (Tuscul. Quæst. l. I, c. 13).

récompenses d'une autre vie, une purification après la mort, la métempsycose et des usages relatifs à ces opinions.

Il ne restoit donc plus, pour concilier les deux religions, que les temples et les statues, et cette multitude de rites et de cérémonies différentes observés de bonne foi par la partie superstitieuse des deux nations, et entretenus par les prêtres de l'une et de l'autre. Les temples devoient s'établir par une suite des nouveaux usages. Chez toutes les nations, la religion du peuple suivit les progrès de sa culture. Le peuple qui habite les bois et les marais, qui se retire dans les creux des arbres, place ses dieux dans les arbres, dans les bois, dans les marais; le nomade les porte sur ses chariots; le barbare belliqueux les plante au milieu de son camp, et c'est un sabre ou un javelot. Dès qu'il loge sous un toît, ses dieux partagent ses commodités, ils ont des chapelles; dès qu'il a des palais, ils ont des temples : avant César,

les Celtes n'avoient que des endroits consacrés *(loci consecrati)*, sous Auguste ils eurent des temples.

Si jusqu'alors les Celtes n'avoient point eu de statues, ce n'est pas que ces représentations fussent entièrement opposées à leurs opinions, c'est qu'ils ignoroient les arts du dessin. Le principe qui leur faisoit vénérer des arbres, des montagnes et des rochers, n'étoit pas contraire à l'adoration des statues ; les esprits qui émanoient de l'être suprême pouvoient aussi bien habiter un marbre artistement taillé, un morceau de bois élégamment façonné, qu'un bloc informe ou un tronc de chêne. Toutes les nations policées alors, parties des mêmes principes, avoient commencé et fini de même.

Quant aux sacrifices et à la plupart des autres cérémonies religieuses, l'objet étoit le même chez les deux nations. Le desir d'obtenir la faveur des dieux ou d'appaiser leur colère, l'envie de se

purifier de quelque impureté ou d'expier quelque faute, et sur-tout la passion si naturelle à l'homme de lever un coin du voile qui couvre l'avenir, avoient fait naître chez les Romains comme chez les Celtes, les sacrifices et la plupart des autres cérémonies religieuses. Les sacrifices humains qui avoient souillé toutes les nations, sans en excepter les Romains eux-mêmes, étoient la seule cérémonie religieuse qu'ils ne pouvoient plus admettre ou tolérer, dans un tems où la raison commençoit à dissiper chez eux le nuage de la superstition.

Mais outre cet obstacle, un autre plus puissant encore s'opposoit à la réunion religieuse des deux nations; l'autorité des druides sur les esprits, établie depuis une longue suite de siècles sur les énormes fondemens de tous les sentimens, de tous les besoins, de toutes les passions, de toutes les institutions, de toutes les illusions; consolidée par une chaîne d'habitudes dont les premiers anneaux se

perdoient dans la nuit des tems, et sembloient aboutir au trône de l'éternel.

Le gouvernement romain s'efforça de renverser ces obstacles. Auguste défendit d'abord aux citoyens Romains de prendre part aux sacrifices barbares des druides (1). Tibère ordonna la suppression de ces prêtres, et sous son règne, la peine de mort étoit portée contre ceux qui immoleroient des victimes humaines (2). Claude renouvella ces lois (3); mais il paroît que l'astuce sacerdotale et la féroce habitude de la superstition surent éluder ces défenses; et plusieurs siècles après, on croit retrouver encore

---

(1) Sueton. in Claud. c. 25.

(2) *Romani tamen et ab his eos deduxerunt, et a sacrificiorum ac divinandi ritibus, qui nostris pugnabant.* (Strab. l. IV. p. 303.) *Legibus romanis capite plectitur qui tali vaticinandi genere usus fuerit.* (Note de Casaubon sur le passage de Strabon).

(3) V. D. Martin. la Relig. des Gaulois, t. I, p. 228-229.

dans quelques endroits des Gaules, des druides et des sacrifices humains (1).

Mais si ces lois ne suffirent pas pour abolir entièrement, chez une populace ignorante, les horribles superstitions des druides, elles parvinrent du moins à les diminuer considérablement; et la philosophie qui sappoit peu à peu les superstitions de toute espèce, fit plus à cet égard que toutes les lois des empereurs.

En effet, lorsque les Romains introduisirent dans les Gaules leur gouvernement, leurs mœurs, leurs usages et leurs lois, la raison réveillée par la philosophie, avoit fait chez eux de grands progrès. Alors l'édifice de la religion publique surchargé de superstitions ridicules et bizarres, crouloit de

(1) On voit encore des druides en crédit sous les règnes d'Alexandre Sévère, d'Aurélien et de Dioclétien et jusqu'au milieu du 6e. siècle. (*D. Mart. relig. des Gaul. I.* 230-232.)

toutes parts ; alors Cicéron osoit dire et écrire sans causer du scandale, qu'il n'y avoit pas une vieille femme qui crût sérieusement aux fables des Champs-Elysés et du Tartare (1). Il osoit dire qu'il ne savoit pas comment deux augures pouvoient se regarder sans rire. Alors on ne trouvoit plus dans les fables de la mythologie que des allégories qui cachoient des principes de morale et de physique ; ou qui figuroient quelques effets de la nature.

L'esprit philosophique répandu dans toutes les classes, dissipoit les erreurs, comme l'aurore dissipe les ténèbres. Pour un très-grand nombre, le culte extérieur n'étoit plus qu'un spectacle, et la grossière superstition jouée par les prêtres qu'elle nourrissoit, n'en imposoit plus qu'à la populace la plus stupide.

Le sceptre courbé dans la main des

(1). Tuscul. quæst. liv. I.

druides, la religion des Romains circulant dans les cités et offrant partout des prêtres, ministres des autels, mais ni instituteurs des peuples, ni tyrans des opinions; on vit naître dans les Gaules la liberté des esprits, et avec elle s'étendirent de plus en plus les progrès de la raison.

Les vexations du despotisme, les cruautés de la tyrannie, les brigandages des guerres, le souvenir de la liberté passée, forçoient le genre humain à replier sur lui-même son antique énergie. Les esprits se tournèrent vers les sciences et les arts, dont les tyrans n'avoient pu encore combler la glorieuse carrière, vers la philosophie qui élève l'homme au-dessus des tyrans. Bientôt on vit surnager au-dessus des superstitions et des autres misères de l'humanité, cette philosophie douce et bienfaisante, les maîtres de l'empire s'élevèrent jusqu'à elle, ils la placèrent sur le trône, elle cacha sous des fleurs l'horreur du

sceptre ; les Antonins régnèrent. Le premier naquit et fut élevé dans les Gaules.

Là s'étoit renforcée la philosophie souvent opprimée à Rome. Les philosophes chassés de cette ville sous Vespasien et Domitien, se répandirent dans les provinces, et sur-tout dans les Gaules, où l'étude des lettres étoit déjà florissante (1). Les noms des philosophes qui restèrent dans cette province, sont tombés dans l'oubli, mais l'histoire nous a conservé ceux de quelques-uns qui allèrent à Rome et s'y rendirent célèbres. Tels sont, outre Antonin, Julius Græcinus un des hommes les plus vertueux de son siècle, qui aima mieux mourir que d'obéir à Caligula, qui lui avoit ordonné une action criminelle. Æbucius Liberalis que sa bonté fit surnommer le meilleur des hommes, et auquel Sénèque paya un tribut éclatant

(1) Hist. litter. de la Fran. I. 138.

d'estime et d'admiration, en lui dédiant son traité des bienfaits. Favorin qui étudia avec une ardeur égale la philosophie des académiciens, des pyrrhoniens et des stoïciens.

Si les Gaules produisirent des hommes tels que les trois premiers, recommandables par des vertus presque ignorées dans nos prétendus siècles de lumières, ou étouffées par nos arrogans préjugés; il faut qu'une noble émulation de sagesse et de courage ait régné dans ces provinces, que la considération publique y ait été la récompense des vertus, et que d'éclatans exemples aient poussé les esprits dans cette sublime carrière.

Jusques dans les dernières classes du peuple, s'étoient propagées des opinions philosophiques qui, amalgamées à d'anciens dogmes religieux, produisirent dans les esprits des idées fortes, des vertus mâles et intrépides, la haine et le mépris des tyrans, l'enthousiasme de la liberté, l'audace de l'indépendance.

dance. Du milieu des Juifs, peuple long-tems malheureux et méprisé, jaillit avec éclat cette philosophie religieuse et populaire, qui tendoit à concilier toutes les opinions salutaires, à écarter peu-à-peu les superstitions nuisibles, à rappeler le genre humain aux principes sacrés de la nature, à réunir tous les hommes par les liens de l'amour et de la bienveillance, à écraser pour jamais l'hydre de la tyrannie ; philosophie sublime qui auroit rappelé sur la terre ces tems heureux dont les poëtes ont feint ou conservé le souvenir dans leurs peintures de l'âge d'or ; mais que corrompirent bientôt des fanatiques qui en firent l'instrument de leurs passions; des conquérans barbares qui l'ayant embrassée sans la sentir ni la comprendre, la souillèrent par les forfaits les plus atroces, par les vices les plus vils.

Jésus né parmi les Juifs, vers la fin du règne d'Auguste, fut l'auteur de cette religion philosophique, d'où sor-

tirent dans la suite toutes les sectes chrétiennes que suivent encore un grand nombre de peuples. L'histoire de ces religions qui ont influé si puissamment sur l'état du genre humain, est essentiellement liée à celle des nations; et il est impossible de découvrir toutes les vraies causes des révolutions, de suivre d'une manière constante le fil des évènemens, si l'on ne remonte jusqu'à leur source, si l'on ne se forme une idée juste de leurs commencemens et de leurs progrès. Pour juger sainement de la doctrine des chrétiens, il faut avoir quelque connoissance de celle des Juifs où elle prit naissance.

Environ 15 siècles avant Jésus, tems où existoient en Asie et en Afrique, des empires florissans dont l'origine et la civilisation se perdoit dans la nuit de l'éternité antérieure ; vivoit dans une province particulière de l'Egypte, un peuple traité depuis long-tems par les Egyptiens, à peu près comme les Ilotes

par les Spartiates. C'étoient les Juifs. Il paroît que leurs pères avoient été un peuple nomade et pasteur, qui après avoir erré dans les déserts de l'Arabie, passa successivement dans la Chaldée, sur les bords du Jourdain, pilla les frontières de l'Egypte, et fut enfin soumis et réduit en esclavage par les Egyptiens. Abrutis par une longue servitude, par le mépris et la tyrannie de leurs maîtres, ils vivoient comme la brute, ne concevant d'autre bonheur que la satisfaction des besoins naturels, n'ayant d'autres idées que celles qui se lient à ces besoins, d'autre religion que quelques traditions confuses de leurs ancêtres, défigurées par les grossières superstitions de la populace égyptienne.

Au milieu d'eux s'éleva tout-à-coup un homme qui fut leur législateur et leur chef, et qui parvint à les tirer de l'horrible esclavage sous lequel ils gémissoient. Moyse, c'étoit le nom de cet homme, tiré par des évènemens

extraordinaires de la classe de ces malheureux esclaves, eut occasion de s'instruire dans la science secrète des Egyptiens ; et il forma le projet de policer peu-à-peu cette nation grossière et barbare, que l'oppression et le mépris sembloient devoir retenir à jamais dans l'avilissement et l'ignorance. Telle est la situation où les livres historiques attribués à ce même Moyse, nous représentent les Juifs avant qu'ils formassent un état particulier. Moyse leur donna un gouvernement et des lois.

La doctrine d'un seul dieu suprême et spirituel, enseignée secrètement à quelques hommes, chez toutes les nations connues alors, et qui, obscurcie par des superstitions grossières, servoit aussi de fondement caché à toutes les religions publiques de ces nations, cette doctrine parut à Moyse propre à conduire son peuple au but qu'il se proposoit. Il fut le premier de tous les législateurs connus, qui osa mettre cette

doctrine au grand jour, et en faire la base d'une religion publique et populaire. Afin de la purifier des idées matérielles, et de mettre une forte barrière entre l'adoration de l'être suprême, et celle des objets de la nature qui régnoit chez tous les peuples, il représenta cet être comme un dieu jaloux, qui veut être aimé sans partage, qui défend de le représenter par des images ou des figures taillées, et qui punit sur les générations l'idolâtrie des pères.

Jéhova, le Dieu suprême que les Egyptiens louoient et adoroient dans leurs temples sous des symboles mystérieux; Jéhova fut aussi le dieu des Juifs. Il leur parla par la bouche de Moyse. Il leur apprit comment il avoit créé l'univers, comment la désobéissance à ses ordres avoit causé la chûte du premier homme, et introduit le mal dans le monde; comment la corruption du genre humain avoit attiré sa vengeance; comment il avoit conservé la famille d'un

juste, de laquelle étoient sortis toutes les nations nouvelles. Toutes les nations avoient alors des livres sacrés qui remontoient ainsi jusqu'à l'origine des siècles, et qui exposoient en même-tems l'histoire civile, politique et religieuse des peuples, mêlée de fables et de merveilles de toute espèce.

Les livres religieux du peuple juif se distinguent par des traits adaptés à leur situation et aux vues du législateur. Jéhova a choisi les Juifs parmi toutes les nations de la terre, pour en faire son peuple chéri; il s'est manifesté à lui, et à lui seul; il a fait une alliance avec leurs pères, et il ne l'a faite qu'avec eux, il leur a promis de faire entrer leur postérité dans le pays de Canaan, arrosé par le Jourdain, où ils avoient joui pendant quelque tems du repos et du bonheur. Le tems est venu où il va accomplir ses promesses; il manifeste sa volonté par la bouche de Moyse son prophète. Il faut briser le

joug des Egyptiens, s'avancer sous ses ordres vers le pays de Canaan, habité par un peuple abhorré de dieu, comme tous les peuples idolâtres ; il faut exterminer ce peuple impie et sacrilège, et alors les Juifs jouiront dans cette terre promise de tous les délices, de toutes les commodités, dont ils sont privés depuis si long-tems. Le pays de Canaan est le pays de dieu, c'est lui qui le donnera à son peuple, s'il observe exactement tous ses commandemens, à son peuple dont il est le seul souverain.

Les Juifs partent sous la conduite de Moyse ; ils échappent à la poursuite des Egyptiens et entrent dans les déserts de l'Arabie. Au milieu d'eux Jéhova s'est choisi un sanctuaire qu'il habite ; invisible à ses sujets comme les autres rois de l'Orient, nul mortel n'ose approcher de ce sanctuaire, que les ministres qui sont consacrés à son service, nul mortel n'ose entrer dans ce sanctuaire redoutable que le grand-prêtre

son premier ministre, et il ne peut y entrer qu'une fois l'année. C'est de là que ce Dieu souverain dicte ses lois, c'est de là qu'il annonce ses faveurs ou sa colère, c'est de là qu'il fait à son peuple des promesses ou des menaces. Ces promesses consistent toutes dans des biens temporels, seuls biens à la portée de l'intelligence habituelle des Juifs ; ses menaces dans des maux de la même espèce : seuls maux qui aient pu jusqu'alors troubler leur ame servile. L'obéissance est la première des vertus, la désobéissance et le murmure le plus grand des crimes.

Rien n'étoit plus propre que cette constitution et ces principes, à inspirer aux Juifs cet orgueil national, qui chez les peuples ignorans et barbares supplée si souvent au patriotisme, cette élévation et cette confiance capables des plus grandes choses, cette horreur des autres nations qui devoit produire un éloignement invincible dans la paix,

un courage féroce dans la guerre, une rage implacable dans la servitude.

Quelques semaines suffisoient pour passer du canton de l'Egypte habité par les juifs, dans la terre de Canaan que dieu leur avoit promise. Mais il falloit auparavant affermir ce nouvel état formé des débris de l'esclavage; il falloit accoutumer ce peuple enfant à l'amour de sa constitution, au joug des nouvelles lois. Pour y parvenir, Moyse le fit errer pendant long-tems dans les déserts de l'Arabie. Pendant ce tems, il multiplia les cérémonies du culte divin, et lia étroitement à la religion toutes les actions publiques et particulières, tous les évènemens heureux et malheureux. Les murmures et la désobéissance les éloignoient toujours de la terre promise, une soumission aveugle, une obéissance sans bornes, étoient les seules choses qui pouvoient les en rapprocher, et leur mériter le bonheur d'y entrer. Tous les hommes

faits qui étoient sortis de l'Egypte, coupables de murmures et de désobéissance, en furent exclus, à l'exception de deux; une génération nouvelle façonnée à l'obéissance, instruite par la punition de ses pères, prit possession de la terre de Canaan, après avoir chassé ou exterminé quelques peuplades qui l'habitoient.

Les Juifs s'établirent sur les deux rives du Jourdain et y formèrent douze petites républiques, selon les douze tribus dont la nation entière étoit composée. Ces républiques foibles et sans gouvernement fixe, tombèrent bientôt dans l'anarchie, et furent subjuguées à divers reprises par les peuplades voisines. Les lois de Moyse propres à tirer ce peuple de sa situation première, ne l'étoient pas à l'affermir dans la seconde. Ce législateur l'avoit senti, sans doute, et prévoyant des révolutions malheureuses, il avoit préparé le remède en établissant de la part de Dieu, la promesse

d'un envoyé, d'un messie qui délivreroit la nation du malheur et de l'oppression, comme il l'avoit délivrée de la servitude d'Egypte; qui la rendroit heureuse, et la feroit dominer sur tous les peuples de la terre. Ces promesses étoient obscures, comme tous les oracles des dieux; mais cette obscurité même en augmentoit la vertu; elles pouvoient être adaptées à toutes les circonstances, et préservoient à jamais les Juifs, contre cet état de découragement et de désespoir qui tue les nations.

Dans les tems de danger ou d'oppression, les républiques juives choisissoient un chef ou magistrat extraordinaire, à-peu-près semblable aux dictateurs, chez les Romains; et ces chefs, sous le nom de juges, s'élevoient contre les oppresseurs, délivroient le peuple de la tyrannie, et se mêloient aussi quelquefois de faire des changemens dans la constitution et le gouvernement.

Ces républiques subsistoient ainsi de-

puis environ 400 ans, lorsque les Juifs établirent un gouvernement monarchique. Le premier de leurs rois fut Saül, le second David; Salomon fils de David qui régna ensuite, paroît avoir fait dans son tems la gloire et le malheur de son peuple. Il bâtit à Jérusalem un temple superbe, point sacré de réunion pour les Juifs, comme le capitole pour les premiers Romains.

Après la mort de Salomon, dix tribus secouèrent le joug de Roboam son fils, et choisirent un autre roi. La race de David ne régna plus que sur deux tribus, et depuis ce tems, la nation fut divisée en deux royaumes, celui de Juda et celui d'Israël.

Ces deux royaumes après avoir duré environ trois siècles et demi, furent détruits par les rois d'Assyrie, qui emmenèrent la plus grande partie des habitans, les dispersèrent dans les autres provinces de l'empire, et firent passer de nouvelles colonies dans leur pays.

Là commence ce que les historiens appellent la captivité de Babylone. Elle dura soixante et dix ans.

Cet évènement loin d'affoiblir la loi de Moyse dans le cœur des vrais Juifs, devoit au contraire lui prêter de nouvelles forces, et ramener même ceux qui s'en étoient écartés. Les rois avoient transgressé la loi de Dieu, ils avoient placé le culte des dieux étrangers à côté du culte de Jéhova; la captivité étoit une suite naturelle de l'idolâtrie du peuple juif, elle devoit durer jusqu'à ce que la vengeance de Dieu fût satisfaite, et un messie devoit paroître qui rétabliroit le peuple de Dieu dans la terre sainte. Il parut. Ce fut Cirus (1) qui, vainqueur des Assyriens, et maître de leur empire, permit aux Juifs de retourner dans leur patrie, et de rebâtir la ville et le temple de Jérusalem qui avoient été détruits. Quelques-uns re-

(1) V. les proph. d'Isaïe,

vinrent sous la conduite de Zorobabel, issu de la famille de David, et formèrent de nouveau dans la Palestine, un petit état dépendant de la Perse.

Ici les Juifs se divisent en deux nations; les Juifs proprement dits et les Samaritains. Les derniers étoient un mélange de Juifs restés dans le pays, auxquels s'étoient jointes des colonies Assyriennes, qui avoient adopté la religion des Juifs, sans renoncer à celle qu'ils professoient auparavant.

Alexandre-le-Grand engloutit la Judée dans ses vastes conquêtes, et attira un grand nombre de Juifs dans sa nouvelle ville d'Alexandrie. Après sa mort, ce pays devenu d'abord le partage des rois de Syrie, passa ensuite par droit de conquête sous la domination égyptienne. A cette occasion, cent mille Juifs furent encore emmenés à Alexandrie, par le vainqueur, plusieurs autres y furent attirés par des privilèges et des avantages de toute espèce, ou poussés par les

troubles que causoient dans la Judée, les efforts des rois de Syrie pour reprendre cette province.

Cent quatre-vingt dix-huit ans avant J.-C., la Judée repassa sous la domination des rois de Syrie. Alors le grand-prêtre des Juifs étoit en même-tems gouverneur du pays. Ce funeste usage fut pour les Juifs une source de désolation et de malheurs. Ces tyrans insensés qui achetoient des rois de Syrie le droit de gouverner le peuple avec une verge de fer, troubloient sans cesse ce pays par leur ambition et leurs fureurs de toute espèce. Des partis s'élevoient sans cesse, dont les chefs se disputoient quelquefois par les armes, le sceptre et l'encensoir. Enfin ces désordres irritèrent Anthiochus Epyphanes, roi de Syrie, qui envoya une armée dans la Judée, la remplit de sang et de carnage, et lui donna un gouverneur. Persuadé que la religion étoit la cause de ces troubles, il résolut de la détruire,

et ordonna à tous les Juifs d'embrasser la sienne, fit élever des statues de Jupiter dans le temple de Jérusalem et dans toutes les autres villes, et périr tous ceux qui refusoient de les adorer.

Abattus par cette cruelle persécution, les Juifs se relevèrent encore par l'énergie de leurs anciens principes. Des messies ranimèrent le courage de la nation, et après une longue guerre elle parvint enfin, sous le règne de Démétrius, à secouer le joug des rois de Syrie, et à rétablir avec une autorité indépendante, le gouvernement des grands-prêtres, modéré par un conseil de 70 vieillards, connu sous le nom de sanhedrin. Ce nouvel état acquit alors quelque considération, il devint l'allié des Syriens et des Romains, et soumit les Samaritains et les Iduméens. Les premiers contre lesquels les Juifs avoient gardé une haine implacable, furent réduits sous le joug le plus dur; ils forcèrent les seconds d'embrasser le Judaïsme.

Enfin les pontifes-tyrans, souvent plus barbares que ne le furent dans la suite les Néron ou les Caligula, s'arrogèrent le titre de rois. De nouvelles factions troublèrent la Judée; les partis implorèrent le secours des Romains, et ceux-ci, qui ne manquoient jamais de profiter des troubles de leurs voisins pour les asservir, saisirent cette occasion pour faire de la Judée une province de leur empire. Pompée prit Jérusalem et le temple; il osa pénétrer dans le sanctuaire, défendit au pontife de porter le diadême et le titre de roi, et le soumit à un tribut. Dans la suite, Crassus marchant contre les Parthes, pilla le temple de Jérusalem, et enleva jusqu'aux vases d'or qui servoient aux sacrifices.

César maître de l'empire, affranchit les Juifs de tout tribut, et leur permit de vivre selon leur religion et leurs lois. Le grand-prêtre continua de gouverner, mais seulement sous le titre de prince. Ces privilèges qui furent gravés

sur des tables d'airain, exposés dans le capitole et dans plusieurs villes, ne durèrent pas long-tems. De nouveaux troubles fournirent de nouvelles occasions d'oppression. Une famille iduméenne à force de ruses et de services rendus aux Romains, parvint à obtenir d'eux la couronne de Judée. Hérode, que l'on a surnommé le grand, fut le premier roi de cette nouvelle dynastie. A sa mort, la Judée fut partagée par les Romains entre ses trois fils; mais Archelaüs, maître de la plus grande partie du royaume, avec le même titre que son père, commit tant d'excès et de cruautés, que quelques-uns de ses sujets, malgré leur horreur pour tout ce qui n'étoit pas de leur religion, aimèrent mieux se soumettre aux Romains, que d'obéir plus long-tems au barbare iduméen, qu'ils regardoient comme un usurpateur. Archelaüs fut exilé à Vienne, dans les Gaules; ses possessions furent réduites en province romaine, et ses

deux frères Hérode-Antipas et Philippe gardèrent les provinces qu'ils gouvernoient sous le titre de tétrarques.

Alors les Juifs n'étoient plus ce que les avoient faits les institutions, les lois et les opinions établies par le premier législateur. Ce peuple que Moyse avoit éloigné avec tant de soin du commerce des autres nations, avoit été dispersé parmi toutes les nations, avoit passé successivement sous plusieurs dominations étrangères.

Transportés d'abord sur les rives de l'Euphrate, mêlés avec les peuples de ces contrées, ils prirent insensiblement leurs mœurs et leurs opinions; ils se familiarisèrent avec leurs arts et leurs sciences, tandis que des colonies assyriennes, mêlées dans la Judée avec le reste des Juifs, opéroient d'autres changemens, et formoient le peuple connu sous le nom de Samaritains. L'idée d'un seul dieu, conforme à la philosophie des Chaldéens, loin de s'affoiblir chez

les Juifs de l'Euphrate, se purifia par leur commerce avec ces étrangers. Ils rejettèrent le culte des idoles, que les Chaldéens abhorroient. Traités favorablement par les vainqueurs, ils se rapprochèrent d'eux insensiblement, et eurent l'occasion et la liberté de connoître les principes de leur philosophie secrète. A cette époque, les Chaldéens n'étoient plus si sévères sur la communication de leur doctrine. Le juif Daniel et plusieurs autres de sa nation, furent élevés aux dépens du roi d'Assyrie et instruits dans toutes les sciences des Chaldéens.

Sous le gouvernement des Perses, dont les opinions religieuses étoient à-peu-près les mêmes que celles des Chaldéens, l'idée d'un seul dieu se conserva encore chez les Juifs dans toute sa pureté, fortifiée par le rétablissement du temple et des anciennes cérémonies religieuses.

La domination des Grecs et des Romains, qui les mêla davantage encore

avec les autres peuples, les avantages dont ils jouirent à diverses époques de cette domination, l'état florissant qu'on s'efforça de leur procurer en Egypte et sur-tout à Alexandrie, les portèrent à goûter de plus en plus la philosophie des nations, et les familiarisèrent peu-à-peu avec leurs arts et leurs sciences. Cependant toujours attachés à leur religion, dont les dogmes étoient essentiellement liés avec leurs idées de liberté et de bonheur, ils n'embrassèrent particulièrement aucune secte de philosophie, et méprisant la dialectique et les mathématiques, qui pouvoient les conduire ou les accoutumer à un choix éclairé, ils s'efforcèrent seulement de lier à leur ancien système religieux, les opinions philosophiques qu'ils puisoient çà et là chez les autres peuples.

Alors on trouve chez eux des principes de la philosophie d'Orphée, de Pythagore, de Platon ; alors leur doctrine se divise en publique et secrète,

comme celle des autres nations. Depuis ce tems on voit le dieu suprême des Juifs, habitant, comme celui des Egyptiens et de ceux qui puisèrent chez eux, dans une lumière cachée et inaccessible. Ce principe qui produisit chez les derniers des natures moyennes, médiatrices entre l'homme et le dieu caché (1), fit naître chez les Juifs l'idée d'un médiateur de la même espèce, qu'ils nommoient le verbe de Jéhova (2), le premier né de Jéhova (3), le fils premier né du dieu caché : être assez semblable à l'Orosmade de Zoroastre, au Thauth des Chaldéens, à l'Emeph ou Phtha des Egyptiens, au Logos de Platon. C'est alors seulement que l'on commence à trouver dans les livres des Juifs des détails sur la nature de ce médiateur. Les docteurs juifs qui le con-

(1) Jamblic. de myster. Egyptiorum.
(2) Sohar. Genes. fol. 53.
(3) Ib. fol. 88.

fondent avec le messie promis confusément dans les livres de Moyse, font aussi de ce fils de dieu un homme, un roi (1); ils le placent infiniment au-dessus des anges, au-dessus d'Abraham et de Moyse, le regardent comme l'envoyé du père caché, ayant coopéré avec lui à la création du monde, destiné à le manifester aux hommes, à les ramener à l'état de perfection dans lequel ils étoient avant la chûte du premier homme (2).

---

(1) Bruck. Hist. phil. t. II. p. 1000.

(2) Le *Breschit Rabba* (fol. I. col. 2.) place le Meimra ou verbe de Jéhova, au-dessus des anges, il lui fait prendre part à la création du monde avec son père.

On trouve la même chose dans *Jalkut Schimoni* (II. fol. 53.), où il est dit du messie, qu'il est au-dessus d'Abraham et de Moyse, et qu'il sera élevé infiniment au-dessus des anges.

Dans d'autres passages et particulièrement dans le livre de *Sohar*, (Genes. fol. 88.) le

L'idée de ce premier né, du fils de dieu, de ce messie, de ce médiateur entre dieu et les hommes, n'étoit autre chose qu'une suite du systême des émanations répandu dans toutes les philosophies anciennes. Il étoit lui-même la première

---

messie est appelé le premier né de Jéhova. Si l'on pénètre plus avant encore dans les opinions des Juifs, on y retrouvera d'une manière si claire l'ancienne doctrine gnostique et égyptienne sur les Eons et le verbe, représenté comme le premier Eon ou l'Eon suprême, qu'on ne pourra plus méconnoître la source dans laquelle les Juifs ont puisé, sur le messie, des idées tout-à-fait étrangères à leurs ancêtres. Moyse, fils de Maimon, appelle le verbe, *l'esprit agissant dans la divinité*. (Maimonid. more Nereoch. II. 6). Abarbanel lui donne le titre de *prince de toutes les choses spirituelles et intellectuelles, de lumière intellectuelle suprême, de première production, de première émanation du Très-haut*. (In exod. XI.)

(Voy. Hephæstion. p. 169-171, ouvrage allemand de Starck. Berlin 1776).

des émanations de la lumière divine ou du dieu suprême. La cabale ou doctrine secrète des Juifs admettoit dix de ces émanations qu'ils nommoient *Sephiros* ou splendeurs : êtres de raison assez semblables aux nombres de Pythagore et aux idées de Platon. Parmi ces splendeurs, trois jouoient le premier rôle. Le rabbin Eliezer dit en parlant du monde, qu'il a été créé par trois, Sepher, Sophar et Saphar, qu'il appelle substances (1). Asis Rimmonim nomme ces trois substances des points *qui sont en même tems trois et un* (2). C'est la trinité des Egyptiens que l'on retrouve dans Orphée, dans Pythagore, dans Platon et dans tous les philosophes ou docteurs religieux qui ont puisé chez eux; avec quelques différences produites, sans doute, par le besoin de la lier avec quelques systêmes ou opinions parti-

(1) Hephæst. p. 172.
(2) Ibid.

culières, peut-être aussi par l'envie si naturelle de déguiser, sous une forme nouvelle, des idées anciennes que l'on voulut s'approprier aux dépens des premiers inventeurs.

Moyse n'avoit donné aux Juifs grossiers aucune notion d'une ame spirituelle et immortelle ; après la captivité de Babylone, cette idée qu'ils puisèrent probablement chez les Chaldéens, se développe chez eux à mesure qu'ils avancent dans la connoissance de la philosophie grecque et romaine. Leur doctrine sur une vie à venir, évidemment tirée de l'ancienne doctrine des Egyptiens, source de la métempsycose de Pythagore et de Platon, admet après la mort un état moyen, dans lequel l'ame est purifiée de ses taches avant que d'être admise à la félicité éternelle (1). Si l'on ne retrouve pas ici la métempsycose des Egyptiens, dans

(1) Hephæst. p. 177.

toute son étendue, on y voit du moins le passage des ames dans d'autres corps humains, destinés à les conduire par degrés à la pureté de l'autre vie (1). Une autre opinion plus commune encore parmi les Juifs, c'est qu'après la mort, les ames restent pendant douze mois autour du corps qu'elles ont quitté : opinion calquée sur la doctrine des mânes des payens, sur celle de Zoroastre qui faisoit passer les ames par les douze signes du zodiaque, afin de les purifier et de les rendre dignes de la béatitude céleste.

Les Juifs eurent aussi leurs Champs-Elisées et leur Tartare. Les premiers chez ce peuple grossier, ne différoient guères des fables des poëtes grecs, que par le goût qui manqua toujours aux Juifs. Mais les plus éclairés en avoient des idées toutes différentes, comme on le voit déjà dans le livre de la Sagesse,

(1) Joseph. de bell. Jud. liv. II. c. 8.

faussement attribué à Salomon (1). Ils faisoient passer les ames dans un monde

(1) Liv. de la Sagesse. c. III. Il est évident que ce livre, le premier dans lequel on trouve des traces de la philosophie étrangère des Juifs, est l'ouvrage de quelque juif Helléniste, familiarisé avec la philosophie des Grecs. Dans le chapitre II, il est assez clair qu'il veut réfuter les Eléatiques et les Epycuriens. Dès le septième verset du premier chapitre, où il est dit que l'esprit de Dieu remplit tout l'univers, et contient tout en lui, des expressions platoniques décèlent un auteur qui, sous le nom d'esprit de Dieu, n'entend autre chose que l'ame du monde émanée, de l'être-suprême, et cette ame du monde il la décrit tout-à-fait selon le système des émanations, dans le c. VII. v. 22 et suiv. Les raisons que l'auteur emploie c. I. v. 14, pour combattre la doctrine des Perses sur l'origine du mal, sont aussi tout-à-fait platoniciennes, et ne peuvent être expliquées entièrement que par le Timée de Platon. Plusieurs autres passages encore portent des traces évidentes de platonisme et du système des émanations.

intellectuel, où leur félicité ne consistoit que dans des jouissances purement spirituelles. Là, les justes couronnés étoient rassasiés de délices émanés de la lumière divine (1).

Il en est de même du Tartare des Juifs. Quelques-uns y mettoient un feu matériel et élémentaire, dans lequel les ames étoient brûlées éternellement; d'autres les faisoient consumer et anéantir dans ce feu dévorant. Mais les plus sensés regardoient ces punitions corporelles comme des fables, et peignoient l'enfer comme le séjour des actions les plus honteuses, comme la vie malheureuse d'un homme vicieux et maudit (2). D'autres croyoient que la perte de la grace de dieu, et l'éloignement de sa gloire, étoient les seules peines des coupables.

(1) Thalm. Berach. c. 2.

(2) Philo. lib. de congr. p. 432. coll. de profugis. p. 459.

Les opinions n'étoient pas moins partagées sur la durée de ces peines. Quoique le plus grand nombre les crût éternelles, de même que les récompenses, plusieurs pensoient qu'elles étoient bornées à un certain tems ; doctrine conforme aux principes de la philosophie orientale et de celle d'Alexandrie, doctrine que Platon avoit enseignée expressément (1).

A cette idée se joignoit, chez quelques Juifs, un reste de leur intolérance barbare et de leur aversion pour les autres peuples ; c'est qu'ils croyoient que ces peines, temporaires seulement pour les Juifs, seroient éternelles pour tous ceux qui n'auroient pas vécu dans leur religion.

La résurrection des morts, l'idée de la fin, ou plutôt du renouvellement du monde, après une certaine période, celle d'un ou plusieurs jugemens après

(1) (Voy. le Phœdon).

cette vie, étoient encore autant d'opinions ajoutées par les Juifs à leur ancienne doctrine, et puisée, en tout ou en partie, dans les anciens systêmes philosophiques et religieux qu'ils eurent occasion de connoître.

Cette multitude d'opinions nouvelles, adaptées peu-à-peu à la loi de Moyse, dut nécessairement produire chez les Juifs des sectes différentes; et ces sectes furent d'autant plus acharnées les unes contre les autres, que le systême fondamental de la religion judaïque inspiroit aux hommes l'aversion et la haine pour tout ce qui s'éloignoit de leurs opinions.

L'origine de ces différentes sectes, remonte fort près du retour de la captivité de Babylone. Lorsque le temple et le culte furent rétablis, quelques Juifs commencèrent à ajouter à l'observance exacte de la loi, des vertus et des œuvres qu'elle n'ordonnoit pas, et formèrent une espèce de société pieuse, distinguée d'a-

bord par le nom de Hasidéens, c'est-à-dire, *saints* ou *pieux*; et les anciens observateurs de la loi pure et simple furent désignés par le nom d'ortodoxes. Les Hasidéens qui regardoient d'abord leurs vertus et leurs œuvres de surérogation, comme une chose purement volontaire, s'imaginèrent bientôt qu'elles étoient nécessaires, et voulurent en faire des préceptes indispensables. De là des doutes, des disputes, des querelles, et enfin des scissions. Alors deux partis divisèrent les Juifs: les Hasidéens et les Caraïtes, ou observateurs de la lettre de la loi.

Ces deux partis se divisèrent bientôt chacun en deux sectes différentes: les Caraïtes, en Caraïtes propres et Saducéens; les Hasidéens, en Pharisiens et Esséniens.

Les Saducéens, strictement attachés à la lettre de la loi mosaïque, rejettoient tout ce qui n'y étoit pas contenu, et nioient par conséquent l'immortalité de l'ame, les peines et les récompenses d'une autre vie. Dans leur morale, ils recommandoient

mandoient l'amour de Dieu, l'amour de la vertu, l'amour du prochain.

Les Caraïtes proprement dits, moins sévères que les premiers, joignoient à la loi, les anciennes traditions qui n'y étoient pas contraires, telles que l'immortalité de l'ame, les récompenses et les punitions d'une autre vie et quelques autres.

Les Pharisiens, les plus superstitieux de tous, étouffoient la loi sous une multitude de préceptes, d'observances et de cérémonies; et la regardant comme obscure par elle-même, ils lui préféroient la tradition qu'ils croyoient propre à l'expliquer et à l'éclaircir. Persuadés que les esprits pouvoient influer sur l'univers, sur les actions des hommes, et même produire des signes et des miracles, ils donnoient dans toutes les extravagances de la magie, et se livroient à toutes les superstitions qui pouvoient naître de cette doctrine. Ils attendoient, comme la plu-

part des autres Juifs, un messie, qui devoit délivrer la nation de la domination romaine, soumettre aux Juifs tous les peuples de la terre, et jouir d'un règne heureux et brillant.

Les Esséniens qui parurent d'abord en Egypte, d'où ils se répandirent aussi dans la Palestine, formoient une espèce de secte philosophique, uniquement occupée du soin de soumettre les passions au joug de la raison. Tels que les anciens prêtres de l'Egypte, tels que les Pythagoriciens, qui avoient puisé leur constitution chez ces derniers, tels enfin que les moines, si multipliés dans les siècles suivans; ils formoient des corps séparés du reste de la société, ils vivoient dans le célibat, mettoient leurs biens en commun, et passoient la plus grande partie de leur vie dans les exercices de piété.

Les Thérapeutes étoient des Esséniens d'une observance plus étroite, qui mettoient la perfection dans la contempla-

tion, dans la privation des plaisirs sensuels, dans les jeûnes et les macérations. Leur service divin consistoit dans la prière, dans l'explication de leur doctrine, dans la lecture des livres saints, et dans un repas sacré qu'ils faisoient en commun.

Outre ces sectes principales, répandues par-tout où il y avoit des Juifs, il existoit encore entre eux d'autres divisions religieuses, qui prenoient leur source dans quelques révolutions du gouvernement. On a vu plus haut l'origine des Samaritains; ils avoient abandonné peu-à-peu le culte des idoles, bâti un temple à l'instar de celui de Jérusalem; mais la haine implacable des Juifs, devenus leurs maîtres et leurs tyrans, les abattit tellement, qu'ils ne firent plus, depuis cette époque, que gémir sous le poids de l'esclavage. Une opinion qui les distingue, c'est qu'ils ne paroissent pas avoir attendu, comme les autres Juifs, un

messie conquérant et souverain, mais un messie prophète et docteur (1).

Les migrations fréquentes des Juifs en Egypte, produisirent encore entre eux deux scissions religieuses, qui les firent distinguer en Juifs de la Palestine et Hellénistes. Cette scission commença sous le règne de Ptolémée Philométor roi d'Egypte. Ce prince, qui favorisoit beaucoup les Juifs, avoit confié à plusieurs d'entre eux des emplois considérables à sa cour et dans les armées, et leur avoit accordé la permission de bâtir un temple dans le nome d'Héliopolis, et d'y faire les exercices de leur religion comme à Jérusalem. Ce temple eut un grand-prêtre, des prêtres inférieurs et des lévites. Les Juifs s'y rendoient du reste de l'Egypte et de toute la Grèce, pour célébrer les grandes fêtes; bientôt tous ces Juifs ne reconnurent plus l'autorité du sanhédrin de Jérusalem, mais celle

(1) Jean IV. 25, 26.

du synédrin d'Alexandrie ; dans plusieurs cas, ils s'en rapportèrent aux chefs des synagogues dispersées dans les différentes provinces. On les nomma juifs Hellénistes, pour les distinguer de ceux de la Palestine.

On peut encore compter parmi les différens partis des Juifs, du tems de Jésus, les Hérodiens, attachés à la famille d'Hérode, et qui croyoient probablement qu'il n'étoit pas contre la loi que le peuple juif fût gouverné par un prince étranger ; les Galiléens qui s'élevèrent lorsque les états d'Archélaüs furent réduits en province Romaine. Ils regardoient comme une impiété d'obéir à un maître, et aimoient mieux mourir que de donner à un homme le titre de seigneur. Brûlant du noble enthousiasme de la liberté, ils enseignoient hautement que ceux qui s'arrogeoient le droit de les gouverner étoient des tyrans sacrilèges auxquels il falloit refuser d'obéir, qu'il falloit exterminer ; que les Juifs

ne devoient reconnoître aucune domination que celle de Dieu, et qu'il étoit tems de rétablir l'ancien gouvernement républico-théocratique établi par Dieu même dans la terre de Canaan. Ces nobles et généreux principes se joignant à l'attente d'un messie, ils regardoient cet envoyé de Dieu comme un héros qui opéreroit cette éclatante et salutaire révolution. Judas, né dans la Galilée, fut le premier qui prêcha hautement ces principes, et qui, joignant l'audace à la doctrine, osa tenter de renverser la tyrannie des Romains avec les partisans armés qu'il avoit rassemblés autour de lui. Ses opinions se répandirent avec une étonnante rapidité, comme tous les principes que la nature a gravés dans le cœur des hommes, lorsque des ames courageuses rompent l'airain qui les comprime. Judas fut regardé comme le messie (1).

(1) Origen. Homel. XXV. in Luc.

Mais ce messie, qui avoit plus de zèle et de fermeté que de lumière et de prudence, succomba sous le poids de la puissance romaine. Il périt lui-même au milieu des siens, qui, la plupart, préférèrent la mort à la honte d'obéir aux tyrans. Les autres furent dispersés; mais leurs principes continuèrent à circuler dans la Judée, et produisirent, dans la suite, de nouvelles explosions qui causèrent enfin la ruine entière de l'état des Juifs.

C'est au milieu de ces fermentations que parut Jésus, fondateur de la religion des Chrétiens. Il étoit de Nazareth en Galilée, et naquit dix ans avant l'insurrection de Judas. Alors Hérode étoit roi de Judée, prince féroce, inquiet, soupçonneux, sanguinaire, que les opinions religieuses des Juifs repoussoient du trône, qui avoit acheté sa couronne des Romains, aux dépens de la liberté et de la prospérité de son peuple; et qui la conservoit par des moyens semblables.

Après avoir fait périr tous ceux que leur naissance appeloit à lui disputer le trône, il avoit introduit à Jérusalem, que les Juifs appeloient la cité sainte, des spectacles payens, qu'ils regardoient comme des profanations sacrilèges; il les avoit forcés de célébrer tous les cinq ans des jeux en l'honneur d'Auguste, qu'ils abhorroient comme la cause de tous leurs maux. Les impôts étoient excessifs, l'oppression civile et religieuse insupportable; des forteresses menaçantes étoient élevées dans plusieurs endroits; de nombreuses troupes de soldats qui les gardoient, étoient toujours prêtes à fondre sur les Juifs, et à massacrer ceux que marquoient la haine, la vengeance, ou le soupçon du tyran. Dans cette situation cruelle, dont l'horreur étoit augmentée par l'antique orgueil de la nation, par l'état puissant où elle se trouvoit alors, et sur-tout par l'impulsion de ses lumières et de ses opinions nouvelles, la Judée entière frémissoit sous le joug;

tous désiroient de le rompre, tous attendoient avidement le messie, dont les Pharisiens prédisoient hautement la venue prochaine. Un dénombrement de la Judée, ordonné par Auguste pour humilier Hérode, qui étoit tombé dans sa disgrace, augmenta la terreur des Juifs et la résistence de plusieurs. Six mille Pharisiens refusèrent de prêter serment au roi et à l'empereur (1).

C'est à l'époque de ce dénombrement que naquit Jésus, dans la bourgade de Bethléem, à une lieue de Jérusalem. Marie sa mère, qui étoit sur le point d'accoucher, s'y étoit rendue avec Joseph son époux, afin de s'y faire inscrire, parce qu'ils étoient tous deux originaires de cet endroit; et elle y accoucha, selon les quatre évangiles, ou histoires de Jésus, que les Chrétiens regardent comme inspirées, et qui ont été écrites entre cin-

(1) Joseph de Bell. Jud. l. I. c. 29. Antiq. Jud. l. XVII. c. 2.

quante et soixante-dix ans après sa naissance. Marie, disent les évangélistes, se trouva enceinte avant la célébration de son mariage; Joseph, qui s'en apperçut, vouloit la quitter secrètement; mais un ange lui apparut en songe, et lui dit de ne point hésiter de prendre Marie pour femme, parce qu'elle avoit conçu par l'opération du Saint-Esprit, et que le fils qu'elle mettroit au monde seroit le sauveur du peuple. Cette vision devoit inspirer à Joseph de la joie et de la confiance. L'opinion publique annonçoit de toutes parts l'apparition prochaine du messie; les malheurs du peuple la faisoient désirer avec ardeur; et Joseph, ainsi que Marie, passoient pour être de la race de David. Le mariage fut célébré.

Huit jours après la naissance de Jésus, il fut porté au temple pour y être circoncis selon la loi mosaïque. Là, un vieillard nommé Siméon, à qui Dieu avoit assuré qu'il ne mourroit point sans voir

le messie, prit l'enfant entre ses bras, et loua Dieu à cause de la venue de ce messie. Une prophétesse, âgée de plus de cent ans, reconnut pareillement le messie dans cet enfant, et répandit dans Jérusalem la nouvelle de sa naissance. Dans le même tems, des mages publièrent que le messie étoit né, et furent lui rendre hommage à Bethléem. La chose fit tant de bruit, qu'elle causa des inquiétudes au soupçonneux Hérode, et qu'il voulut faire mourir celui qu'on disoit le messie. Pour se soustraire à ses recherches, Joseph se sauva en Egypte, d'où il ne revint qu'après la mort d'Hérode, qui arriva peu de tems après.

A l'âge de douze ans, Jésus fut mené à Jérusalem par ses parens, et présenté au temple, selon l'usage des Juifs, qui à cet âge devenoient enfans de la loi. Depuis cette époque, jusqu'à l'âge de trente ans, on ignore absolument ce que devint Jésus; chose d'autant plus étonnante, que, selon ses historiens, sa naissance

avoit fait beaucoup de bruit, et que lorsqu'il fut reçu enfant de la loi, il avoit disputé avec éclat dans le temple, contre les prêtres et les docteurs de la loi. Si l'on osoit hasarder ici quelque conjecture, on diroit que Jésus passa une grande partie de ce tems en Egypte, où Joseph devoit avoir des connoissances, puisqu'il s'y étoit sauvé pour éviter la persécution d'Hérode. La doctrine qu'il enseigna, les principes qu'il établit, le courage avec lequel il se mit au-dessus des observances minutieuses de la loi judaïque, son zèle contre les prêtres, les docteurs de la loi et les hypocrites Pharisiens, tout doit faire croire à ceux qui ne le regardent pas comme le messie, qu'il ne fut pas élevé dans l'habitude des superstitions judaïques, et qu'il avoit puisé dans l'école d'Alexandrie les principes sublimes de cette philosophie universelle, par lesquels il s'efforça de réunir tous les hommes.

Enfin, à l'âge de trente ans, Jésus parut au milieu du peuple juif, comme un prophète et un docteur. Tibère régnoit. La tyrannie avoit levé le masque, la plus grande partie de la Judée avoit été réduite en rovince Romaine; selon le désir de quelques-uns, suivi de l'horreur ou du repentir de tous. Malgré les fréquentes insurrections des Juifs; malgré l'audacieuse intrépidité des Galiléens qui préféroient la mort à la servitude, et qui renaissoient du milieu de leur propre sang, le dénombrement s'étoit fait dans la Judée comme dans toute autre province Romaine, et les Juifs, forcés de courber la tête sous le joug des procurateurs romains, leur payoient en frémissant toutes sortes de tributs et d'impôts. Le gouverneur romain maître de tous les pouvoirs, exerçoit le droit de vie et de mort, plaçoit ou déposoit à son gré le grand-prêtre, commandoit toutes les troupes de la province, et n'avoit de compte à

rendre qu'à l'empereur. Le grand conseil du sanhédrin, dont le nom existoit encore, n'avoit plus qu'une ombre d'autorité et de pouvoir. Il étoit borné à quelques légères punitions dans les affaires de religion, et dans ces cas même il n'avoit que la coercition précaire du gouvernement romain. La religion même n'étoit pas exempte de contrainte. Les ornemens du grand-prêtre étoient gardés dans la forteresse de Jérusalem, occupée par une légion romaine; on ne les livroit qu'aux grandes fêtes de l'année; et après chaque solennité, ils étoient remis soigneusement sous la garde des soldats. Tibère fit plus en Italie, il ôta aux Juifs de cette contrée la liberté du culte, leur ordonna d'embrasser la religion de l'empire, ou de sortir de l'Italie, sous peine d'être vendus comme des esclaves. Sans égard pour les anciens privilèges, il les faisoit enrôler de force parmi les soldats, et tourmenter cruellement à la moindre résistance,

Sous le gouvernement de Ponce-Pilate, quatrième gouverneur de la Judée, la haine des Juifs pour le gouvernement étoit au comble, et les troubles se succédèrent rapidement. Ils furent tels, que le cruel Tibère lui-même craignit de les pousser à bout, et ordonna de les traiter avec moins de rigueur.

Pilate gouvernoit la Judée depuis quatre ans, lorsque Jésus commença ses prédications. Jusqu'alors la force et le courage n'avoient pas suffi pour rompre le joug des Romains; le sort des Galiléens en étoit une preuve. L'esprit fier et indépendant du peuple juif étoit affoibli par la multitude de sectes religieuses et politiques qui le divisoient et souvent le déchiroient cruellement. Le principe odieux de l'intolérance, qui leur faisoit abhorrer toutes les autres nations, éloignoit d'eux tout soutient de la part des étrangers qui partageoient leurs maux, sans pouvoir augmenter leurs forces. Les prêtres, viles créatures des Romains,

achetoient d'eux la tyrannie religieuse, et la conservoient par leur zèle affreux pour l'oppression et l'abrutissement du peuple. Cet abrutissement se fixoit d'autant plus, que la plupart de ceux qui travailloient à le maintenir ou à l'augmenter, regardoient leur ministère comme un art ou un métier, dont ils régloient tous les procédés selon les avantages particuliers qu'ils en retiroient ou pouvoient en retirer.

Chez les Payens, les lumières de la philosophie avoient dissipé, dans les classes supérieures, les ténèbres de la superstition; et l'édifice monstrueux de la religion populaire n'étoit plus soutenu que par l'avide cupidité des prêtres et la politique ambitieuse des grands. Les Juifs et les Payens abhorroient également l'esclavage et soupiroient après la liberté; les premiers par l'orgueil de leurs anciennes institutions; les seconds par le souvenir encore récent de leur

ancienne

ancienne gloire, par la honte et les maux de la tyrannie présente.

Deux choses tendoient donc à rapprocher tous les peuples, la raison et l'amour de la liberté; deux obstacles s'opposoient à ce rapprochement, la tyrannie politique et le despotisme religieux. La première, que fréquemment les peuples avoient voulu renverser, mais toujours en vain, faute d'union entre eux; le second, qui éloignoit cette union par la diversité des cultes, par la haine religieuse, par une extinction funeste de tout sentiment d'humanité et d'amour entre les hommes.

Dans cet état de choses, c'étoit un projet vraiment grand, vraiment sublime, vraiment divin, de saisir dans toutes les religions, dans toutes les écoles de philosophie, les principes les plus purs et les plus généralement reçus par les meilleurs esprits, d'en faire la base d'une doctrine nouvelle, commune à tous les hommes, propre à être saisie par les

esprits les plus simples, avoués par la raison, liés aux intérêts les plus chers de l'humanité; c'étoit un projet sublime, de trouver un lien intérieur propre à réunir tous les hommes, toutes les nations; propre à échauffer le germe de toutes les vertus, à développer tous les talens, toutes les facultés, à porter le genre humain au plus haut degré de perfection et de bonheur dont il soit susceptible, à détruire toute espèce de tyrannie (1).

(1) Jésus avoit de grands talens, un cœur excellent enflammé de l'amour des hommes, une sensibilité extrême, une imagination ardente. La philosophie de Socrate et de Platon qui s'étoit répandue dans la Judée, et qu'il avoit pu connoître à l'école d'Alexandrie, dut faire sur son ame l'impression la plus profonde. Il dut sentir que ce ne sont ni les sacrifices, ni les prières verbales, ni les cérémonies extérieures, qui peuvent rendre l'homme heureux dans cette vie et dans l'autre; mais les actions vertueuses, la patience dans les maux, le contentement de

Tel fut le projet de Jésus, que plusieurs Chrétiens regardent comme le fils de Dieu ; que les philosophes éclairés regarderont toujours comme le plus sage et le plus respectable des hommes, s'ils ne confondent pas les principes sublimes de sa doctrine, avec les monstrueuses extravagances dont on l'a surchargée. Jésus voulut rendre à l'homme sa dignité,

---

soi-même, la confiance en Dieu, la pureté du cœur. Ces vérités morales enseignées par Socrate et ses successeurs enflamment nécessairement tous les cœurs purs et amis de la vertu. Ils durent enflammer bien plus encore celui de Jésus, élevé dans une famille choisie au milieu d'une nation malheureuse, qui se croyoit la nation favorite de Dieu, qui n'attribuoit ses maux qu'au déréglement général des mœurs, qui étoit sur le point d'être écrasée sous la puissance des Romains, et qui attendoit son salut de ce messie tant désiré qui devoit lui rendre toute sa gloire et son bonheur.

Chez une telle nation, occupée de telles

ses droits, sa liberté. Le seul moyen de réussir étoit de faire de toutes les nations une société de frères, unis par les liens indissolubles d'un amour ardent et sincère, toujours serrés les uns contre les autres, toujours prêts à mourir pour la cause commune, société dont la masse imposante devoit écraser la tyrannie et faire tomber le sceptre de la main glacée des tyrans.

Il prit pour centre de réunion l'idée d'un être suprême, qui faisoit le fondement de la doctrine de toutes les re-

---

espérances, fondées sur des promesses divines, il seroit étonnant qu'il ne se fût pas élevé des messies de toutes les espèces; il seroit étonnant qu'il n'eût pas paru un homme tel que Jésus. Pressé par l'amour de l'humanité et de la patrie, pressé par le danger de sa nation, la tête pleine de prophéties, il résolut de se faire le réformateur de sa nation, et crut de bonne foi qu'il étoit le messie, appelé à opérer la grande révolution qui devoit faire le bonheur du monde.

ligions, et plus particulièrement de celle des Juifs; et purifiant cette idée par les lumières de la philosophie, il bannit de sa religion, il écarta de son sanctuaire l'appareil terrible dont la superstition l'avoit entourée. Il le peignit non comme un maître redoutable, mais comme un père tendre, dont la bonté embrasse tout l'univers, dont les bienfaits sollicitent l'amour de tous les hommes. Dans ses sublimes instructions, Dieu n'est plus ce Jéhova terrible qui vengeoit les crimes des Juifs sur une longue suite de générations, dont les Chérubins défendoient l'approche avec des épées flamboyantes, dont le nom n'étoit prononcé qu'en tremblant; ce n'est plus ce Jupiter menaçant, sans cesse armé de la foudre, toujours prêt à écraser les mortels tremblans; c'est le Dieu des miséricordes, le père de la nature, dont l'amour sourit à l'univers, que dirige son éternelle

et inépuisable bonté; ce n'est plus le dieu des Juifs et des Payens, c'est le dieu de Socrate, de Platon, le dieu des Stoïciens, annoncé par Jésus à la multitude ignorante et superstitieuse. Cet être bienfaisant ne demande ni offrandes, ni sacrifices; il n'exige d'autre sacrifices que celui des inclinations vicieuses, d'autre offrande que la pureté du cœur, d'autre culte que l'amour. Par cette vérité sublime tombent toutes les chaînes, toutes les entraves religieuses, tous les dogmes arbitraires dont les prêtres avoient chargés les hommes. *Aimer Dieu par-dessus toutes choses, et ne l'adorer qu'en esprit et en vérité*; voilà le principe fondamental de la philosophie religieuse de Jésus. Ce ne sont plus des prêtres orgueilleux qu'il faut écouter, mais la voix de Dieu qui parle à nos cœurs, l'esprit de Dieu qui descend dans toutes les ames pures, et qui se fait entendre par la raison et la conscience. C'est Dieu qui est l'unique guide, l'u-

nique maître des hommes ; à lui seul ils doivent obéir.

Mais ce principe général, qui suffiroit à l'homme isolé, ne suffit pas à l'homme social, dont les intérêts particuliers repoussent souvent les intérêts de son semblable. Séduit par l'amour de soi-même, il peut suivre l'erreur de ses passions, en croyant suivre les lumières de la raison. A ce principe, Jésus en ajoute un second pour lui servir de guide et de modérateur. *Aimez votre prochain comme vous-même.* De ces deux principes, qui forment la base de la religion de Jésus, découlent tous les devoirs, tous les droits de l'homme ; des droits de l'homme, la liberté ; de la liberté, tout le bonheur, toute la félicité possible ; ces principes renversent le mur qui séparoit les Juifs des autres nations ; les autres nations les unes des autres. Tous les hommes, le cœur échauffé de l'amour de Dieu, leur père commun, ne se regardent plus que

comme les membres d'une même famille, s'avancent, réunis par la tendresse fraternelle, vers le bonheur qui leur est destiné, augmentent leurs biens par cette union, et diminuent leurs maux, en faisant des efforts communs pour en supporter le poids.

Les Juifs et les Payens croyoient également à l'immortalité de l'ame, aux récompenses et aux peines d'une autre vie; mais les moyens de mériter les unes et d'éviter les autres étoient vagues et incertains, moins liés à la vertu qu'à de vaines observances, ou à des actions extraordinaires; Jésus adopte cette opinion salutaire, et la lie à son système d'amour. Pour obtenir les récompenses éternelles, il ne faut ni prophétiser, ni faire des miracles, ni offrir des sacrifices; il faut être humble, doux, miséricordieux, pacifique, sincère, bienfaisant; il faut faire la volonté du père céleste, *il faut aimer Dieu et son prochain*.

Aucun temple nouveau, aucune cérémonie nouvelle ne sont ordonnés, aucun acte extérieur de religion ne fut défendu par ce législateur philosophe et tolérant ; il observe les cérémonies religieuses de son pays, travaillant seulement par son exemple et ses paroles à en démontrer l'insuffisance et l'inutilité, et comptant pour leur entière abolition, sur les fruits que devoit produire un jour la semence de ses divines paroles (1). Lorsqu'il envoie ses disciples annoncer sa doctrine à toutes les nations, il ne leur dit pas vous brûlerez les temples, vous renverserez les idoles, vous rejetterez du milieu de vous tous ceux qui observent telle ou telle cérémonie religieuse, il leur dit seulement vous prêcherez ce que je vous ai enseigné. Il ne leur dit pas vous reconnoîtrez les faux prophètes à telle ou telle croyance, à telle ou telle opinion, à

(1) Jean IV. 21-24. III. 16. VI. 51. VIII. 12.

telle ou telle observance religieuses ; mais vous les reconnoîtrez à leurs œuvres.

Pour prêcher cette doctrine, propre à renverser un jour toute espèce de tyrannie, Jésus employa tous les moyens que la prudence pouvoit suggérer, profitant des diverses opinions répandues parmi les Juifs, sur la venue du messie ; imitant la conduite des prophètes les plus révérés, ne négligeant rien pour préparer le peuple à la révolution, se prêtant même à ses erreurs pour l'amener à la vérité ; faisant des miracles, parce que la partie ignorante du peuple avoit besoin de miracles pour prendre de la confiance, et que les anciens prophètes avoient fait des miracles.

Jean, fils du prêtre Zacharie, né six mois avant Jésus, parent de sa mère, et dont une grande partie de la vie est ignorée, entreprit de préparer les esprits à la prédication du nouveau prophète. Environ un an avant cette prédication, la quinzième année du règne de Tibère,

tems où l'oppression des Juifs étoit portée au comble, Jean, retiré dans un désert dépendant de la tétrarchie d'Hérode-Antipas, annonça la venue du messie, attendu depuis si long-tems, désiré alors avec une si vive impatience. Il avoit attiré sur lui les regards de la multitude, par la singularité de ses mœurs, de sa conduite, de sa nourriture, de ses vêtemens. Quelques-uns le prenoient pour le messie, d'autres pour Elie, dont il imitoit les mœurs et la conduite. Convertissez-vous, disoit-il au peuple qui venoit en foule l'écouter dans le désert, convertissez-vous et faites pénitence; car le royaume de Dieu est proche. Ceux qui croyoient à ses paroles, confessoient leurs péchés et étoient baptisés par lui dans le Jourdain. Il n'y avoit rien de nouveau dans toutes ces choses. Par le royaume de Dieu, les Juifs entendoient la venue du messie, qui devoit rétablir dans toute sa pureté le gouvernement théocratique. Les Juifs de ce

tems croyoient, et ceux d'aujourd'hui croient encore que les péchés du peuple retardent cette venue, et que la conversion et la pénitence sont des moyens de l'accélérer. Le baptême étoit aussi une cérémonie usitée chez les Juifs. Ils avoient coutume de baptiser les Payens qui embrassoient leur religion; et il paroît qu'ils avoient pris des Payens cet usage, qui ne s'établit chez eux qu'après la captivité de Babylone. Jean baptisoit les Juifs, afin de les préparer à une vie nouvelle, à une religion nouvelle, afin de les réunir tous par ce signe extérieur dans la croyance du messie qu'il leur annonçoit, et qu'il les assuroit vivre déjà au milieu d'eux.

Enfin, Jésus vint lui-même trouver Jean dans le désert, pour lui demander le baptême. Jean refuse d'abord, en disant que c'étoit à Jésus à le baptiser; mais enfin il se rend, le baptise, et annonce au peuple que celui qu'il vient de baptiser est le messie, qu'il ne con-

noissoit point auparavant, mais que Dieu lui a fait connoître (1).

Après son baptême, Jésus se retira dans le désert de Jéricho, contrée aride et sauvage, où il se prépara pendant

(1) Jean, ch. I.

Il paroît vraisemblable que la révolution que voulut opérer Jésus, avoit été préparée dans sa famille. Jean étoit son parent, il étoit fils d'un prêtre, et parconséquent avoit de l'instruction. La mère de Jean étoit amie de la mère de Jésus, les deux enfans avoient probablement été élevés ensemble, ils avoient étudié ensemble les prophètes et les autres livres des Juifs. Tout annonce dans la conduite de Jean à l'égard de Jésus, et de Jésus à l'égard de Jean, tout annonce dans leur doctrine un plan concerté entre eux. Selon les prophètes, le messie devoit naître de la tribu de Juda, Jean étoit de celle de Lévi, il devoit donc sans jalousie se contenter du rôle de précurseur. Il étoit écrit que *la voix d'un prophète prépareroit dans le désert les voies du seigneur;* et quelle voix pouvoit mieux préparer les voies de Jésus que son parent et son ami !

quarante jours au grand œuvre qu'il alloit commencer. C'étoit l'usage chez les Juifs et même chez les Payens, que les prophètes et les législateurs se préparassent à leur ministère par la retraite et le jeûne. Moyse et Elie en avoient agi ainsi.

Cette retraite finie, Jésus se rendit encore auprès de Jean, qui annonça pendant deux jours, au peuple assemblé au tour de lui, que ce Jésus qu'il avoit baptisé étoit le messie qu'ils attendoient. Alors deux disciples de Jean, tous deux de Galilée, s'attachèrent à Jésus, et trois autres de la même province s'étant joints à eux, ils se rendirent tous à Cana en Galilée. Jésus y trouva sa mère et plusieurs autres personnes de sa famille qui étoient à une nôce. Il y fut invité avec ses disciples, et c'est là qu'il fit le premier des miracles que lui attribuent les historiens qui ont écrit sa vie. Le vin étant venu à manquer, disent-ils, il bénit des vases pleins d'eau,

et l'eau se trouva changée en vin. Jésus alla ensuite à Capharnaüm, où demeuroient deux de ses disciples, puis il partit pour Jérusalem, où les Juifs se rendoient en foule pour célébrer la fête de Pâques. Là Jésus commença ses prédications, il annonça sa doctrine et la confirma, dit-on, par des miracles. Un grand nombre de Juifs crurent en lui, et les étrangers, de retour dans leurs villes et leurs villages, répandirent dans les provinces, la nouvelle de la venue du messie. Mais pendant que Jésus instruisoit ainsi le peuple, il paroît qu'il ne négligeoit pas de se faire des amis secrets dans les classes plus élevées. Un membre du sanhédrin nommé Nicodème, vint le trouver pendant la nuit, s'entretint avec lui, et lui resta attaché secrètement.

Après la fête de Pâques, Jésus resta encore quelques mois en Judée, allant avec ses disciples de ville en ville, de village en village; prêchant partout sa

doctrine, annonçant partout le royaume de Dieu sans déclarer positivement qu'il étoit le messie, attirant le peuple par des miracles et faisant baptiser par ses disciples tous ceux qui croyoient en lui.

De son côté Jean continuoit à rendre témoignage au messie, et tâchoit de soulever le peuple contre le tétrarque Hérode, dont il blâmoit hautement les vices et les mœurs déréglées. Hérode osa le faire arrêter et enfermer dans une forteresse. Cette action n'ayant causé aucun soulèvement, il étoit à craindre que le sanhédrin n'osât contre le messie, ce que le tétrarque avoit osé contre le précurseur; et Jésus, qui savoit que les prêtres de Jérusalem étoient irrités contre lui, sortit de la Judée avec ses disciples, traversa le pays de Samarie et retourna en Galilée.

Les disciples furent sans doute plus frappés que le maître de l'emprisonnement de Jean; car il paroît qu'ils retournèrent chez eux, et reprirent les professions

professions qu'ils avoient exercées auparavant, tandis que Jésus parcouroit seul les bourgades et les villages de la Galilée. Ils reprirent courage et se rassemblant de nouveau, lorsqu'ils virent qu'on ne songeoit point à les inquiéter, ils accompagnèrent Jésus qui continuoit ses prédications et ses miracles, et qui se rendit bientôt après à Jérusalem pour célébrer la fête de Pâques, où il prêcha et fit plusieurs miracles; et après la solennité, ils retournèrent en Galilée.

Cependant la doctrine de Jésus, répandue dans les provinces, et sur-tout dans la Galilée, faisoit de jour en jour de nouveaux progrès, et se joignant à l'attente prochaine du messie, dont les malheurs publics augmentoient la vivacité, une grande partie de la nation sembloit prête à saisir la première occasion favorable de briser le joug. Jésus, que la prudence dirigeoit dans toutes ses entreprises, crut devoir cacher pendant quelque tems ses des-

seins. Une grande foule de peuple s'étant rassemblée autour de lui, près du lac de Génézareth, il leur ordonna de ne point divulguer ses miracles; puis s'étant éloigné de la foule, il choisit parmi ses disciples douze personnes destinées à le suivre sans cesse et à répandre sa doctrine; suivant en cela l'exemple des Pharisiens qui couroient les provinces pour faire des prosélytes, et y envoyoient des missionnaires ou apôtres, dans le même dessein. Presque tous les apôtres de Jésus étoient des Galiléens, quelques-uns ses parens, tous gens du bas peuple, plus propres que les autres à saisir et à annoncer sa doctrine simple, parce qu'ils n'avoient ni les préjugés de la naissance, ni l'orgueil de la science; et que le cœur devant sur-tout agir dans la nouvelle religion, il est toujours plus pur et plus ouvert chez le peuple que chez les riches et les grands, corrompus par une multitude de vices et de passions. Outre ces douze apôtres, Jésus avoit

encore soixante-dix disciples qui lui étoient plus particulièrement attachés que les autres. Plusieurs femmes qui l'accompagnoient presque par-tout, et quelques-unes qui étoient riches avoient consacré leur fortune à l'entretien et à la nourriture de Jésus et de ses apôtres (1).

Les nombres de douze et de soixante-dix ne devoient pas paroître indifférens aux Juifs, dont la plupart regardoient le messie comme le restaurateur de l'ancien gouvernement judaïque ; les douze apôtres paroissoient destinés à présider chacun une des douze tribus d'Israël, et les soixante-dix disciples, à remplacer le sanhédrin, qui avoit toujours été composé de soixante-dix membres. Malgré les précautions que Jésus avoit prises pour cacher quelques-uns de ses miracles, et dérober la connoissance des

(1) Luc. VIII. 2, 3. XXIV. 10. Marc. XV. 40.

multitudes qui le suivoient dans le désert, malgré la prudence qu'il avoit eue jusqu'alors de ne point dire positivement lui-même qu'il étoit le messie, il paroît que le gouvernement étoit attentif à ses démarches, et l'on prit même des mesures cruelles pour éviter les troubles dont on se croyoit menacé du côté de la Galilée, siège ordinaire des insurrections les plus violentes. Deux disciples de Jean, qui étoit alors en prison, vinrent de sa part demander à Jésus s'il étoit vraiment le messie, ou s'il falloit en attendre un autre. Cette démarche paroîtroit bien extraordinaire de la part de celui qui avoit annoncé lui-même au peuple la mission de Jésus, et qu'une voix céleste avoit assuré de la divinité de cette mission, si les circonstances et les suites ne faisoient croire que ce fut un piège qu'on vouloit tendre à Jésus, afin d'avoir un sujet pour se saisir de lui. Jésus fit une réponse assez claire pour son but, trop peu pour celui

de ses ennemis. Peu de tems après, Jean fut décapité dans sa prison.

Quelques précautions que l'on eût prises pour prévenir l'éclat de cette exécution, elle dut faire une grande impression sur le peuple, qui regardoit Jean comme un grand prophète. Ses disciples se joignirent à ceux de Jésus, qui profita de la circonstance pour envoyer ses apôtres, deux à deux, prêcher la venue du messie dans toute les villes de la Judée, et confirmer leur prédication par des miracles. Cependant Jésus, retiré à Capharnaüm, attendoit l'effet de leur zèle, il fut heureux. La fête de Pâques approchoit, le peuple qui se rendoit à Jérusalem, s'assembloit en foule autour de Jésus, qui jugea à propos de se retirer avec ses disciples au-delà du lac de Tibériade, où cinq mille hommes le suivirent, sans compter les femmes et les enfans, et voulurent le proclamer roi. Ce n'étoit ni le lieu, ni le moment. Jésus échappa de leurs mains,

et se retira dans une solitude, d'où il retourna à Capharnaüm avec ses disciples. Pour cette fois, il ne crut pas devoir aller célébrer la Pâque à Jérusalem. La mort de Jean, la haine des Pharisiens, les soupçons du gouvernement Romain contre les Galiléens, auroient rendu ce voyage très-dangereux pour Jésus. En effet, pendant la solennité, lorsque les Galiléens étoient dans le temple occupés à présenter leurs offrandes, Pilate les fit investir par ses soldats et massacrer impitoyablement au pied du sanctuaire; cruauté horrible, qui montre assez à quel point étoient montées, sinon les espérances des Galiléens, du moins les craintes du gouverneur.

Cet acte de férocité acheva d'aigrir les esprits. Jésus avoit porté ses prédications et ses miracles jusques dans les contrées de Tyr et de Sidon. La foule le suivoit toujours. Ses disciples étoient impatiens de voir la révolution sur laquelle ils

avoient fondé leurs espérances. Quatre mille hommes étoient un jour rassemblés autour de Jésus, l'occasion sembloit favorable, l'indignation des Galiléens étoit au comble; Jésus évita encore cette multitude, comme il avoit fait la première fois, ne croyant pas sans doute sa doctrine assez affermie, prévoyant que dans l'état des choses, la révolution des opinions devoit nécessairement précéder celle du gouvernement, et que la première amèneroit infailliblement la seconde.

Mais ce vaste et sublime dessein étoit au-dessus de la portée des parens et des disciples de Jésus, gens grossiers et ignorans, qui n'étoient encore frappés que des avantages temporels qu'ils attachoient à la venue du messie. Ils le pressèrent de se rendre à Jérusalem, pour la fête des tabernacles, afin de se faire un parti dans cette capitale. Jésus s'y refusa d'abord; puis il s'y rendit secrètement avec quelques-uns de ses

disciples. Lorsqu'il arriva, les fêtes étoient déjà à moitié passées ; on l'y avoit attendu, et ses amis et ses ennemis, surpris de ne point l'y voir, avoient répandu divers propos sur son compte. Vers les derniers jours de la fête, Jésus parut dans le temple, et y prêcha publiquement, disant assez clairement qu'il étoit envoyé de Dieu. Cette hardiesse augmenta le nombre de ses disciples et les inquiétudes du sanhédrin ; on voulut le faire arrêter; et sans Nicodème, qui parla en sa faveur, il l'auroit été sans doute. On se contenta de chasser de la ville un homme qui se disoit guéri miraculeusement par Jésus, d'une cécité de naissance ; et on publia la même peine contre tous ceux qui le regarderoient comme le messie.

Jésus reparut encore à Jérusalem pendant la fête de la dédicace. Là, il déclara publiquement qu'il étoit le fils de Dieu. Le peuple ignorant, excité sans doute par les prêtres, regarda cette dé-

claration comme un blasphème ; on lui reprocha de vouloir se faire passer pour un dieu ; il eut beau leur expliquer sa pensée, il eut beau leur représenter que dans l'écriture on appeloit dieux tous ceux à qui la parole divine étoit adressée ; et que lui il ne s'appeloit que le fils de Dieu, parce qu'il faisoit les œuvres de Dieu, et que Dieu l'avoit sanctifié ; ces furieux ne l'écoutèrent point, et la fuite seule put le soustraire à leurs violences (1).

De retour en Galilée, Jésus pressentit et annonça à ses disciples la mort que les Juifs lui préparoient. Cependant il travailla de plus en plus à les confirmer dans la foi de sa mission et la divinité de sa doctrine, évitant soigneusement les endroits publics et se dérobant à la foule.

Jésus prêchoit depuis trois ans. Ses disciples, qui avoient tout quitté pour

(1) Jean X.

le suivre, attendoient avec impatience la récompense de leur attachement, le peuple sembloit assez préparé, un plus long retard pouvoit le jeter dans le découragement, et dissiper en peu de tems les fruits des prédications de Jean et de Jésus. La fête de Pâques qui approchoit offroit une occasion favorable de soulever tous les Juifs, du moins contre la tyrannie des prêtres et des Pharisiens. Jésus résolut de s'y rendre; mais auparavant il envoya ses soixante et dix disciples, prêcher, deux à deux, dans tous les endroits par où il devoit passer, afin de préparer le peuple à sa venue. A leur retour, ils lui rendirent compte de l'heureux succès de leur mission, et il partit.

Dans ce voyage, Jésus n'évita plus la foule comme il avoit fait auparavant; par-tout il l'attiroit par ses prédications et sur-tout par de nouveaux miracles. Ses disciples crurent voir le moment où il alloit régner avec eux sur les douze

tribus d'Israël, et bientôt après sur tous les peuples de la terre. Salomé mère de deux apôtres, et proche parente de Jésus, se jeta à ses pieds pour demander que ses fils fussent revêtus des deux premiers emplois dans le royaume qu'il alloit fonder. La réponse de Jésus montre toute la noblesse et la pureté de ses intentions : *Quiconque*, lui dit-il, *voudra être le premier parmi vous, qu'il soit votre esclave; quiconque voudra être grand, qu'il soit votre serviteur.* Cette maxime avoit été établie long-tems auparavant par le sage Solon, qui avoit donné à chaque citoyen le droit de tuer tout homme qui voudroit s'emparer de la tyrannie; Jésus qui abhorroit le sang condamne à l'esclavage les ambitieux, les tyrans et les ennemis de l'égalité.

Jésus s'étant arrêté à Béthanie, bourg situé à un quart de lieue de Jérusalem, y fit un miracle bien propre à exciter l'étonnement et l'admiration de la mul-

titude qui s'étoit rendue ou qui se rendoit à Jérusalem. Dans ce bourg demeuroient Lazare et ses deux sœurs, Marthe et Marie, tous trois amis et disciples de Jésus, et qui le suivoient dans ses voyages et ses tournées. En partant de Galilée, Jésus avoit appris que Lazare étoit malade; en arrivant à Béthanie on lui dit qu'il étoit mort et déposé depuis trois jours dans un tombeau. Plusieurs personnes étoient venues de Jérusalem pour consoler les deux sœurs, une multitude s'étoit assemblée dans le bourg, attirée par la venue du messie, annoncée par ses disciples. Au milieu de cette multitude, Jésus se rendit vers la caverne où Lazare avoit été mis, selon la coutume des Juifs, et appelant son ami par son nom, on le vit sortir tout vivant du tombeau (1).

(1) Si Jésus fit des miracles, c'est-à-dire des choses que le peuple regarde comme extraordinaires et surnaturelles, il y fut sans

Ce miracle opéré à la porte de Jérusalem, au milieu d'une grande multi-

---

doute porté par l'esprit du peuple, qui n'auroit pas ajouté foi aux paroles d'un messie qui n'en auroit point fait. Moyse avoit fait des miracles, Aaron avoit fait des miracles, presque tous les prophètes avoient fait des miracles, le messie devoit donc nécessairement en faire. D'ailleurs les prophètes avoient peint le messie comme devant faire des miracles; et on lui trouve les mêmes caractères dans les anciens écrits des Juifs, où il est dit, sur-tout, qu'il aura la puissance de ressusciter les morts. (*Bresch. Rabba.* 77.)

Jésus fut donc obligé ou de renoncer à l'exécution de son projet, ou de se prêter à la foiblesse et aux préjugés du peuple qu'il vouloit gagner. Il est bon d'observer qu'il ne faisoit des miracles qu'après avoir exigé la foi de ses auditeurs, et que lorsque les gens instruits, c'est-à-dire les lettrés et les gens du gouvernement lui en demandoient, il ne répondoit qu'en leur reprochant leur aveuglement, ce qui empêchoit les hommes de cette classe de croire en lui.

tude de Juifs de toutes les contrées, quelque tems avant la fête de Pâques;

Si l'ignorance et les préjugés du peuple Juif ne sembloient pas avoir rendu cette conduite nécessaire, j'aimerois bien mieux croire que Jésus qui avoit tant de douceur, de franchise et de bonté dans le caractère, ne s'est point abaissé à ces misérables jongleries. En effet, comment et par qui ces prétendus miracles nous sont-ils annoncés ? Ce n'est que trente à soixante ans après sa mort; ceux qui en écrivent l'histoire, la donnent dans une langue que les Juifs de la Palestine n'entendoient point, dans un tems où la nation et tout l'empire étoient en proie aux troubles et aux désordres de toute espèce, et où il pouvoit exister à peine quelques personnes qui eussent connu Jésus; dans un tems où la manie s'étoit introduite parmi les Grecs, de supposer toutes sortes d'ouvrages, d'aventures et d'opinions ridicules, même aux philosophes les plus célèbres. Dans de telles circonstances, il étoit bien facile à ces historiens de supposer à ce philosophe religieux, tous les miracles qu'ils jugeoient à propos. Ils

effraya les prêtres et les Pharisiens, qui résolurent la mort de Jésus, et prirent des mesures pour le faire arrêter; mais

---

étoient parfaitement à l'abri des contradictions et des réfutations, de la part de ceux qui n'étoient pas de leur secte. Quant à ces derniers, on leur inculquoit, dès le commencement, que la foi étoit une des choses les plus nécessaires pour parvenir à la béatitude, et qu'un vrai Chrétien devoit y soumettre sa raison.

Il est naturel aussi que ceux même des fidèles qui ne croyoient point à ces miracles, tâchassent de les faire croire aux autres, afin de gagner des partisans à la doctrine de Jésus. Dans ces fraudes pieuses, si fréquemment imitées dans les premiers siècles de l'église, les Chrétiens les plus probes ne voyoient qu'un moyen innocent de gagner des ames à la vertu, et d'étendre de plus en plus son empire.

Mais soit que Jésus ait voulu ou non gagner le peuple par des prodiges, je pense qu'il ne faut pas lui attribuer tous ceux qui sont rapportés par les évangélistes.

il se retira dans un désert des environs de Jéricho.

Six jours avant la fête de Pâques, il revint à Béthanie avec ses disciples, et y passa le jour du sabbat. Son arrivée dans le bourg, le bruit de son dernier miracle, la curiosité de voir un mort ressussité, les ordres donnés pour s'emparer de Jésus, tout portoit en foule le peuple de Jérusalem à Béthanie. Jésus choisit ce moment pour faire dans la ville une entrée éclatante, au milieu de ses apôtres et de ses disciples, et suivi de la multitude qui se trouvoit dans le bourg. Il s'avance ainsi vers les portes de Jérusalem, monté sur un âne, selon une ancienne prophétie, qui annonçoit aux Juifs la venue d'un roi monté sur cet animal.

Tout le peuple étoit dans l'attente de la grande révolution, après laquelle on soupiroit depuis si long-tems; dans leurs transports, ils coupoient des branches d'arbres et les jettoient sur le chemin, tandis

tandis que d'autres étendoient leurs habits sur son passage, à la manière des Orientaux, lorsqu'ils vouloient rendre à quelqu'un des honneurs extraordinaires. Tous crioient sur le chemin : *hosanna au fils de David, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!* ce qui, chez les Juifs, répond à nos cris de *vive le roi!* Jésus, proclamé roi par le peuple, entre dans la ville, s'avance droit au temple, et usant du pouvoir que les Juifs venoient de lui conférer, il renverse dans le vestibule les tables et les comptoirs des marchands et des brocanteurs; puis il entre dans le temple même, il y prêche et y fait des miracles. Quelques prêtres veulent lui faire rendre compte de sa conduite; mais les cris de *hosanna au fils de David, hosanna au roi d'Israël*, répétés par la multitude et même par les enfans, étouffent leurs interrogations et leurs reproches.

Le peuple n'ayant secondé Jésus que

par des cris de joie et d'approbation; il sortit de la ville vers le soir. Le lendemain il reparoît dans le temple, et se donnant ouvertement pour le messie, il tonne dans un discours plein de feu contre les chefs du grand conseil, contre les scribes, contre les Pharisiens et les docteurs de la loi. Il les peint comme des conducteurs perfides qui égarent le peuple, comme des hypocrites qui ferment aux hommes le royaume des cieux, comme des animaux rapaces qui dévorent les maisons des veuves; il les traite d'aveugles, d'insensés, de serpens, de sépulcres blanchis, de races de vipères; et il finit par menacer le peuple de ne plus reparoître, qu'ils ne crient tous *hosanna au fils de David!* Cependant il reparut le lendemain. Ce jour-là les Pharisiens et les prêtres lui firent des questions captieuses sur le gouvernement des Romains, et sur les tributs que les Juifs leur payoient; mais Jésus, sans s'exposer à être repris,

répondit de manière à faire sentir qu'il n'étoit pas ami de la tyrannie.

Ces questions confirmoient assez les desseins de ses ennemis, connus depuis long-tems. Jésus parut découragé; il ne reparut point le lendemain à Jérusalem, et passa cette journée à Béthanie, s'entretenant avec ses disciples, et leur annonçant sa mort comme prochaine. Depuis ce tems, il se tint caché dans des lieux écartés et déserts; une seule fois encore il alla à Jérusalem, pour y manger l'agneau pascal, mais secrètement, seulement le soir, et s'abstenant d'aller au temple.

Enfin Judas, un de ses disciples, découvrit, pour trente deniers, au sanhédrin, le lieu de sa retraite, et indiqua les moyens de l'arrêter sans bruit. Jésus, instruit de cette trahison, s'étoit retiré dans un jardin écarté. Là, l'idée de la mort et du supplice l'avoit frappé au point, qu'il éprouvoit des angoises semblables à celles de la mort. Il se rouloit

dans la poussière, priant Dieu d'écarter de lui les horreurs du supplice, et une sueur de sang rouloit sur tout son corps. Il fut arrêté. Ses disciples, qui avoient quelques armes, voulurent le défendre; il s'y opposa. Conduit devant le sanhédrin, il fut jugé digne de mort, pour avoir dit qu'il étoit le messie et le fils de Dieu, et comme coupable d'avoir excité des troubles et des séditions. Ce jugement ne devoit point paroître extraordinaire de la part de ce tribunal; plusieurs juifs qui avoient soulevé le peuple, en se donnant pour des messies, avoient été condamnés au dernier supplice.

Le sanhédrin ne pouvoit porter une sentence de mort, Jésus fut renvoyé à Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée pour les Romains. Interrogé s'il étoit le roi des Juifs, il répondit qu'il l'étoit; mais non dans le sens des rois de la terre. Je suis venu, dit-il, pour établir dans le monde l'empire de la vérité,

quiconque suit la vérité, écoute ma voix. Pilate, qui étoit un Romain éclairé, ne dut voir dans Jésus qu'un philosophe qui vouloit étendre sa doctrine parmi le peuple, il le jugea innocent; et ayant appris qu'il étoit Galiléen, il le renvoya au tétrarque Hérode qui se trouvoit alors à Jérusalem pour la fête de Pâques. Hérode ne voulut point non plus le condamner; mais les Juifs, accoutumés à suivre aveuglément les impressions de leurs prêtres, demandent sa mort à grands cris. Ils déclarent ennemi de César quiconque absout un homme qui se dit *roi des Juifs*. C'étoit sous le règne du soupçonneux Tibère. Pilate fut obligé de céder. Jésus fut condamné à mort, et il subit le supplice des scélérats.

Ainsi mourut Jésus, que les hommes raisonnables de toutes les religions ne peuvent s'empêcher de regarder du moins comme un homme d'un caractère doux, sensible et humain, ennemi de toutes les espèces de tyrannies, et sur-tout de la

tyranie religieuse, qui est la source de toutes les autres; comme un homme brûlant du désir de faire le bonheur de tous ses semblables; comme l'unique de tous les législateurs qui ait répandu parmi le peuple les vrais principes de ce bonheur. Ceux qui ne le regardent point comme un dieu, ne peuvent s'empêcher de voir dans les traits incontestables de sa vie et de sa doctrine, un vrai philosophe qui vouloit opérer une régénération morale et religieuse, source infaillible d'une régénération politique; qui se prêta aux opinions, au caractère de sa nation, pour faire goûter ses principes au peuple, et qui, sans doute, auroit eu une carrière plus longue et plus heureuse, si ses parens, ses apôtres et ses disciples, tous gens ignorans et grossiers, n'eussent abusé de sa sensibilité et de sa condescendance, pour lui faire précipiter une révolution qui ne pouvoit s'opérer que lentement, et pour le porter à des actions imprudentes, qui

devoient nécessairement avoir les suites qu'elles ont eues.

La doctrine sublime de Jésus n'avoit fait qu'une foible impression sur les Juifs grossiers et superstitieux. La foule qui n'attendoit qu'une révolution politique, dans l'espérance d'un sort plus heureux, oublia ses principes, lorsqu'il fut mis à mort, et le confondit avec plusieurs imposteurs, qui, après s'être donnés pour des messies, avoient fini comme lui par le dernier supplice.

Les apôtres n'avoient pas des idées beaucoup plus justes; ils abandonnèrent Jésus dès qu'il fut arrêté; ils se tenoient cachés après sa mort; tout sembloit indiquer la dispersion et l'anéantissement total de ce nouveau parti, qui, pendant trois ans, avoit mis toute la Palestine en fermentation, et causé les plus vives inquiétudes aux tyrans religieux de cette malheureuse contrée.

Cependant les apôtres rassemblés par la crainte dans des endroits écartés,

reprirent bientôt courage, lorsqu'ils virent que l'on ne faisoit aucune recherche contre eux. Accoutumés depuis trois ans aux agrémens et à la considération de la carrière apostolique, ayant perdu l'habitude du travail, n'ayant plus ni leurs habitations, ni les outils de leurs anciennes professions, exposés à la dérision et au mépris des habitans de leurs bourgs et de leur province, aux yeux desquels ils avoient manifesté avec tant d'éclat leurs magnifiques et vaines espérances; tout les poussoit à continuer, à quelque prix que ce fût, le nouveau genre de vie qu'ils avoient embrassé. Instruits par l'expérience, ils durent sentir combien il étoit dangereux de soulever le peuple contre les prêtres; combien il étoit difficile encore de s'asseoir sur les trônes des douze tribus d'Israël. Mais il étoit permis et conforme à l'esprit du judaïsme, d'enseigner toute doctrine qui n'attaquoit pas directement le culte extérieur; il étoit permis

de faire des prosélytes, même parmi les Payens; et en se bornant à l'instruction, les apôtres pouvoient espérer la liberté dont jouissoient toutes les autres sectes judaïques.

Quelques juifs croyoient que le messie, après avoir paru pauvre et souffrant sur la terre, y reviendroit ensuite porté sur les nuées, pour commencer un règne de mille ans; règne heureux qui feroit le bonheur de tous les hommes, tel que le règne de Saturne et l'âge d'or, dont les Payens attendoient le retour. Cette opinion, tirée de la philosophie des peuples anciens, dont la plupart croyoient à une révolution de cette espèce, avoit été adoptée par les Juifs et appliquée par quelques cabalistes à l'idée qu'ils avoient du messie (1).

(1) V. *Plutar. de defect oracul.* p. 415 *et de Placit. philosoph.* l. I. c. 3. *Senec. in consol. ad Marc*, c. 26. Comparez avec Athenagor. *orat pro christian.* p. 239.

Les apôtres saisirent cette opinion, qui pouvoit réunir toutes les croyances différentes sur la venue du messie, et au bout de quarante jours, ils reparurent en public, annonçant la résurrection de Jésus, prêchant la venue prochaine de son règne, et représentant sa mort comme une partie de sa mission (1). Alors une grande multitude de juifs étoit assemblée à Jérusalem, pour célébrer la fête de la Pentecôte. Plusieurs écoutèrent cette

(1) Selon les évangélistes, J.-C. avoit prédit lui-même qu'il reviendroit bientôt pour juger les vivans et les morts; et que la génération ne passeroit point que cette prédiction ne fût accomplie. Quelques savans qui ne croient pas que les évangélistes aient été inspirés, pensent qu'ayant écrit long-tems après la mort de Jésus, ils ont accommodés leurs récits à la doctrine des apôtres, et lui ont fait dire des choses qui pouvoient appuyer et confirmer les opinions régnantes parmi les Chrétiens. Les apôtres dans leurs épîtres parlent de la

doctrine, dont les promesses étoient si séduisantes pour le cœur humain, si consolantes pour des malheureux opprimés, si flatteuses pour la vanité des Juifs, les plus crédules de tous les hommes, et qui comptoient toujours sur la domination universelle dont les avoient bercés quelques-uns de leurs prophètes. Le sanhédrin, dont le pouvoir étoit limité, ne pouvoit sévir que foiblement contre les progrès de cette doctrine; et le gouvernement romain, qui ne voyoit dans les opinions reli-

---

fin du monde, et exhortent les Chrétiens à se préparer à cette grande révolution. Selon Eusèbe, Papias évêque d'Hiérapolis, avoit appris de la bouche des apôtres et des anciens, que Jésus, après la résurrection des morts établiroit sur la terre un royaume temporel qui dureroit mille ans. Voy. Euseb. (*Hist. ecclés.* l. III. c. 39. p. 112.) Justin martyr (*Dialog. cum Tryphone*, p. 38 et suiv.) et Irénée (*Advers. Hœres.* l. V. c. 38 et suiv.) pensoient de même.

gieuses que leur rapport avec la politique, devoit la regarder comme une suite de rêveries sans conséquence (1).

---

(1) Il n'étoit point étonnant que plusieurs juifs crussent encore à la divinité de la mission de Jésus, quoi qu'il eût été sujet aux humiliations, aux souffrances et à la mort. Le messie étoit peint si diversement dans les livres juifs, qu'on pouvoit se le figurer tel qu'on le désiroit, et trouver des traits relatifs à tous les évènemens de la vie de ceux qui se donnoient pour tels. Il y a dans l'ancien testament plusieurs passages qui représentent le messie, vivant dans l'humiliation et les souffrances, et devant être mis à mort. Les plus anciens docteurs juifs le représentent aussi consumé par les souffrances et réduit à la misère (*Jalkuth. Schim. sur le ps. XXII. 8.*), devant être prisonnier et un objet de raillerie et de dédain (*Ibid.*)

Le Thalmud dit expressément que le messie seroit mis à mort; et le livre de Sohar, qu'il mourra, mais qu'il ne restera pas long-tems dans l'état de mort et qu'il ressuscitera.

Jésus avoit établi une école de philosophie, les apôtres fondèrent une société; dans la suite seulement, l'église

---

(*Thalmud. succa c. 5. Sohar. numer. fol. 82. col. 326.*)

Ainsi le fondement de tous les contes que purent faire les apôtres sur la mort et la résurrection de leur maître, se trouvoit dans les livres des Juifs, et leur imagination ardente devoit lui appliquer tout ce qui, dans ces livres, pouvoit être conforme à leur situation, et à faire naître en eux de nouvelles espérances. Il n'est pas étonnant d'après cela, que quelques femmes de la suite de Jésus se soient imaginées le voir sortir du tombeau au lever de l'aurore; il n'est pas étonnant que les apôtres les en aient cru sur leur parole; il n'est pas étonnant que les évangélistes aient brodé, long-tems après, l'histoire de cette prétendue résurrection, et y aient ajouté des circonstances propres à la confirmer. Mais les contradictions évidentes que l'on trouve dans leurs récits, suffisent pour faire connoître la fraude.

fut établie. Les amis et les disciples de Jésus, rassemblés par les soins des apôtres, ranimés par les témoignages de sa résurrection, échauffés par les espérances prochaines qu'on faisoit briller à leurs yeux, se réunirent de cœur et d'esprit, sans se séparer des Juifs, dont ils fréquentoient les assemblées religieuses, dont ils observoient toutes les cérémonies. Toute la différence consistoit en ce qu'ils étoient baptisés, qu'ils ne regardoient pas les cérémonies religieuses comme une chose essentielle au salut, mais seulement la pureté du cœur et l'adoration d'un seul Dieu en esprit et en vérité; qu'ils croyoient que Jésus mort et ressuscité étoit le véritable messie, et qu'ils s'assembloient dans une maison particulière pour prier en commun, et faire des repas d'amour et de charité.

Ainsi se forma à Jérusalem la première société chrétienne. Attachée à l'observation des cérémonies judaïques,

elle sembloit moins une religion nouvelle qu'une réforme de l'ancienne. Cette réforme avoit été faite par celui qu'on faisoit passer pour le véritable messie; et c'étoit une opinion générale, que le messie réformeroit et purifieroit la religion (1). La doctrine des apôtres sembloit tendre à réunir les différentes sectes qui causoient depuis si longtems des divisions et des haines parmi les docteurs, l'incertitude et le scandale parmi le peuple; elle offroit un juste milieu entre la sévérité des Esséniens et le joug superstitieux des Pharisiens; elle adoucissoit l'inégalité naturelle et sociale qui choque le grand nombre, et représentoit le père de la nature aimant également tous les hommes, et préférant même les pauvres et les foibles aux riches et aux puissans. Elle détruisoit toutes les vaines terreurs que des superstitions minutieuses portoient fré-

(1) V. Sohar. Chadasch. fol. 42.

quemment dans les ames ; elle offroit comme accomplie, la mission du messie, qui faisoit depuis si long-tems, et sur-tout alors, l'objet des désirs ardens de tous les Juifs ; elle annonçoit comme prochaine cette félicité de l'âge d'or, objet des peintures séduisantes des prophètes et des poëtes ; douce rêverie qui attire tous les cœurs sensibles, à laquelle les opinions régnantes avoient accoutumé les esprits, vers laquelle le malheur des tems poussoit vivement tous les désirs. Le passage du judaïsme au christianisme n'étoit donc qu'une pente douce et insensible. Le juif qui recevoit le baptême n'étoit pas obligé de déchirer tout d'un coup les liens que l'éducation avoit formés dans son ame, que l'habitude y avoit fortifiés ; il se trouvoit dans la nouvelle religion, sans éprouver l'inquiétude d'être séparé de l'ancienne.

Par ces causes, et par la morale sublime des Chrétiens, qui mettoient en commun

commun leurs biens et leurs maux, leurs plaisirs et leurs peines, la société chrétienne de Jérusalem fit des progrès assez rapides. Les autres sectes juives, jalouses de son accroissement, sentirent qu'elles étoient menacées d'une ruine commune, se réunirent pour persécuter et détruire une secte nouvelle, qui tendoit à les renverser toutes. Un chrétien fut lapidé tumultuairement et sans forme; cette persécution servit à étendre les progrès du christianisme. Plusieurs chrétiens sauvés de Jérusalem se répandirent dans les villes et les bourgs de la Judée et de la Samarie, et rassemblant les anciens partisans de Jésus, ils formèrent des sociétés sur le modèle de celle de Jérusalem. D'autres se retirèrent en Phénicie, en Chypre et en Syrie, et peut-être en Egypte, où trouvant de la protection contre les persécutions des Juifs, ils purent plus facilement encore établir des sociétés qui, par leur obscurité, échappoient à l'œil du gouverne-

ment, ou ne paroissoient pas assez nombreuses pour mériter quelqu'attention.

Les premiers apôtres étoient des hommes simples et grossiers, sans érudition et sans philosophie. Mais trois ans après la mort de Jésus, un homme s'étoit joint aux Chrétiens, instruit dans les sciences et la philosophie, et qui donna une nouvelle forme à leur doctrine. C'étoit Paul, juif grec, né dans la ville de Tarse en Cilicie, instruit à Jérusalem dans l'école des Pharisiens, homme d'un esprit vif et ardent, qui, après avoir persécuté les Chrétiens avec acharnement, se passionna pour leur doctrine lorsqu'il l'eût embrassée, la prêcha aux Payens, et frappa le premier coup de séparation entre le christianisme et la synagogue. Par ses soins, le christianisme se répandit dans l'Arabie et dans l'Asie mineure, d'où il passa bientôt dans la Thrace, dans la Macédoine, dans la Grèce et la plupart de ses îles, et enfin jusques dans l'Italie.

Une multitude de causes facilitoient ces progrès : l'appât de la liberté que le christianisme offroit à ces peuples, qui, après l'avoir idolâtrée, venoient de la perdre ; la vaste étendue de l'empire et la communication facile de toutes ses parties ; la tolérance religieuse du gouvernement Romain, sur-tout dans les provinces ; les privilèges accordés dans tout l'empire aux Juifs, dont les Chrétiens n'étoient pas encore distingués ; l'état même des sociétés chrétiennes qui, n'ayant ni temples, ni statues, ni sanctuaires, ni sacrifices, ressembloient plus à une secte philosophique qu'à une religion nouvelle ; l'union vertueuse, l'égalité parfaite, et la tendre charité des Chrétiens, qui offroient le soulagement aux infortunés, la nourriture aux veuves et aux orphelins ; des soins et des secours aux malades, une sépulture honorable, et un tendre souvenir aux hommes les plus pauvres ; la consolation aux opprimés ; aux riches les doux

plaisirs de la considération et de la bienfaisance; à des cœurs troublés par les humiliations d'une servitude récente, le retour de cette estime de soi-même, de cette noble confiance que procurent à l'homme son union avec ses semblables, la conscience de la liberté et de la justice.

La doctrine de Jésus fut une doctrine de liberté et d'amour, destinée à mettre la vertu au-dessus de tout, et à la faire aimer par une délicieuse expérience, à y conduire par les voies de la persuasion et de la douceur. Le petit nombre de dogmes qu'elle avoit empruntés des anciennes doctrines, tendoient tous vers ce but, tous étoient dirigés vers la pratique, tous se rapportoient à l'amour de Dieu et de tous les hommes, à l'exercice de toutes les vertus. Les opinions ou les cérémonies qui n'avoient aucun rapport à la morale, étoient regardées comme inutiles et indifférentes.

Les premières sociétés chrétiennes

conservèrent pendant quelques tems cet esprit de douceur et de liberté. Tout ce qu'on exigeoit des Juifs, c'est qu'ils substituassent l'idée d'un dieu bon et père de tous les hommes, à celle d'un dieu vindicatif et jaloux; qu'ils reconnussent le messie dans la personne de Jésus, et qu'ils embrassassent la morale qu'il avoit prêchée. Tout ce qu'on exigeoit des Payens, c'est qu'ils crussent en un seul Dieu, et qu'ils suivissent comme une morale céleste, la morale de Jésus, si conforme à la morale des Stoïciens, célèbre et respectée dans le monde depuis bien long-tems, et surtout au moment de l'établissement du christianisme. Mais on laissoit aux Juifs la liberté d'observer toutes les cérémonies de l'ancienne loi, et on n'obligeoit pas les Payens à s'y soumettre.

Ces cérémonies seroient tombées d'elles-mêmes parmi les Chrétiens, si elles fussent restées dans le temple, dans les synagogues et dans l'intérieur des habi-

tations domestiques. Malheureusement elles passèrent dans les assemblées des Chrétiens, et les préjugés de l'éducation et de l'habitude, si difficiles à déraciner, les mêlèrent bientôt aux dogmes purs d'une religion sainte, qui tendoit à les rejeter. Les livres que les Juifs regardoient comme divins, furent encore regardés comme tels par les Chrétiens; ils adoptèrent même ceux des différentes sectes, dont les membres se joignoient à eux; une multitude d'observances superstitieuses furent conservées, enseignées, et même regardées comme nécessaires au salut. De là, des disputes fréquentes, lorsque les Payens furent admis dans les sociétés chrétiennes. Les Juifs chrétiens voulurent les obliger à l'observation de la loi mosaïque. On eut recours aux apôtres; ils décidèrent, et leurs décisions salutaires, regardées par des hommes simples comme l'expression de l'esprit saint, jeta le premier fondement de la tyrannie sacerdotale,

que l'esprit du judaïsme communiqua bientôt aux sociétés chrétiennes.

Paul qui le premier avoit apporté chez les Chrétiens l'esprit discuteur de la philosophie grecque, l'appliqua à la doctrine de Jésus; il écrivit aux communautés chrétiennes des épîtres pleines de raisonnemens subtils; ces épîtres furent lues régulièrement dans les assemblées; et les Chrétiens qui, selon les intentions de leur législateur, devoient ne songer qu'à bien vivre, s'accoutumèrent insensiblement à raisonner sur des matières inintelligibles et étrangères aux principes simples et évidens qui devoient les réunir à jamais.

Des usages judaïques introduits dans les assemblées, des troubles causés par les disputes auxquelles ils donnèrent lieu, et de la malheureuse habitude des décisions arbitraires ou scientifiques, dans des contestations qui devoient disparoître devant la charité, naquirent, dans les sociétés chrétiennes, des formes de gouver-

nement, calquées sur celles des synagogues, et modifiées par les goûts et les opinions des peuples, que les apôtres étoient obligés de ménager pour l'intérêt de leur doctrine. Les apôtres, que l'on croyoit plus particulièrement remplis de l'esprit saint, que le commun des Chrétiens, établirent, pour l'instruction de quelques communautés chrétiennes, des anciens ou prêtres, auxquels ils prétendoient conférer les lumières particulières dont on les supposoit éclairés; et dans d'autres, un *conducteur*, ou évêque, chargé de l'inspection et de l'économie de la société.

Ce gouvernement qui dégénéra dans la suite dans le despotisme le plus horrible et le plus bizarre qu'on ait jamais vu sur la terre, paroissoit alors sous les formes les plus justes et les plus respectables. Chaque société chrétienne, et surtout celles de la Grèce et de l'Asie mineure, étoit une véritable démocratie, où l'assemblée générale faisoit les lois, déci-

doit les questions les plus importantes, élisoit l'évêque et les anciens ; et dans celles mêmes qui sembloient pencher le plus vers le gouvernement monarchique, l'évêque dépendoit en quelque façon de cette assemblée, et étoit obligé de lui rendre des comptes.

Ces premières sociétés chrétiennes, indépendantes les unes des autres, différentes les unes des autres par les dogmes et les usages, consultoient quelquefois les apôtres sur les contestations qui s'élevoient entre elles ; mais n'en conservoient pas moins l'esprit de liberté qui avoit présidé à leur institution. Confondus avec les Juifs, les Chrétiens partagèrent pendant quelques tems les suites de l'opinion que l'on avoit de ces derniers ; ils furent tranquilles lorsque les Juifs le furent ; persécutés lorsqu'ils furent persécutés ; et quelquefois aussi les Juifs se trouvèrent enveloppés dans des maux dont les Chrétiens seuls étoient la première cause.

Claude, favorable aux Juifs, en montant sur le trône des tyrans, leur confirma des privilèges dont Tibère les avoit privés en les chassant de Rome. Bientôt après il mit de nouvelles entraves à cette nation turbulente, ennemie des dieux et d'un gouvernement étranger, implacable par les maux de toute espèce qu'elle avoit soufferts. Accusés de faire des prosélytes et d'inspirer autant qu'ils pouvoient du mépris pour la religion et les dieux de l'empire ; on leur ôta la liberté de tenir des assemblées religieuses, liberté qu'ils n'avoient reçues qu'à des conditions qu'on leur reprochoit d'avoir rompues. Les Chrétiens qui, sur-tout hors de la Palestine, ne se regardoient plus comme des juifs, devoient paroître bien plus coupables encore à un gouvernement inquiet et atroce. Persuadés que les défenses faites aux Juifs ne devoient point les regarder, ils continuèrent leurs assemblées religieuses qu'ils avoient commencées à

l'ombre des privilèges de ces derniers. Plus ardens que les Juifs à faire des prosélytes, plus heureux dans leurs progrès, à cause de la simplicité et de la pureté de leur doctrine, à cause des avantages de toute espèce qu'offroit leur société; plus acharnés contre la tyrannie à proportion de leur accroissement, plus intrépides et plus opiniâtres que les Juifs, par le mépris du monde et de la vie que leur inspiroit la venue prochaine d'un règne brillant, où ils seroient revêtus de félicité et de gloire; ils bravoient sans cesse les ordres arbitraires que l'on décoroit du nom de lois, travailloient avec ardeur à rompre tous les liens civils (1) et religieux qui attachoient

(1) Parmi les premiers Chrétiens, les évêques et les prêtres étoient les arbitres des différends; et St.-Paul lui-même ne voyoit pas avec plaisir que les disputes et les contestations des frères fussent portées devant les tribunaux civils. Dans les sociétés chrétiennes dont le

les esclaves romains à leurs horribles maîtres, et élevoient au milieu de l'état une nouvelle société politique, dont le gouvernement et les loix de toute espèce tendoient à isoler un jour le tyran. Cette conduite des Chrétiens, jointe à la haine que l'on portoit aux Juifs en général, les fit chasser de Rome par l'empereur Claude; et les Juifs, dont on les croyoit une secte, furent enveloppés dans cette proscription (1).

Sous l'exécrable Néron, la rage des Juifs, réduits au désespoir par la férocité du gouvernement et l'intrépide fermeté des Chrétiens, au milieu du rempart d'opinions fières et hardies dont ils

---

gouvernement approchoit le plus de la démocratie pure, toute la communauté avoit part à ces jugemens. (*Voy. Starck. hist. du premier siècle de l'église* (*en allemand*).

(1) *Judaeos ductore chresto assidue tumultuantes Roma expulit.* (Sueton. in Claud. c. 25. Oros. lib. VII. c. 6.)

s'étoient environnés, donnèrent occasion au tyran de rejeter sur ces derniers un crime atroce, qui ne pouvoit sortir que de son repaire, et que l'horreur publique lui auroit imputé, quand même on eût connu dans Rome d'autres monstres capables de le concevoir et de l'exécuter.

Le feu prit en même-tems dans plusieurs quartiers de la ville; des gens apostés menacent ceux qui veulent l'arrêter ou l'éteindre; d'autres lancent publiquement des torches enflammées sur les édifices où il n'a point pris encore. Des multitudes d'hommes, de vieillards, d'enfans périssent dans les flammes. Rome n'est plus qu'un amas de ruines et de cendres. L'incendie dura six jours et sept nuits, et pendant ce tems, le monstre, placé sur la tour de Mécène, se délectoit à la vue de ce spectacle, et chantoit, en habit de théâtre, un poëme sur l'embrâsement de Troye. Excès de démence que l'on ne pourroit concevoir que dans les maisons où l'on

renferme les frénétiques, si la stupidité humaine n'avoit laissé dans les palais un libre cours à toutes les espèces de frénésies.

Néron, accusé par la haine publique, rejeta le crime sur les Chrétiens, odieux aux prêtres des Payens, dont ils ébranloient la puissance et ternissoient la considération; odieux à cette multitude d'artistes, de marchands, d'ouvriers et d'autres gens de toute espèce qui vivoient du culte des idoles et du service des temples; aussi propres à détourner les soupçons, qu'à fournir un nouvel aliment à sa rage. Les Chrétiens furent recherchés, et plusieurs périrent dans des supplices affreux, tels que pouvoit les inventer un Néron (1).

Alors les Chrétiens furent persécutés comme chrétiens. Les Juifs qui ne vouloient partager avec eux ni la vengeance des crimes qu'on leur imputoit, ni leurs

(1) V. Tacit. ann. lib. XV. c. 44.

anciens privilèges qu'ils espéroient recouvrer, avoient contribué à les faire distinguer par les Payens, qui ne voyoient plus en eux que des troupes de séditieux, rassemblés de toutes sortes de nations, constitués en société sans l'aveu du gouvernement, formant des assemblées défendues par les lois, et composées en grande partie de gens du peuple, dont l'union pouvoit être dangereuse, et de plusieurs gens riches qui pouvoient les employer à leurs desseins (1).

Cette persécution, qui dura quatre ans, ne s'étendit que sur les Chrétiens

---

(1) Dès que les Chrétiens ne furent plus considérés comme faisant partie de la nation juive, on dut les regarder comme les auteurs d'une superstition nouvelle; et leurs assemblées dénuées de la protection des privilèges de la nation juive, durent paroître dignes de l'adnimadversion et de la sévérité des lois. Les Romains avoient bien de l'indulgence pour le culte des divinités qui n'étoit pas

les plus distingués, et sur-tout sur ceux qui passoient pour les chefs et les docteurs de la secte (1). Il paroît très probable qu'elle ne s'étendit point dans les provinces, et que les Chrétiens effrayés s'y réfugièrent, pour y jouir de la tolérance religieuse qu'un usage politique y laissoit encore ; ce qui au lieu d'affoiblir le christianisme, contribua à le répandre de plus en plus dans les lieux où il pouvoit croître avec le plus de sûreté.

Depuis Néron jusqu'à Domitien, les Chrétiens assez tranquilles, purent

---

directement contraire à leur religion, mais non pour de petites sociétés particulières et mêlées. Les anciennes lois de la république défendoient toutes les assemblées secrètes et nocturnes, et les mono-tyrans avoient bien plus de motifs encore pour défendre ces assemblées où pouvoit se former la foudre qu'ils redoutoient.

(1) *Mosheim institut. hist. Christ. maj. p.* 123.

travailler

travailler sans beaucoup d'obstacles aux progrès de leur doctrine et à l'affermissement de leur constitution. La terrible guerre des Juifs, qui, commencée sous Néron, finit sous Vespasien, par la destruction de la ville et du temple de Jérusalem, et la dispersion totale de ce peuple malheureux, procura aux sociétés chrétiennes une augmentation considérable de frères, et occasionna le rapprochement des chrétiens-juifs et des chrétiens-payens désunis et divisés jusqu'alors par des opinions différentes et des querelles continuelles.

Le temple étant renversé et réduit en cendres, les sacrifices et les autres cérémonies du culte ayant cessé tout d'un coup; la nation ayant perdu ce point sacré de réunion, qui faisoit sa consolation et nourrissoit ses espérances, un grand nombre de juifs embrassèrent le christianisme, et plusieurs de ceux d'entre les Chrétiens, qui avoient regardé la loi mosaïque comme éternellement

obligatoire, crurent voir dans ce désastre un signe de la volonté de Dieu et un ordre du ciel, pour l'abolition de cette loi ; et par là ils se rapprochèrent du parti contraire.

Ici l'on commence à appercevoir les traces d'une nouvelle constitution dans les sociétés chrétiennes, et le germe de ce qu'on nomma depuis l'église catholique. Les sociétés chrétiennes, jusqu'alors séparées les unes des autres, n'ayant d'autres liens que le nom commun de frères ; d'autres rapports que quelques conseils demandés par quelques-uns aux apôtres, ou quelques décisions aux communautés chrétiennes qu'ils avoient établies, commencent à s'unir les unes les autres, pour ne plus former qu'un seul corps, dont chaque société particulière devient une partie. Le rapprochement des opinions, les correspondances de quelques communautés et les voyages de plusieurs frères, facilitèrent cette opération ; le besoin

de suppléer à la présence des apôtres et à la communauté de Jérusalem, que les communautés de la Palestine avoient coutume de consulter, et peut-être, plus que tout cela, le sentiment des nouvelles forces qui naîtroient de cette union, la firent regarder comme utile et nécessaire. Les sociétés chrétiennes de Rome, d'Antioche et d'Alexandrie commencèrent à former ces liens. Il étoit naturel que la première, qui étoit la plus importante, et par sa position dans la capitale de l'empire, et par les intérêts et le but des Chrétiens, devînt insensiblement le point de réunion de tous les Chrétiens, comme Jérusalem l'avoit été de tous les Juifs.

Sous la fin du règne de Domitien, des troubles scandaleux, suscités dans la société chrétienne de Corinthe, une des plus démocratiques de toutes, par les prêtres qui vouloient absolument établir un évêque, contre le vœu des membres de la communauté, et par cet

évêque, qui s'obstinoit à conserver son siège malgré ce vœu, nous offrent le premier exemple d'une société chrétienne qui s'adresse à celle de Rome pour demander des décisions et des secours. Clément, alors évêque des chrétiens de cette ville, écrivit, au nom de toute sa communauté, une épître aux Corinthiens, qui leur fut envoyée par quelques députés chargés d'y établir la paix (1).

Mais une chose vraiment remarquable dans cette union des sociétés chrétiennes, c'est que la société primitive des Chrétiens, la société dérivée de Jésus lui-même, établie par les apôtres, et que les autres sociétés chrétiennes qui s'élevèrent ensuite dans la Palestine,

(1) *Voy. Clement. rom. épist. I. ad Corinth. num. I. XLIV. XLVI. Iren. adv. Hæres. l. III. c. 3.* Euseb. hist. eccles. l. V. e. b. Tillemont, mémoir. ecclés. t. II, p. 155 et suiv.

consultoient comme la dépositaire de la vraie doctrine; c'est que cette église mère, l'église de Jérusalem, ne se trouva point inclue dans cette union des autres sociétés chrétiennes, et que dans la suite elle en fut même exclue et rejetée comme hérétique.

Cette société, fière de sa fondation et de ses commencemens, croyoit s'être toujours conservée pure, en gardant soigneusement l'ancien respect pour les livres juifs, et en observant exactement les préceptes de la loi mosaïque que Jésus avoit observés lui-même. Contente de la prééminence que son origine et les circonstances lui avoient donnée sur les autres églises de la Palestine, elle n'avoit que peu ou point de communication avec les sociétés chrétiennes étrangères, qui, fondées en grande partie par Paul, ou fidèles à ses principes, tendoient à l'éloigner de plus en plus du judaïsme, applanissant par là les obstacles qui s'opposoient à la conversion de Payens. Elle

ignoroit, ou du moins vouloit ignorer les nouveaux dogmes, les nouveaux principes, les nouveaux usages qui pouvoient s'établir dans ces sociétés; elle ne recevoit point les livres que ces sociétés adoptoient. L'évangile de Saint Matthieu, adressé aux Chrétiens de la Palestine, et différent de celui que nous avons aujourd'hui, étoit le seul dont elle eût ajouté la lecture à celle des livres de l'ancien testament, reçus par les juifs de cette contrée.

Lors de la guerre des Juifs qui causa la destruction de Jérusalem, ces Chrétiens qui avoient conservé jusqu'à leur ancien nom de nazaréens, tandis que les autres avoient pris celui de chrétiens, se refugièrent à Pella, où ils portèrent la sévérité de leurs principes; et lorsque l'empereur Adrien, ayant rebâti Jérusalem, sous le nom d'*Ælia capitolina*, défendit aux Juifs de s'y établir, quelques-uns seulement d'entre les Nazaréens, séduits par l'amour de leur an-

cienne patrie, abandonnèrent les lois et les usages de cette primitive église, qui pouvoient les mettre dans le cas de la défense; et revenant à Jérusalem, ils élurent un évêque de l'autre parti, et furent membres de la grande union des Chrétiens, dont les Nazaréens restèrent toujours séparés.

Une chose plus remarquable encore, c'est que ces Nazaréens et les Ebionites qui sortirent de leur sein, ne regardoient Jésus que comme un homme juste, qu'en l'appelant le fils de Dieu, ils n'attachoient pas à cette expression une autre idée que celle qu'y avoient attachée les Juifs; de sorte que lorsque l'église catholique eut fixé à cet égard les opinions de ses membres, les Nazaréens et les Ebionites s'en trouvèrent éloignés, et furent déclarés hérétiques par le droit du plus fort, c'est-à-dire, du parti le plus nombreux (1).

(1) *Voy. Theodoret. hæretic. fabul. l. II.*

Jamais les Chrétiens ne paroissoient plus dangereux que sous les règnes des tyrans barbares; alors leur esprit libre et républicain prenoit un nouvel essor; alors sans doute ils trouvoient parmi les hommes opprimés un grand nombre de partisans secrets, ils sentoient redoubler leur courage et leurs espérances, et prenoient une nouvelle audace contre la superstition et la tyrannie.

Lorsque l'empire gémissoit sous la verge de l'exécrable Domitien, les Chrétiens étoient exposés à toutes sortes de vexations et de dangers. Cet avide tyran ayant augmenté les impôts que ses prédécesseurs avoient mis sur les Juifs, voulut confondre les Chrétiens sous cette dénomination. Un trait rapporté par Suétone, comme témoin oculaire, peut faire juger des outrages

---

c. 2. *t. IV. oper. p.* 219. *Epyphan. Hæres. XXIX.* § 7. *p.* 123. *Huetii origeniana, t. I. p.* 427. *Commentar. in Matthæum.*

auxquels cet édit les exposa. Cet historien, encore enfant, vit un vieillard de quatre-vingt-dix ans, amené devant le procurateur, qui fit examiner, sous les yeux d'une grande assemblée, s'il portoit ou non les marques de la circoncision (1).

Ces traitemens, infâmes aux yeux de tous les peuples, durent sur-tout paroître tels à des hommes qui regardoient la pudeur comme un trésor précieux, et la pureté des mœurs comme la partie essentielle de leur religion. Les idées du règne de Jésus sur la terre, reparûrent avec une nouvelle énergie; et à ces idées étoient jointes des prédictions avidement saisies, qui annonçoient la destruction prochaine de l'empire Romain. Le soupçonneux Domitien, s'imaginant que les espérances des Chrétiens étoient fondées sur quelque descendant de la famille de leur messie, fit amener

(1) *Suet. in Domit. c. 12.*

de la Palestine quelques parens de Jésus, pour voir s'il n'avoit rien à craindre d'eux; et il résolut de détruire le christianisme qui s'étoit introduit jusques dans sa cour, et même dans sa famille. Heureusement le poignard d'un affranchi en délivra le monde quelques mois après qu'il eût commencé l'exécution de ce dessein; et son successeur rendit la paix aux Chrétiens.

En montant sur le trône, il défendit les accusations contre ceux qui auroient embrassé le christianisme, prétexte de la persécution de Domitien; Trajan eut la même tolérance, ou plutôt la même justice. Adrien, accusé dans des tems postérieurs d'avoir persécuté les Chrétiens, éleva un temple à J.-C., selon les conjectures de quelques autres; et les Antonins, qui seront à jamais les modèles de ceux qui voudront déguiser l'horreur de la tyrannie, n'eurent jamais l'idée de persécuter une religion qui offroit les principes les plus purs de la

philosophie à laquelle ils avoient consacré toute leur vie.

Cependant plusieurs Chrétiens furent mis à mort sous les règnes de ces empereurs, mais alors, plusieurs encouragés par leur grand nombre, par leur constitution qui commençoit à s'affermir, bravoient les lois et les usages religieux de l'état; et leur zèle, qui trop souvent dégénéroit en opiniâtreté et en fanatisme, révoltoit les peuples et les magistrats, et forçoit les empereurs les plus doux à employer les supplices contre une espèce de fureur religieuse, dont l'audace augmentoit par l'indulgence.

A travers les ténèbres qui couvrent les progrès du christianisme, depuis la mort des apôtres jusqu'au commencement du quatrième siècle, nous appercevons au milieu du second, les premières traces de cette religion dans les Gaules. Il paroît que cette nouvelle doctrine trouva moins d'accès dans les contrées froides et austères de l'occident,

où les naturels du pays, civilisés par des secousses violentes, restoient toujours attachés aux superstitions de leurs pères, malgré les défenses de leurs maîtres; que dans les régions molles de l'orient, où des bouleversemens successifs, causant depuis long-tems des mélanges continuels d'opinions, de mœurs, de corruptions, de lumières, de vérités, d'erreurs, de superstitions de toute espèce, avoient produit la satiété, le doute, l'incrédulité, le mépris ou l'indifférence, et préparé insensiblement les peuples à recevoir avidement un système simple et naturel qui les débarrassât des ruines bizarres de leurs anciens systêmes, et les ramenât aux seuls principes antiques qui pouvoient influer sur leurs espérances et leur félicité.

Depuis long-tems les Juifs étoient répandus dans les provinces de l'empire Romain, et avoient par-tout des établissemens et des synagogues. Le commerce faisoit déjà la principale occupation de

ce peuple, et les poussoit dans toutes les contrées où ils pouvoient pénétrer. Leur expulsion de Rome et de l'Italie, sous le règne de Tibère (1), les persécutions qu'ils éprouvèrent sous celui de Claude et de quelques autres, enfin la destruction de leur état et de leur temple dans la Palestine, durent contribuer à les répandre davantage encore. Dans leurs malheurs et leurs persécutions, confondus souvent avec les Chrétiens, plusieurs de ces derniers durent chercher comme eux des réfuges et des ressources, et les Gaules qui étoient une des premières provinces de l'empire sembloit leur offrir l'un et l'autre. A toutes ces causes, si l'on ajoute les persécutions particulières des Chrétiens, à Rome, ou ailleurs; leur zèle prosélytique, sur-tout depuis l'union systématique du plus grand nombre de leurs

(1) *Joseph. antiq. jud. l. XVIII, c. 4. Suet. in Tiber. c. 36. Tacit. ann. l. 2. c. 35.*

sociétés; on sera porté à croire que dès les premiers tems, plusieurs sectateurs de la doctrine de Jésus se trouvèrent répandus dans les Gaules. Mais avant l'an cent cinquante on ne trouve pas qu'ils y aient été réunis en sociétés ou églises. Les premières dont il soit fait mention paroissent avoir été formées par des chrétiens venus de Smyrne et de quelques autres ports de l'Orient, qui s'établirent d'abord à Arles, puis à Lyon et à Vienne, d'où ils se répandirent à l'occident et au nord de la Gaule (1). Arles étoit une colonie grecque, une ville riche et commerçante, toujours en relation avec les

(1) En 177 il y avoit des églises chrétiennes dans la Belgique (*Voy. Bucker Belgium romanum lib. VI. c. 2. p.* 191.) Vers l'an 180, Irénée évêque de Lyon envoya prêcher l'évangile dans le pays des Séquaniens, et c'est alors que fut établie l'église de Besançon. (*Voy. Grandidier. hist. d'Als. t. I. p.* 181.)

grecs de l'Asie mineure ; elle offroit aux chrétiens de ces contrées, et les facilités de la langue, et les douceurs de l'hospitalité, et les ressources qui abondent dans une ville riche et commerçante, et la sécurité qu'une secte naissante peut trouver aisément au milieu d'une population nombreuse. Des causes à-peu-près semblables facilitèrent l'établissement de ces chrétiens grecs à Lyon, ville voisine des colonies grecques du midi des Gaules, et dont le grand commerce établissoit ou facilitoit des liaisons de toute espèce avec ces colonies.

Ces premiers chrétiens apportèrent avec eux dans les Gaules, les sentimens, les opinions et les usages particuliers des chrétiens établis dans les contrées qu'ils avoient quittées. Dans la Phrygie les persécutions avoient donné lieu parmi les Chrétiens à deux opinions différentes, qui influoient puissamment sur la conduite de ceux qui les

suivoient. Quelques-uns croyoient permis et regardoient même comme un devoir, d'employer, pour échapper à la persécution, tous les moyens que la prudence pouvoit suggérer, à la seule exception du renoncement à la religion. Ceux-là s'abstenoient souvent des assemblées publiques défendues par les édits. Dans les cas indispensables, ils ne s'assembloient qu'en secret et dans des endroits cachés; ils prenoient la fuite pour se soustraire aux poursuites des magistrats, ou achetoient même à prix d'argent la tolérance et le repos. D'autres en plus grand nombre, regardoient cette conduite comme une lâcheté indigne des Chrétiens. Malgré les défenses des empereurs, ils continuoient de s'assembler, et en aussi grand nombre qu'auparavant; les persécutions mêmes ne faisoient qu'augmenter leur audace intrépide, et au milieu des supplices qu'on faisoit subir à leurs frères, ils affectoient hardiment toutes les actions

qui

qui pouvoient leur en attirer de semblables.

Cette conduite et ces opinions approuvées d'abord par l'église de Rome et plusieurs autres églises (1), et condamnées dans la suite, sous le nom d'erreurs des montanistes, attirèrent sur les Chrétiens des persécutions violentes de la part du gouvernement, peut-être même les premières persécutions qu'ils

---

(1) Tertullien assure que les églises apostoliques, approuvèrent la doctrine des montanistes, parce qu'elle ne différoit point de la leur; et on ne sauroit nier que cette assertion ne soit fondée. Le même assure encore que le pape (probablement Victor I.), écrivit aux églises d'Asie et de Phrygie, qui suivoient les opinions de Montan, qu'il approuvoit ces opinions, et qu'il vouloit entretenir la communion avec elles; mais que trompé ensuite par un faux rapport de Praxéas, il révoqua les lettres de communion. (*Voy. Tertull. de præscript. c.* 21 *et* 36. Le même *de velandis virginibus c.* 2.

éprouvèrent à cause de leur religion (1); et le sage Marc-Aurèle lui-même ne pouvoit s'empêcher de regarder comme des séditieux et des fanatiques, des hommes qui bravoient avec fureur les lois de l'empire, et qui préféroient les tourmens et la mort à la moindre apparence d'une soumission tacite, et d'une obéissance facile.

Sous le règne de cet empereur, la sévérité du gouvernement qui avoit sévi contre les chrétiens de Phrygie, les poursuivit aussi dans les Gaules, lorsqu'ils y formèrent des églises et des assemblées nombreuses (2). L'an 177, au moment

(1) Dans les premières persécutions, les Chrétiens furent confondus avec les Juifs et punis comme tels; celles qu'ils souffrirent sous Néron, n'eurent pour but que la punition d'un crime, et la féroce satisfaction du tyran. C'est proprement sous Marc-Aurèle que les Chrétiens commencèrent à être persécutés à cause de leur religion.

(2) Quand Eusèbe n'insinueroit pas que

où l'on alloit célébrer à Lyon les jeux institués dans cette ville en l'honneur d'Auguste, on craignit sans doute qu'au milieu de la multitude que la curiosité attiroit de toutes parts à ces solennités, les Chrétiens n'excitassent quelques troubles par les déclamations, les imprécations, et même les violences de toute espèce, auxquelles un zèle inconsidéré ne les portoit que trop souvent dans ces sortes de circonstances (1); on leur défendit de paroître dans les endroits publics;

---

les chrétiens des Gaules approuvèrent les opinions des montanistes, lorsqu'elles eurent causé de grands troubles dans les églises de Phrygie, leur conduite dans tout le cours de cette persécution prouveroit suffisamment qu'ils les suivoient, du moins, quant à la publicité des actions et à leur zèle à braver les magistrats.

(1) On sait que le zèle des Chrétiens contre les Payens dégénéroit souvent en opiniâtreté et en fanatisme. Plusieurs alloient d'eux-mêmes s'offrir au fer des bourreaux, et à

ils désobéirent (1). Alors une opinion dangereuse s'étoit glissée parmi les Chré-

---

la colère des magistrats qu'ils insultoient. On en voyoit renverser les idoles, accabler les prêtres et les dieux d'injures et de malédictions; et comme chez les Payens la religion étoit étroitement liée à toutes les opérations du gouvernement, il n'est pas étonnant que cette haine furieuse contre les dieux du paganisme, ait fait regarder les Chrétiens comme des ennemis du gouvernement et du genre humain, qu'il étoit utile d'exterminer. (*Voy. Tacit. ann. lib. XV. c.* 44. *Tertull. apolog. c.* 30, 8.) Procope, dit Eusèbe, (*de marti. palaest p.* 319.) étant sommé de sacrifier pour la prospérité des quatre empereurs, répondit par un vers d'Homère, dont voici le sens : « *Le gouvernement de plusieurs est nuisible, il ne faut qu'un maître et qu'un roi.* » Cette réponse étoit bien contraire à l'esprit du christianisme, et à la doctrine de Jésus.

(1) Je ne crois pas que l'on puisse expliquer autrement le passage suivant de la relation de cette persécution, envoyée aux

tiens, c'est que le martyre étoit un baptême de sang, qui effaçoit tous les péchés de la vie, et rendoit ceux qui

---

églises d'Asie par celle de Lyon et de Vienne. Voici ce qu'on y lit: « On commença par nous interdire non-seulement l'entrée des maisons, des bains et du barreau, on nous défendit même de paroître en aucun lieu. *Mais la grâce de Dieu combattit pour nous contre le démon*; elle délivra les plus foibles du combat; et y exposa des hommes, qui, par leur courage, paroissoient comme autant de fermes colonnes, capables de soutenir tous les efforts de l'ennemi. *Ces braves en étant donc venus aux mains*, souffrirent toutes sortes d'opprobres et de tourmens . . . Ils commencèrent par supporter avec la plus généreuse constance, tout ce qu'on peut endurer de la part d'une populace insolente, les acclamations injurieuses, le pillage de leurs biens, les insultes, les emprisonnemens, les coups de pierre, et tous les excès où peut se porter un peuple furieux et barbare, contre des personnes qu'il regarde comme ses ennemis. (*Longueval hist. de l'église gall. I. 8*).

avoient le bonheur de le souffrir, dignes de jouir immédiatement de la gloire future, qui faisoit l'unique objet de leurs désirs. Cette opinion, jointe aux anciennes idées de liberté, au mépris d'un monde qu'ils croyoient devoir bientôt finir, à leur horreur pour les magistrats, qu'ils regardoient comme les ministres du démon, aux honneurs que les Chrétiens rendoient aux martyrs pendant leur prison et après leur mort; cette opinion avoit produit en eux ce fanatisme indomptable qui leur faisoit braver les tourmens et la mort, et voler avec fureur au devant de tout ce qui pouvoit les conduire à cette prétendue félicité, dont le désir absorboit toutes leurs facultés.

La désobéissance des Chrétiens de Lyon excita contre eux la fureur du peuple, la sévérité et l'exécution des lois. On en mit plusieurs en prison; on les traduisit devant les tribunaux; et la calomnie accumulant sur eux des

accusations que la haine publique recueilloit avec avidité, et dont leur conduite publique ne les justifioit point assez, plusieurs furent mis à mort, et particulièrement les chefs et les personnes les plus distinguées.

La relation de cette persécution que les églises de Lyon et de Vienne envoyèrent à celles d'Asie, montre assez quel étoit l'esprit de ces premiers chrétiens des Gaules; ils traitent les auteurs de la persécution, c'est-à-dire, les magistrats et l'empereur lui-même, *de démons, de ministres enragés du démon, de ministres furieux instruits par le démon à faire la guerre aux serviteurs de Dieu* (1). Un d'eux interrogé par le président, sur son nom, sa ville, son pays, sa condition, refuse avec opiniâtreté de satisfaire à ces questions; et s'écrie chaque fois, pour toute réponse, *je suis chrétien*; aveu qui seul

(1) Hist. de l'églis. gall. p. 8. et 14.

pouvoit le rendre punisable aux yeux de la loi, (1) et qu'il aggravoit encore, en ajoutant que ces mots exprimoient son nom, sa patrie, sa condition, et tout ce qu'il étoit. Un autre, placé près du tribunal pendant les interrogatoires, faisoit toutes sortes de gestes et de contorsions, pour exciter les interrogés à faire le même aveu (2); l'évêque lui-même, répond au président qui lui demande quel est le dieu des Chrétiens? *si vous en êtes digne vous le connoîtrez;* et voilà ce que les chrétiens de Vienne et de Lyon appellent un glorieux témoignage rendu à la vérité (3).

Telles furent dans les Gaules les commencemens de cette religion chrétienne, dont les principes purs tendoient au bonheur du genre humain, et qui le plon-

---

(1) Euseb. Hist. eccles. l. V. c. 1. Hist. de l'égl. gall. 1, 12.

(2) Hist. de l'égl. gall. 1, 22.

(3) Ib. p. 15.

gea dans la suite, par l'atrocité des prêtres, dans l'état le plus malheureux et le plus abject dont fassent mention les annales du monde.

En jetant un coup-d'œil superficiel sur la Gaule et sur l'empire en général, en voyant de vastes provinces naguères pauvres, incultes, incivilisées, turbulentes et orageuses, passer rapidement à un état tranquille et florissant; exercer l'agriculture et le commerce; cultiver les sciences et les arts, au lieu d'aiguiser, comme au paravant, le fer pour s'entre-déchirer; substituer des jouissances agréables à des mœurs féroces et indomptables, l'ambition de l'esprit et des talens à la soif du sang et de la tyrannie; vivre paisiblement sous le joug des lois, après avoir vécu pendant si long-tems dans les convulsions de l'indépendance; jouir de la sécurité et de la paix, sous la protection d'une force respectée au-dedans et au-dehors, après des siècles passés dans les inquié-

tudes ou les horreurs des dévastations et du carnage ; en voyant ces brillantes révolutions, on seroit tenté de croire que la conquête et le gouvernement des Romains furent un bonheur pour les habitans des Gaules ; on seroit tenté de dire avec quelques historiens, que jamais le genre humain ne fut plus heureux que pendant les quatre-vingt dernières années de cette période. Mais un peu de réflexion sur le véritable état de l'empire, sous le gouvernement des empereurs, fera bientôt disparoître cette douce illusion.

Un territoire immense, l'opulence et le luxe d'un grand nombre de particuliers, la magnificence des édifices publics, la pompe des fêtes et des spectacles, l'état florissant du commerce, des sciences et des arts, l'obéissance entière à toutes les lois, la sûreté de l'état au-dedans et au-dehors, l'administration même la plus sage et la plus juste, toutes ces choses ne constituent

pas le bonheur des peuples. Quelques-unes y contribuent, d'autres y sont directement opposées. Les peuples de l'empire ne furent point heureux lorsque, sous Auguste, ils virent s'éloigner sans retour cette liberté dont le souvenir leur étoit cher ; lorsqu'ils descendirent par une pente insensible, dans la caverne où les successeurs du tyran pouvoient les égorger à leur gré ; ils ne le furent point sous les monstres qui désolèrent l'humanité depuis Auguste jusqu'à Nerva. Le règne momentané de Titus ne fut qu'un éclair, qui montra plus odieuses les calamités passées, plus affreuses celles qui suivirent. Depuis la mort de Domitien, jusqu'à celle de Marc-Aurèle, l'apparence du bonheur brilla sur une partie du genre humain, comme le soleil sur une contrée morne ; mais au-dessous la mine étoit creusée, bientôt elle devoit éclater, et changer en monceaux de ruines le séjour de cette prétendue félicité. L'état du genre

humain ressembloit à celui d'un homme qui, affoibli par une longue maladie, perd tout-à-coup le sentiment de la douleur et se réjouit d'un moment de bien-être apparent, qui annonce en effet sa mort prochaine.

L'homme est destiné par sa nature à développer peu-à-peu ses facultés, à perfectionner par dégrés les qualités de son esprit et de son corps. Différent des autres animaux, il vit également dans le présent et l'avenir, plus même dans l'avenir que dans le présent. Son premier besoin est celui de sa propre conservation; et la nature de ce besoin est de s'étendre dans l'avenir aussi loin qu'il est possible. Quelques soient donc ses jouissances actuelles, la source de son bonheur sera toujours empoisonnée s'il ne jouit pas du sentiment profond de sa propre sécurité, et de celle des personnes qui lui sont chères; s'il n'a pas du moins la conscience des moyens qui peuvent la lui procurer.

De là naît la plus grande partie du bonheur des peuples vraiment libres : ineffable jouissance, qui dédommage de toutes les autres et qui sait y suppléer.

Mais sous le tyran (1), même sous celui qui passe pour le plus sage et le plus juste, les facultés les plus propres à la conservation de l'homme sont engourdies, les qualités qui peuvent le mieux assurer cette conservation, l'élévation de l'ame et la force du corps sont étouffées ; la force générale qui résulte de l'union de toutes les forces particulières, est entravée dans ses effets

(1) Le lecteur aura déjà remarqué plusieurs fois que dans le cours de cet ouvrage, le mot tyran est pris dans le même sens que le prenoient les Grecs. Il signifie celui qui exerce une autorité contraire au droits naturels des peuples. Dans ce sens, les Antonins furent aussi bien des tyrans que Caligula, Néron, et leurs semblables.

et dans ses causes; l'homme purement passif sous la volonté de son maître, s'endort dans une confiance vague et paresseuse, il n'a plus la conscience de ses forces particulières; et s'il songe quelquefois que la force précaire de son maître peut le protéger au-dehors, il ne peut s'empêcher de sentir aussi que pour la cause la plus légère elle peut l'écraser au-dedans. Dans cet état, le pire de tous peut-être, il peut exister des jouissances particulières; mais ces jouissances sont aussi éloignées du vrai bonheur de l'homme, que l'habitude d'une prison paisible, est éloignée des douceurs de la liberté.

La nature qui mûrit en silence le bonheur du genre humain, semble tendre à son but par deux grands principes: la réunion de tous les hommes en une seule société de frères, la liberté et l'égalité civile de tous les individus. De la réunion parfaite de ces deux principes, résultera un jour la plus grande

félicité possible de l'espèce humaine; du rapprochement plus ou moins grand de ces deux principes et vers ces deux principes, résulte dans chaque société politique, la somme du bonheur plus ou moins grande, des membres qui la composent.

Sous les premiers empereurs Romains, un grand nombre de nations, divisées auparavant, se trouvèrent réunies par une multitude de rapports utiles et salutaires. Le vice du gouvernement pouvoit les corrompre, mais il fut tempéré, sous Auguste, par la politique insidieuse qui feignit de respecter les restes des anciennes opinions et des anciennes formes; sous ses féroces successeurs, par les bornes naturelles de leur extravagance et l'éloignement des provinces; il le fut par la douceur de l'administration, sous les empereurs philosophes qui ne sachant ou ne voulant pas fonder le bonheur des peuples, leur en montrèrent du moins l'image, comme dans une espèce de spectacle.

De là cette espèce de prospérité qu'on vit luire de tems à autre sur les peuples de l'empire, depuis Auguste jusqu'à Commode. Mais de l'anéantissement de toute liberté résulta le malheur réel de ces peuples. L'inégalité, cause fatale de tous les malheurs des peuples, étoit parvenue, sous les empereurs, à produire le comble des maux. Aux chocs de l'ambition et des droits de la nature, avoit succédé le triomphe de la première. La tyrannie, concentrée dans la puissance suprême d'un seul, découloit de cette puissance, comme d'une source inépuisable, et se répandoit sur toutes les classes, ôtant à toutes le pouvoir de la résistance, laissant à quelques-unes celui de l'oppression. Les familles les plus distinguées, échappées aux fureurs des proscriptions, disparurent par les ordres sanguinaires des monarques tyrans, où se trouvant confondues avec les hommes nouveaux que l'or, la faveur, ou le crime élevoient tout d'un coup aux premiers emplois, elles

elles partageoient avec eux la double honte de souffrir et d'exercer la tyrannie.

Ainsi s'éleva une nouvelle classe d'hommes distingués des autres citoyens, non moins barbares que les anciens patriciens, plus vils, et qui devinrent les bras du despotisme, pour faire jouer le joug sur tous les peuples de l'empire.

Parmi les autres esclaves auxquels on donnoit le vain titre de citoyens, une autre distinction s'étoit élevée, imperceptible lorsque les vertus étoient honorées, monstrueuse lorsque tout fut vénal : la distinction des riches et des pauvres. Dans les derniers tems de la république, Rome, qui avoit englouti l'or de toutes les nations, ne renfermoit pas, s'il en faut croire Cicéron, deux mille citoyens qui eussent des biens-fonds (1) ; toutes ces richesses se trouvoient donc entre les mains d'un très-petit nombre de

(1) *Qui rem haberent*. Cic. de off. 11, 8.

particuliers (1). Les proscriptions et les confiscations des empereurs ne contribuèrent pas à augmenter ce nombre ; et dans cette Rome superbe, pleine d'édifices somptueux, de palais magnifiques, de tout ce que le luxe et la vanité peuvent imaginer de plus brillant et de plus pompeux, plus de trois cents mille pères de famille avoient part aux distributions gratuites de pain qui se faisoient aux dépens du fisc. Ainsi ces prétendus citoyens étoient divisés en deux classes ; l'une très-petite, qui possédoit des richesses immenses ; l'autre très-nombreuse, qui languissoit dans la misère. Malheureuses toutes deux : la première, par le luxe insatiable qui l'entraînoit impérieusement vers l'autre, par la crainte de la disgrâce ou des caprices du prince, qui pouvoit d'un coup-d'œil ôter à tous les richesses et la vie ; la seconde par la dureté même de son état,

(1) *Cicer. in Verrem v.* 48.

par les vils moyens qui la soutenoient, destructeurs de toute industrie; par la comparaison désolante de sa situation avec les jouissances de ses maîtres; par la perte de sa considération, de tous ses droits, de tout son prix.

Si tel étoit le sort des citoyens dans la capitale qui pompoit le suc de toutes les provinces, que devoit-il être dans ces provinces, sous la main des tyrans subalternes, occupés sans relâche à exprimer ce suc? Quel devoit être celui des autres sujets qui, n'ayant pas même le titre de citoyens, avoient encore à souffrir du dédaigneux orgueil des misérables qui le portoient?

Ceci suffiroit pour montrer combien peu les hommes pouvoient être heureux sous le gouvernement des empereurs. Mais les premières classes dont nous venons d'esquisser l'état, ne formoient pas la moitié des habitans de l'empire; le reste étoit en proie aux rigueurs continuelles d'une oppression barbare, dont

l'idée seule fait frémir. De cent vingt millions d'individus que formoient, à ce que l'on présume, la population totale, pendant cette période, plus de soixante millions, dispersés sous le nom d'esclaves, dans les maisons de la capitale et des provinces, étoient, comme les bêtes de somme, la propriété des particuliers. On pouvoit à chaque instant, avec ou sans sujet, les battre, les mutiler, les torturer, les poignarder, écraser à leurs yeux leurs femmes et leurs enfans, les abandonner dans leurs maladies, sans alimens et sans secours, aux horreurs de la faim et du désespoir, ou à la voracité des bêtes féroces, sans que ces cruautés fissent plus d'impression que les actions de la vie les plus ordinaires et les plus indifférentes.

Des lois mêmes, des lois faites dans un tems que les vils complices de la tyrannie appellent le beau siècle de Rome, sous Auguste, des lois ordonnoient de les massacrer par troupeaux,

après des événemens auxquels ils pouvoient n'avoir aucune part, que souvent ils ne pouvoient ni empêcher ni prévoir. Lorsqu'un maître étoit tué dans une maison, la loi faisoit assassiner tous ses esclaves qui s'y trouvoient, et à la ronde, à la portée d'une voix humaine. S'il étoit tué en voyage, on massacroit également et ceux qui ne l'avoient pas abandonné, et ceux qui avoient pris la fuite. S'il se tuoit lui-même, ceux qui avoient fait leurs efforts pour l'en empêcher, n'étoient pas épargnés; et si quelqu'un des hommes qu'on appeloit libres, poussé par un mouvement de compassion, cherchoit à sauver un de ces innocens, le même supplice étoit la récompense de son action généreuse.

Et cependant, à cette classe d'hommes, les Romains devoient tous les besoins, tous les agrémens, toutes les commodités de la vie, une grande partie de leurs jouissances de luxe et de vanité! Le sort de ces malheureux étoit d'autant

plus affreux, que la plupart pris à la guerre sur des peuples libres, ou achetés chez des peuples qui les avoient asservis de la même manière, portoient dans le cœur le feu dévorant de l'indépendance, et ressentoient, avec le désespoir de l'esclavage, la honte de servir des maîtres qu'ils méprisoient.

Dans les beaux tems de la république, le sort des esclaves étoit adouci. Plus liés à leurs maîtres par un commerce mutuel de services et de bienfaits, que par la crainte servile et l'orgueil féroce et inflexible, ils partageoient le bien-être et les plaisirs que leurs travaux procuroient à la famille ; et maîtres de se procurer un petit pécule qu'ils pouvoient faire valoir à leur profit ; leur activité et leur industrie étoient excités sans cesse par l'espoir de racheter un jour leur liberté, et même de s'élever au rang des citoyens. Mais la tyrannie enfante l'excès de tous les maux. Sous le règne d'Auguste, un certain Vedius

Pollion, ami du tyran, nourrissoit des murènes avec la chair de ses esclaves, qu'il faisoit précipiter tout vivans dans ses viviers, sous prétexte de la faute la plus légère (1). Alors les esclaves, même en recouvrant leur liberté, ne pouvoient laver la tache de l'esclavage, et jusqu'à la quatrième génération, ils étoient couverts, au milieu de la corruption et de l'infamie générale, d'une ignominie que méritoient seuls leurs vils maîtres (2). Tel fut leur état dans la période que nous venons de parcourir. Au-tems d'Adrien et des Antonins seulement, les lois assurèrent leur vie contre les caprices et la cruauté de leurs maîtres : triste soulagement qui ôtoit peut-être à plusieurs l'unique ressource qu'ils eussent contre leurs maux.

Cependant la nature n'est jamais vio-

---

(1) *Dio. cass. l. LIV. c. 23. Plin. l. IX. c.* 23.

(2) *Voy. Gibbon. l. c.* 2. *p.* 115-116.

lée impunément ; toujours le mal retourne son aiguillon contre celui qui l'a enfanté. Cette classe malheureuse et méprisée faisoit trembler en secret, et chacun de ses maîtres et le gouvernement. Vers la fin de la république, les esclaves justement révoltés par l'excès de leurs maux, mirent l'état à deux doigts de sa perte. Les lois extrêmes faites pour assurer contre leurs entreprises la vie des citoyens, prouvent combien à chaque instant ils la menaçoient ; et Sénèque nous apprend, qu'on n'osa les distinguer par un habit particulier, de peur que venant à connoître le petit nombre et la foiblesse de leurs maîtres, ils ne fussent tentés de se réunir pour les exterminer (1).

Ainsi la crainte fluoit et refluoit continuellement dans tout l'empire, depuis

(1) *Quantum periculum, immineret si servi nostri numerare nos cœperint.* Senec. de Clement. l. 1. c. 24.

le prince jusqu'à l'esclave, depuis l'esclave jusqu'au prince ; ainsi pour perdre l'état il ne falloit qu'une étincelle, tombée par hasard sur cette masse énorme de matières combustibles, dont la surface de l'empire étoit couverte. Nul homme n'étoit sûr de sa vie. Tous trembloient devant le prince, le prince devant tous. Ses satellites pouvoient le massacrer et souvent ils le massacroient; ses soldats pouvoient le précipiter du trône et souvent ils l'en précipitoient. Il ne falloit pour opérer ces révolutions, que de l'or ; et ces soldats eux-mêmes maîtres de la vie et du pouvoir de celui qui se croyoit le tyran suprême, ne pouvoient sauver leur tête, lorsqu'il plaisoit au général de la faire tomber.

Voilà le bonheur dont jouissoient les Romains sous le règne des tyrans. Qu'importe alors des palais magnifiques, des spectacles pompeux, des sciences et des arts, un commerce florissant, une abondance générale ! Qu'importe la réu-

nion d'un grand nombre de peuples en un seul territoire, si les hommes n'y sont unis que par d'affreuses chaînes, si ce territoire n'est qu'une vaste prison, où l'innocence opprimée cherche envain un asile ! Qu'importe des lois et des règlemens, si ces règlemens et ces lois ne sont que les volontés arbitraires d'un tyran, abhorrées à cause de leur cruauté et de leur injustice, incertaines et vacillantes si elles portent quelqu'apparence de justice ! Qu'importe la paix au dehors si, toujours armés les uns contre les autres, les hommes s'égorgent et se menacent sans cesse, jusques dans le sein de toutes les familles ! Qu'importe les richesses, les talens, la puissance, les plaisirs ; s'il n'est plus ni patrie, ni sûreté, ni honneur, ni vertu ; si l'apathie stoïcienne ou la fureur suicidale sont les uniques restes de l'ancienne liberté ! Parmi les hommes qui vantent le bonheur de ces tems affreux, quel

est celui qui voudroit courir les risques de naître au hasard dans une des classes d'un empire de cette espèce ? Qui oseroit prendre un billet dans cette immense loterie, où les lots étoient soixante millions de bourreaux, sur soixante millions de patients, un tyran sur cent vingt millions d'esclaves ?

Ces malheurs s'étendirent aussi sur la Gaule, par la conquête et l'administration des Romains. L'éclat trompeur dont brilloit cette province, venoit en grande partie des vainqueurs, que les emplois, l'avidité, le besoin ou l'ambition y poussoient en foule. L'ancien habitant étoit, pour ainsi dire, caché sous le joug. Les anciens tyrans des cités gauloises, les nobles, partageant avec les nouveaux l'autorité subalterne, acquirent le pouvoir de vexer impunément leurs concitoyens. Les hommes libres, encore susceptibles de quelque énergie, étoient distribués parmi les troupes ; les forces des Gaules s'épuisoient d'an-

née en année, pour alimenter dans tout l'empire la force des tyrans. Les déprédations fiscales, précipitoient dans la misère, plusieurs de ceux auxquels il restoit quelques possessions, il falloit avoir recours aux emprunts ; les usures achevoient la ruine, et l'usage de vendre la liberté pour vivre, subsista dans les Gaules, avec les usages romains qui rendoient si affreux le sort des esclaves.

Les terres étoient mieux cultivées et le commerce plus florissant ; mais la plus grande partie des terres étoient passées des mains des Gaulois dans celles des Romains, dans celles des soldats qui avoient combattu pour les asservir, qui servoient constamment à les contenir sous le joug ; mais l'énormité des impôts, la multiplicité des péages, les privilèges exclusifs, l'avidité des traitans, arrachoient sans cesse aux habitans les fruits de leur industrie et de leurs travaux ; et les richesses si vantées de la Gaule, n'étoient que les richesses de

quelques particuliers, et sur-tout des agens du despote. C'est d'après cela qu'il faut se former une idée de ces villes *très-opulentes* de la Gaule et de l'Espagne dont parlent Méla, Strabon et Pline.

Les amphithéâtres, les bains, les édifices somptueux et la plupart des monumens splendides et remarquables, étoient faits par les empereurs ou les gouverneurs, aux dépens des villes et des provinces. Un esprit de politique et plus souvent de vanité, excitoit à embellir les grandes villes. Le temple de Lyon consacré à Auguste avoit été construit aux dépens de toutes les cités. Néron violemment soupçonné d'avoir fait brûler la ville de Rome, pour se donner le plaisir de la rebâtir; fit rebâtir de même la ville de Lyon, après un incendie qui l'avoit consumée toute entière; et la fameuse statue colossale élevée à grands frais, dans la capitale des Arvernes, porte trop l'empreinte de son

mauvais goût, pour n'avoir pas été projettée à son instigation ; croyant illustrer son règne par ces ouvrages bizarres.

Loin donc que cette vaine magnificence des villes de la Gaule, prouve la richesse des habitans de cette province, c'étoit alors, comme de nos jours, une marque certaine de la misère des peuples. La multitude de mendians qui habitent la Rome moderne, traînent encore aujourd'hui leur misère, dans des rues bordées de palais magnifiques, et les heureux citoyens des cantons libres de la Suisse, n'ont que des habitations simples et modestes.

Enfin l'on ne doutera plus de l'oppression et de la misère des peuples de la Gaule, sous le gouvernement des empereurs, malgré l'agriculture, l'industrie et le commerce de cette province ; si l'on fait réflexion aux revenus immenses qu'en tiroit le fisc. Les Gaules, dit Velleius Paterculus, rapportent presque autant en tributs que tout le reste de l'em-

pire. Avant Auguste elles rapportoient déjà quatre-vingt millions de nos livres; ce prince augmenta considérablement les impôts, probablement de moitié, et alors l'industrie de ces peuples n'étoit pas à beaucoup près, au point où elle fut portée dans la suite (1).

Plusieurs causes cependant contribuèrent encore à modérer les malheurs des peuples de la Gaule. Le Gaulois peu contraint dans ses mœurs et ses usages, que la politique romaine étoit forcée de respecter, n'éprouva pas subitement tous les besoins du Romain efféminé. Son imagination n'en étoit pas encore à ce monstrueux déréglement qui porte les désirs au-delà du possible; et fait violence à la nature par des jouissances bizarres. La terre fertile des Gaules, non encore frappée de stérilité par la manie des parcs et des vastes jardins, offroit aux modiques besoins du culti-

(1) *Voy. Gibbon. l. I.*

vateur, une subsistance aisée, que la nature sait soustraire, pour ses amis, à l'œil avide des tyrans. Le Gaulois plus laborieux, plus robuste, moins avide, moins perfide, plus vertueux que les habitans de la plupart des autres provinces corrompues depuis long-tems, étoit préféré pour le simple service militaire, pour le commandement des troupes, pour plusieurs places d'administration. La corruption s'avançoit pas à pas d'orient en occident; elle n'avoit pas encore entièrement embrassé la Gaule, l'Espagne, ni la Bretagne, et ces trois provinces formoient alors la force réelle de tout l'empire. Quand elles furent corrompues, ce vaste corps prêt à se dissoudre de lui-même, devint la proie des peuples du nord.

FIN.

TABLE

TABLE DES SOMMAIRES.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans les trois volumes (1).

A

(1) Le chiffre romain indique le volume, et le chiffre arabe la page.

C

Remporte

Établissent

F

G

HELVIDIUS

J

L

N

Ses

V 2

S

Sont

U

V

Fin de la Table des Matières.

